

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 4 mai 2012

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1.	Abolition de programmes d'ingénierie	3
2.	Abolition de la Mineure en démographie	16
3.	Reconfiguration du Diplôme en administration des affaires	18
4.	Reconfiguration des programmes en économie (spécialisation, majeure et mineure)	30
5.	Reconfiguration du Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)	83
6.	Reconfiguration du Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)	109
7.	Mise en vigueur des programmes reconfigurés du Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif)	134
8.	Nouveau règlement universitaire 2A (Programmes reconfigurés)	135
9.	Modifications au règlement universitaire 4.3 (Dates limites d'admission)	140
10.	Modifications au règlement universitaire 10.7 (réadmission au même programme)	143
11.	Résolutions transmises à titre d'information	145

1. **ABOLITION DE PROGRAMMES D'INGÉNIERIE (DOC. 5 ET 5A09-10)**

R : 09-CPR-120327

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (profil orientation gestion de l'ingénierie). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (profil orientation gestion de l'ingénierie). »

R : 10-CPR-120327

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) (profil orientation systèmes industriels et automatisation). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) (profil orientation systèmes industriels et automatisation). »

R : 11-CPR-120327

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) (profil orientation génie industriel). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) (profil orientation génie industriel). »

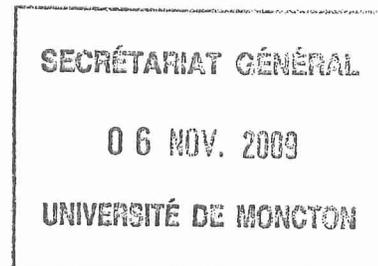


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

Le 3 novembre 2009

Monsieur Neil Boucher
VRER et président du Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton



Objet : Recommandation pour une suspension des admissions aux profils avec orientation

Monsieur le Vice-recteur,

Suite à une recommandation du Département de génie civil pour l'abolition du profil avec orientation en gestion de l'ingénierie, le conseil de la Faculté a mandaté son comité de développement afin de faire une étude des trois profils à orientation. L'étude a démontré un taux très faible d'inscription aux profils à orientation (voir tableau en pièce jointe). Après une consultation auprès des trois départements de la Faculté, le conseil de la Faculté d'ingénierie a adopté la résolution suivante :

Résolution CFI091023-4 (Gilles Hébert, Jamel Ghouili)

Suite aux consultations auprès des départements et aux recommandations du comité de développement et des départements, le conseil de la Faculté recommande que les admissions aux orientations en gestion de l'ingénierie, en systèmes industriels et automatisés, et en génie industriel soient suspendues immédiatement.

La suspension des admissions aux profils à orientation permettra de réévaluer la place du génie industriel dans les trois programmes d'ingénierie de la Faculté. D'ailleurs, le conseil a aussi adopté la résolution suivante :

Résolution CFI091023-5 (Dinh Vo-Ngoc, Jamel Ghouili)

Que le comité de développement soit mandaté pour évaluer la faisabilité d'une orientation en génie industriel commune aux trois départements. Les trois départements seront consultés à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Chiasson, ing., Ph.D.
Doyen

p. j.

Inscription à Temps complet (9 crédits et plus), AUTOMNE 2009
Le 29 octobre 2009

	C	N	P	R	Total	Prop. du
					discipline	1er cycle
Ingénierie PROGRAMME						
B. Ing. - génie civil	94	50		4	148	45.5%
B. Ing. - génie civil coop	19				19	5.8%
B. Ing. - génie civil -gestion ing.	4				4	1.2%
					171	52.6%
B. Ing. - génie électrique	40	24			64	19.7%
B. Ing. - génie électrique coop	6				6	1.8%
B. Ing. - génie électrique -syst.ind.	0				0	0.0%
					70	21.5%
B. Ing. - génie mécanique	45	17			62	19.1%
B. Ing. - génie mécanique coop	9				9	2.8%
B. Ing. - génie mécanique -indust.	11	2			13	4.0%
					84	25.8%
Total orientation	15	2	0	0	17	5.2%
Total 1er cycle	228	93	0	4	325	100.0%
M. ès sciences appliquées	23	2	1	0	26	
TOTAL FACULTÉ	251	95	1	4	351	

Légende des types étudiants:

C=Continue ses études

N=Nouvelle admission P=Postule nouveau diplôme

R=Revient après absence de 3 sessions ou plus

Inscription à Temps complet (9 crédits et plus), AUTOMNE 2009
Le 29 octobre 2009

	C	N	P	R	Total	Total discipline	Prop. du 1er cycle
Ingénierie PROGRAMME							
B. Ing. - génie civil	94	50		4	148		45.5%
B. Ing. - génie civil coop	19				19		5.8%
B. Ing. - génie civil -gestion ing.	4				4	171	1.2%
							52.6%
B. Ing. - génie électrique	40	24			64		19.7%
B. Ing. - génie électrique coop	6				6		1.8%
B. Ing. - génie électrique -syst.ind.	0				0	70	0.0%
							21.5%
B. Ing. - génie mécanique	45	17			62		19.1%
B. Ing. - génie mécanique coop	9				9		2.8%
B. Ing. - génie mécanique -indust.	11	2			13		4.0%
						84	25.8%
Total orientation	15	2	0	0	17		5.2%
Total 1er cycle	228	93	0	4	325	325	100.0%

CFI091023
NON ADOPTÉ

UNIVERSITÉ DE MONCTON

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ D'INGÉNIERIE**
le vendredi 23 octobre et le lundi 26 octobre 2009, à 15 h 00, au local 204G1

Membres présents :

Fatath Chetouane, représentante des professeur.e.s	Françoise LeBlanc, observatrice
Paul Chiasson, doyen et président du conseil	Michel Massiéra, secrétaire
Jamel Ghouli, directeur dép. GELE	Gilles Roy, vice-doyen
Gilles Hébert, directeur dép. GCIV	Dinh Vo-Ngoc, directeur dép. GMEC

1. Gardien du temps

Monsieur Gilles Roy accepte le rôle de gardien du temps pour la réunion du conseil de la Faculté.

Réception de la lettre des professeurs Nancy Black, Fatah Chetouane et Réjean Hall

La lettre des professeurs N. Black, F. Chetouane et Réjean Hall est reçue par le conseil de la Faculté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition CFI091023-1 (Fatah Chetouane, Dinh Vo-Ngoc)

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 13.1 et 13.2.

Adoptée

3. Adoption des procès-verbaux CFI090827 et CFI090929

Proposition CFI091023-2 (Fatah Chetouane, Gilles Roy)

Que les procès-verbaux CFI090827 et CFI090929 soient adoptés avec les modifications mineures.

Adoptée

4. Affaires découlant des procès-verbaux CFI090827 et CFI090929

La nouvelle politique de service mise en place avec les technologues paraît bien fonctionner.

Le dossier du professeur émérite a été soumis au Comité des grades honorifiques de l'Université.

Les autres points découlant des procès-verbaux sont repris dans les articles qui suivent.

5. Suivi de la reconfiguration des programmes d'ingénierie

Le doyen présente l'état actuel de l'avancement du travail.

6. Politique sur les situations potentielles de conflits d'intérêts

Proposition CFI091023-3 (Jamel Ghouili, Gilles Hébert)

Que les départements de la Faculté examinent le texte proposé et transmettent leurs commentaires au comité de développement des programmes de la Faculté.

Adoptée

7. Nouvelles du comité des études supérieures (CES)

Suite à une plainte interne concernant la composition d'un jury de thèse, la doyenne de la FESR a demandé au CES de la Faculté de se pencher sur les pratiques de composition des membres de jury de thèse. Le CES n'a pas encore agi.

8. Suspension des admissions aux orientations en génie industriel

Proposition CFI091023-4 (Gilles Hébert, Jamel Ghouili)

Suite aux consultations auprès des départements et aux recommandations du comité de développement et des départements, le conseil de la Faculté recommande que les admissions aux orientations en gestion de l'ingénierie, en systèmes industriels et automatisation, et en génie industriel soient suspendues immédiatement.

Adoptée

Proposition CFI091023-5 (Dinh Vo-Gnoc, Jamel Ghouili)

Que le comité de développement soit mandaté pour évaluer la faisabilité d'une orientation en génie industriel commune aux trois départements. Les trois départements seront consultés à cet effet.

Adoptée

Le conseil de la Faculté félicite M. Gilles Hébert pour sa désignation de « Membre à vie » de l'AIGNB (Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick).

La réunion est ajournée à 16 h00. Elle reprendra le lundi 26 octobre 2009 à 13 h 30.

Reprise de la réunion le lundi 26 octobre 2009 à 13 h 30.

9. Rappel : budgets départementaux 2009-2010

a. Salaires à temps partiels :

Le budget a été dépassé de 28 675 \$ car les salaires des mois de mai et juin des quatre professeurs temporaires n'avaient pas été comptabilisés dans le budget 2009-2010. Un montant identique sera versé dans le budget de la Faculté au mois de janvier 2010.

b. Équipement :

Le solde du budget équipement de chaque unité va être engagé sous peu. Les directeurs de département doivent soumettre la liste de leur équipement à commander dès que possible et au plus tard le 31 janvier 2010.

c. Matériel et services :

Le matériel non consommable devrait être acquis en utilisant le budget équipement.

d. Bibliothèque :

La date limite pour remettre les commandes est le 31 octobre 2009. Il est convenu que chaque département soumette des commandes pour un montant additionnel de 1000 \$.

10. Dossiers étudiants

Il n'y a pas de dossier à examiner.

Les statistiques d'inscriptions en date du 20 octobre 2009 sont les suivantes :

Niveau 1^e cycle :

Admissions en 1^{re} année : 50 (GCIV), 23 (GELE) et 19 (GMEC) dont 15 femmes au total

Admissions totales : 170 (GCIV), 69 (GELE) et 84 (GMEC) dont 49 femmes au total et 97 étudiant(e)s internationaux

Niveau 2^e cycle :

Nouvelles admissions : 3

Admissions totales : 26

11. Rapports d'année sabbatique (article 27.14 de la convention collective)

Proposition CFI091026-6 (Jamel Ghouili, Gilles Roy)

Que les rapports d'année sabbatique des professeurs Fatah Chetouane, Salah Darenfed et Gérard Poitras soient déposés à leur dossier officiel respectif.

Adoptée

12. Demandes d'année sabbatique (article 27 dont en particulier 27.03 ou 27.04 et 27.06)

Monsieur Dinh Vo-Ngoc se retire pour l'examen des dossiers des professeurs Roger Boudreau et Cong Tam Nguyen.

Le conseil de la Faculté a évalué les trois demandes de congé sabbatique en conformité avec l'article 27 de la convention collective.

Proposition CFI091026-7 (Jamel Ghouili, Gilles Roy)

En considérant le dossier et les pièces présentées pour cette demande et les recommandations favorables de l'assemblée départementale de génie mécanique, le conseil de la Faculté juge le projet détaillé pertinent et prometteur et recommande l'octroi d'un congé sabbatique de type A, débutant le 1^{er} juillet 2010, au professeur Roger Boudreau.

Adoptée

Monsieur Gilles Roy se retire pour l'examen du dossier du professeur Cong Tam Nguyen.

Proposition CFI091026-8 (Fatah Chetouane, Gilles Hébert)

En considérant le dossier et les pièces présentées pour cette demande et les recommandations favorables de l'assemblée départementale de génie mécanique, le conseil de la Faculté juge le projet détaillé pertinent et prometteur et recommande l'octroi d'un congé sabbatique de type B, débutant le 1^{er} janvier 2011, au professeur Cong Tam Nguyen.

Adoptée

Monsieur Jamel Ghouili se retire pour l'examen du dossier du professeur Moshen Ghribi.

Proposition CFI091026-9 (Fatah Chetouane, Dinh Vo-Ngoc)

En considérant le dossier et les pièces présentées pour cette demande et les recommandations favorables de l'assemblée départementale de génie électrique, le conseil de la Faculté juge le projet détaillé pertinent et prometteur et

recommande l'octroi d'un congé sabbatique de type A, débutant le 1^{er} juillet 2010, au professeur Moshen Ghribi.

Adoptée

13. Varia

13.1 Demande du professeur Daniel Caissie

Monsieur Gilles Hébert se retire pour l'examen de cette demande.

Proposition CFI091026-10 (Dinh Vo-Ngoc, Fatah Chetouane)

Que l'examen du cours GGEN6055 (Séminaire de recherche en ingénierie), soit déplacé à un jour de la semaine (entre le lundi et le vendredi) pour les raisons expliquées dans la demande du professeur Daniel Caissie.

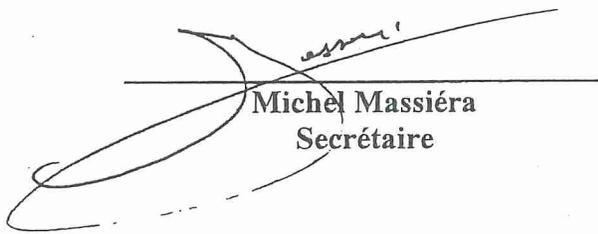
Adoptée

13.2 Grippe A(H1N1)

Le plan d'action de la Faculté sera transmis aux directeurs de département pour qu'ils préparent un plan de contingence pour leur département.

14. Clôture de la réunion

Levée de la réunion à 15 h 06.



Michel Massiera
Secrétaire

Paul-André Chiasson
Doyen

5A/09-10



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

Le 1er décembre 2011

Monsieur Neil Boucher, Ph.D.
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton



Objet : Recommandation d'abolition des programmes B. Ing. – profils orientations, et modifications aux programmes B.ing. – profils réguliers et régimes coopératifs

Monsieur le Vice-recteur,

Cette lettre est un suivi du CPR-091127. À cette réunion, le Comité des programmes a exprimé le souhait de recevoir de la part de la Faculté d'ingénierie les résultats de son étude de faisabilité sur une orientation en génie industriel commune à tous les baccalauréats en ingénierie. Cette demande a été réitérée au CPR-111004 suite à une lettre de la part des trois professeurs du génie industriel, datée du 21 février 2011.

L'étude pour la création d'une orientation commune a compris une consultation du corps professoral de la Faculté accompagnée d'une analyse des ressources qui serait nécessaire à sa mise en œuvre. L'analyse par les départements, le comité de développement et la consultation ont permis de constater :

- Que les besoins des trois disciplines en matière de cours en génie industriel sont différents et en bonne mesure incompatibles;
- Que des programmes avec orientation, compte tenu de la réduction à 150 crédits exigée par la reconfiguration, ne rempliraient pas les besoins de l'industrie;
- Qu'à moyen terme, le maintien des orientations ou la création d'une orientation commune demanderait le renouvellement d'une ressource professorale en génie industriel et que la Faculté considère plus prioritaire de cibler plutôt une ressource plus polyvalente;
- Que le corps professoral des trois départements n'appuyait pas la création d'une orientation commune.

Suite à ces travaux, le conseil s'est réuni le 16 février 2011 et a pris la résolution suivante :

« Résolution CF1110216-05 (Gilles Roy – Gilles Hébert)

Étant donné qu'à la suite de la consultation, les professeures et professeurs indiquent que la situation actuelle des programmes d'ingénierie avec orientation n'est plus tenable;

Étant donné que les inscriptions dans les programmes avec orientation sont faibles ou en baisse;

Étant donné que les exigences de la reconfiguration des programmes causent des problèmes par rapport à l'intégrité des programmes réguliers;

Étant donné qu'à moyen terme le maintien des orientations demanderait une nouvelle ressource professorale et que la Faculté considère prioritaire de cibler plutôt une ressource plus polyvalente;

Étant donné que le Sénat académique a recommandé aux différentes instances d'examiner les programmes;

Il est recommandé d'abolir les orientations dans les trois programmes réguliers. »

Parmi les arguments de cette résolution, permettez-moi d'en élaborer deux. Le maintien d'orientations dans le contexte de la reconfiguration ferait en sorte que nos étudiantes et étudiants seraient mal préparés pour pratiquer leur profession. Cette alternative est contraire à notre devoir et nos responsabilités envers nos étudiantes et étudiants. Quant aux inscriptions, elles sont bien en baisse. Nous avons d'ailleurs seulement programmé trois (3) cours à l'horaire cette année puisqu'un étudiant est inscrit à la quatrième et un autre en cinquième (les cours des orientations sont suivis à ces deux années).

Presque simultanément à cette résolution, et sans en avoir pris connaissance, les trois professeurs de la discipline du génie industriel m'ont remis une lettre en date du 21 février 2011, la même dont les membres du CPR ont obtenu copie. Dans cette lettre, les trois professeurs recommandent à leur tour l'abolition des programmes avec orientation.

Comme vous pouvez le constater, il n'y a plus de volonté à la Faculté d'ingénierie de maintenir les programmes de B. Ing. avec orientation. De plus, à la lumière des travaux sur la viabilité des programmes, la Faculté d'ingénierie souhaite entreprendre cette rationalisation afin d'affecter toutes ses ressources aux besoins de ses baccalauréats en génie civil, électrique et mécanique.

Pendant sa réunion du 16 février, le conseil avait aussi constaté que certains cours des orientations demeuraient pertinents et qu'ils attiraient un nombre suffisant d'inscriptions. La résolution suivante fût donc prise :

« Résolution CFI110215-06 (Gilles Hébert – Jamel Ghouili)

Le conseil reconnaît la pertinence de certains cours des orientations et recommande au comité de développement de déterminer une banque de cours à intégrer à la liste des cours à option des programmes réguliers. »

Les travaux du comité de développement ont permis d'identifier pour chaque programme les cours à maintenir, à modifier et à abolir. Les recommandations du comité ont par la suite été transmises au conseil qui a voté les résolutions suivantes à sa réunion du 13 juin 2011 :

« Résolution CFI110613-08 (Gilles Hébert – Jamel Ghouili)

Que les programmes de baccalauréat en ingénierie (génie civil) – profil régulier et régime coopératif soient modifiés tels que présentés.

Résolution CFI110613-09 (Jamel Ghouili – Gilles Hébert)

Que les programmes de baccalauréat en ingénierie (génie électrique) – profil régulier et régime coopératif soient modifiés tels que présentés.

Résolution CFI110613-10 (Gabriel LaPlante – Jamel Ghouili)

Que les programmes de baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) – profil régulier et régime coopératif soient modifiés tels que présentés. »

Faisant suite à ces résolutions, je vous transmets en pièce jointe les formulaires du CPR pour :

- l'abolition des baccalauréats en ingénierie : génie civil - orientation gestion de l'ingénierie; génie électrique - orientation systèmes industriels et automatisation; génie mécanique – orientation en génie industriel;
- les modifications des programmes réguliers et régimes coopératifs des baccalauréats en ingénierie : génie civil; génie électrique; génie mécanique;
- les formulaires d'abolition pour tous les cours à sigle GIND (l'abolition du baccalauréat en génie industriel et la recommandation d'abolir les programmes avec orientation rendent caduc l'emploi de ce sigle);
- La création de nouveau cours selon la résolution CFI110215-06.

La Faculté d'ingénierie demande que ces abolitions et changements soient entérinés dès l'année 2012-2013. Ceci éviterait d'admettre des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants dans ces programmes et de prolonger d'un an leur offre.

Ce dossier des orientations a été une source de grande tension entre les professeurs du génie industriel et leurs collègues. Je suis convaincu que les propositions d'abolition et

Monsieur Neil Boucher, Ph.D.

Page 4 de 4

de changements aux programmes réguliers (et coop) mèneront à un environnement de travail plus serein.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Paul Chiasson, ing., Ph.D.

Doyen

c. c. ✓ Madame Lynne Castonguay, Secrétaire générale

p. j.

2. ABOLITION DE LA MINEURE EN DÉMOGRAPHIE (DOC. 18/11-12)

R : 15-CPR-120327

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Mineure en démographie. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Mineure en démographie. »

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 18 janvier 2012

19 JAN. 2012

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Edgar Robichaud, président par intérim
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Abolition de deux cours de démographie et du programme de mineure

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à l'abolition de deux cours (DEMO 1000 et DEMO 2050). Consciente des ressources limitées dont dispose la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), confrontée au fait que les cours DEMO 1000 Introduction à la démographie et DEMO 2050 Économie et population n'ont pas été offerts depuis 1999 et pourraient ne pas l'être avant plusieurs années, mais regrettant cependant d'en être réduit à cette situation, la FASS propose leur abolition. Pour les mêmes raisons, la FASS propose également l'abolition du programme de mineure en démographie, programme dont les inscriptions étaient suspendues depuis plusieurs années.

À sa réunion du 18 janvier 2012, et sur recommandation du vice-doyen de la FASS, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a adopté la proposition d'abolition de ces cours ainsi que celle concernant l'abolition de la mineure en démographie.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen par intérim de la Faculté
des arts et des sciences sociales

Jen.

Jean-François Thibault

p.j. Note de service de Jean-François Thibault en date du 12 janvier 2012
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme
CPR-6 Abolition d'un cours : DEMO 1000
CPR-6 Abolition d'un cours : DEMO 2050

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : des arts et des sciences sociales le 12 janvier 2012

Département : _____

Nom du programme : Mineure en démographie

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

DEMO 1000 Introduction à la démographie	3 crédits	obligatoire
DEMO 2050 Économie et population	3 crédits	obligatoire

3. **RECONFIGURATION DU DIPLÔME EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
(DOC. 23/11-12)**

R : 18-CPR-120327

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Diplôme en administration des affaires. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Diplôme en administration des affaires. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN



Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 24 février 2012

Monsieur Pascal Robichaud
Registraire
Université de Moncton
Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, N.-B. E1A 3E9

Objet : Modification du programme de diplôme en administration des affaires

Monsieur le registraire,

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la modification du programme de diplôme en administration des affaires (D.A.A.). Les modifications proposées sont principalement en vue de l'adapter aux modifications du programme reconfiguré de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.).

Les modifications présentées ont reçu l'aval du secteur Administration, Arts et Sciences Humaines et de l'assemblée intersectorielle.

Espérant le tout conforme, je vous prie, monsieur le registraire, de recevoir mes salutations distinguées.

Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim

MR/mr

p.j.

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT****1. Identification du programme : Diplôme en administration des affaires (deux ans)**

- 1.1 Établissement responsable du programme :
Université de Moncton, campus de Shippagan
- 1.2 Unité responsable du programme :
Secteur Administration, Arts et Sciences Humaines
- 1.3 Titre du programme : Diplôme en administration des affaires
- 1.4 Diplôme accordé : D.A.A.
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : septembre 2012

2. Description générale du programme reconfiguré**Préambule**

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le secteur Administration, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Moncton, campus de Shippagan a modifié son programme actuel de Diplôme en administration des affaires (D.A.A.), d'une durée de deux ans, pour l'adapter aux modifications du programme reconfiguré de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.).

La structure proposée du programme devrait aussi permettre aux étudiantes et aux étudiants de faire un choix plus judicieux dans la poursuite de leurs études au niveau d'un baccalauréat.

2.1 Objectifs du programme

Ce programme vise à donner aux diplômées et diplômés une connaissance générale du monde des affaires dans les domaines du marketing, de la gestion des opérations, de la comptabilité, de la finance, du management et des systèmes d'information organisationnels. Ces connaissances des pratiques du milieu des affaires leur permettront d'accéder directement au marché du travail afin d'assister les cadres dans les tâches inhérentes à la gestion ou encore de lancer leur propre entreprise. De plus, pour les étudiantes et étudiants qui le désirent, cette formation leur permettra de poursuivre des études menant à un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) ou à un baccalauréat en commerce.

2.2 Stratégies pédagogiques

Les méthodes d'apprentissage de ce programme s'appuient, d'une part sur des stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, travaux individuels et de groupe, présentations orales et écrites et d'autre part sur des stratégies spécifiques : interventions de personnes ressources du milieu des affaires, études de cas, visites d'entreprises, simulation et stage pratique.

2.3 Résultats attendus

À la fin du programme, les diplômées et diplômés auront acquis des connaissances à la fois théoriques et pratiques. Les habiletés acquises, notamment en management, en gestion des opérations, en comptabilité, en finance et en systèmes d'information organisationnels leur permettront d'assister les gestionnaires dans les tâches inhérentes à la gestion administrative, d'être opérationnelles et opérationnels sur le marché du travail ou de lancer leur propre entreprise. Elles et ils auront acquis à travers le stage une expérience pratique dans le fonctionnement d'une entreprise.

3. La formation fondamentale

Afin de préparer les étudiantes et les étudiants à devenir efficaces dans le monde des affaires, ce programme vise à développer des habiletés leur permettant d'avoir une compréhension générale de ce milieu.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

Le programme vise à préparer les étudiantes et les étudiants afin qu'elles et qu'ils puissent appuyer les gestionnaires à relever les défis du monde des affaires. Ces défis ont trait à des aspects aussi variés que la gestion du changement, la qualité des biens et services, l'innovation et la créativité, la rationalisation des ressources, la redéfinition des structures organisationnelles, le maintien des parts de marché et la protection de l'environnement, etc.

Les habiletés que doivent posséder les diplômées et diplômés pour relever les défis énumérés ci-dessus sont intégrées dans les 42 crédits composant la discipline principale.

Quinze crédits de cours suivis en première année permettent aux étudiantes et aux étudiants de bien comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise et forment le fondement des connaissances de la discipline : ADCO 1010 Comptabilité financière I, ADMN 1220 Introduction au management, ADMK 1310 Introduction au marketing, ADGO 1431 Introduction à la gestion des opérations et ADSI 1601 Intro systèmes d'information. La première année de formation est complétée par des cours de disciplines connexes et des cours de formation générale pour totaliser 30 crédits de cours.

Vingt-sept autres crédits de cours suivis en deuxième année : ADMN 2220 Entrepreneuriat, ADMN 2250 Gérer aujourd'hui, ADMN 2224 Simulation et stage, ADCO 2001 Comptabilité financière II, ADCO 2003 Logiciels comptables, ADCO 2310 Comptabilité de gestion, ADFI 2510 Gestion financière, ADFS 2901 Fiscalité I et ADSI 2603 Logiciels de gestion, complètent la formation fondamentale. Trois crédits de formation générale complètent la deuxième année du programme.

Pour atteindre les objectifs de la formation fondamentale, celle-ci se fonde sur une approche qui privilégie l'apprentissage par la pratique, par l'engagement de l'étudiante ou de l'étudiant, par le travail en équipe et par des visites d'entreprises.

3.2 L'apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Les six crédits connexes à la formation fondamentale viennent compléter la formation des étudiantes et des étudiants en mathématique (MATH 1153 Intro math des affaires) et en économie (ECON 1030 Principes économiques (micro)). Ces disciplines sont importantes pour la compréhension de la dynamique du monde des affaires.

Tableau 1
Formation fondamentale (48 crédits) du Diplôme en administration des affaires

Discipline principale	42 Cr.
Cours obligatoires	42 Cr.
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
ADCO 2310 Comptabilité de gestion I	3
ADGO 1431 Introduction à la gestion des opérations	3
ADMK 1310 Introduction au marketing	3
ADMN 1220 Introduction au management	3
ADMN 2220 Entrepreneuriat	3
ADMN 2250 Gérer aujourd'hui	3
ADMN 2224 Simulation et stage	3
ADSI 1601 Intro systèmes d'information	3
ADCO 2001 Comptabilité financière II	3
ADCO 2003 Logiciels comptables	3
ADFS 2901 Fiscalité	3
ADSI 2603 Logiciels de gestion	3
ADFI 2510 Gestion financière	3
Disciplines connexes – Cours obligatoires	6 Cr.
MATH 1153 Intro math des affaires	3
ÉCON 1030 Principes économiques (micro)	3
Formation fondamentale	48 Cr.

4. La formation générale

Bien que le programme de Diplôme en administration des affaires (D.A.A.) soit de deux ans, il répond à au moins cinq objectifs de la formation générale adoptés et appliqués par l'Université de Moncton. Les autres objectifs sont touchés et partiellement atteints par l'entremise de différents cours du programme. Cependant, l'étudiante ou l'étudiant qui poursuit dans un baccalauréat devra s'assurer d'avoir complété les autres objectifs de formation générale dans le cadre de son baccalauréat.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

L'initiation au travail intellectuel universitaire sera renforcée par l'introduction du nouveau cours ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion. Ce dernier, permettra aux étudiantes et aux étudiants d'approfondir leur apprentissage universitaire. De plus, ce cours facilitera la transition et l'intégration des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire au milieu universitaire.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Cet objectif n'est que partiellement atteint au moyen d'activités dispensées dans différents cours de la formation fondamentale : ADMK 1310 Introduction au marketing, ADMN 1220 Introduction au management, ADMN 2250 Gérer aujourd'hui et ECON 1030 Principes économiques (micro).

Dans le cadre d'un programme de baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir trois crédits de cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Cet objectif est atteint par la combinaison des cours ADMN 2250 Gérer aujourd'hui et ADMN 2224 Simulation et stage. Le contenu de ces cours permet la réalisation de projets individuels et de groupes au sein d'entreprises. Ces projets sont l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de s'initier à la responsabilité sociale et à l'éthique professionnelle.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

La structure du Diplôme en administration des affaires (D.A.A.), impliquant différentes disciplines relevant de la faculté d'administration, contribue à atteindre l'objectif d'initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité.

Des cours tels ADMN 2224 Simulation et stage et ECON 1030 Principes économiques (micro) touchent également à cet objectif. Entre autres, le contenu du cours ADMN 2224 permet aux étudiantes et aux étudiants de réaliser un plan d'affaires en mettant à contribution les diverses disciplines étudiées. Le stage pratique dans une entreprise à la fin de la deuxième année, d'une durée de quatre semaines, amène, quant à lui, les étudiantes et les étudiants à expérimenter cette multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité.

Comme l'objectif n'est que partiellement atteint, l'étudiante ou l'étudiant qui poursuit dans un baccalauréat devra choisir trois crédits de cours dans la banque de cours prévus pour y répondre.

4.5 Connaissances dans les domaines de mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences est atteint par le cours de MATH 1153 Intro math des affaires.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Cet objectif n'est pas atteint dans le programme de Diplôme en administration des affaires (D.A.A.).

L'étudiante ou l'étudiant qui poursuit dans un baccalauréat devra choisir trois crédits de cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif n'est que partiellement atteint. L'étudiante et l'étudiant abordent les problématiques du monde des affaires selon l'étude de cas et suivant une démarche analytique, tout en mettant l'accent sur la pensée logique et la pensée critique et ce, dans plusieurs cours : ADMK 1310 Introduction au marketing, ADMN 2250 Gérer aujourd'hui, ADGO 1431 Introduction à la gestion des opérations, ADMN 2224 Simulation et stage, MATH 1153 Intro math des affaires et ECON 1030 Principes économiques (micro).

Dans le cadre d'un programme de baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir trois crédits de cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif Capacité de penser logiquement et de manière critique.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Selon les exigences de la formation linguistique, l'ensemble des étudiantes et des étudiants doit suivre un minimum de six crédits de français. Les cours FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite visent à maîtriser diverses techniques orales et écrites.

Ces deux cours visent, au moyen des stratégies pédagogiques, à renforcer la capacité des étudiantes et des étudiants à rédiger et à s'exprimer correctement en français. Il s'agit notamment de présentations orales et de travaux de rédaction dans lesquels les normes linguistiques doivent être respectées. De plus, les efforts déployés par l'ensemble du corps professoral en ce qui a trait aux exigences du français dans l'ensemble des cours contribuent également à rehausser la qualité du français.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrite ou inscrit au programme de Diplôme en administration des affaires (D.A.A.) devra suivre, suite à un test de classement, le cours ANGL 1022 *Language, Writing and Reading* ou un cours d'anglais de niveau plus élevé.

Pour conclure cette partie, on constate que l'ensemble des cours proposés dans le programme de Diplôme en administration des affaires (D.A.A.) permet de répondre à plusieurs objectifs de la formation générale.

Le tableau 2 résume la situation des cours de formation générale du programme.

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Diplôme en administration des affaires

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	L'étudiante ou l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ADMN 2250 Gérer aujourd'hui et ADMN 2224 Simulation et stage	3
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	L'étudiante ou l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH 1153 Intro math des affaires	3
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	L'étudiante ou l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	L'étudiante ou l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	3 3
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 <i>Language, writing and reading</i> (ou de niveau supérieur selon les résultats d'un test de classement)	3

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

Formulaire CPR-2

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Université de Moncton, campus de Shippaganle : 08 février 2012Département : Secteur Administration, Arts et Sciences HumainesNom du programme : Diplôme en administration des affaires (D.A.A.)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
1^{ère} ANNÉE	Cr	1^{ère} ANNÉE	Cr
OBLIGATOIRES	37 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	
ADCO1010 Comptabilité financière I	3	Discipline principale : Cours obligatoires	
ADCO 1301 Comptabilité de gestion I	3	ADCO1010 Comptabilité financière I	3
ADMN1200 La gestion	3	ADMN1220 Introduction au management	3
ADMN1222 Habilités de gestion	3	ADMK1310 Introduction au marketing	3
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3	ADGO1431 Intro gestion des opérations	3
ANGL1031 ⁽¹⁾ Language, writing and reading	3	ADSI1601 Intro systèmes d'information	3
ANGL1032 ⁽¹⁾ Language, writing and reading	3		<u>15 cr.</u>
DROI2000 Initiation au droit commercial	3	Disciplines connexes : Cours obligatoires	
ÉCON1030 Principes économiques (micro)	3	MATH1153 Intro math des affaires	3
FRAN1500 Communication orale	3	ECON1030 Principes économiques (micro)	3
FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite	3		<u>6 cr.</u>
MATH1054 Mathématiques des affaires	4	FORMATION GÉNÉRALE : Cours obligatoires	
	<u>37 cr.</u>	FRAN1500 Communication orale	3
2e ANNÉE		ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OBLIGATOIRES		* ANGL1022 <i>Language, Writing and Reading</i>	3
ADCO2001 Comptabilité financière II	3	*ou un niveau supérieur selon le test de classement	<u>9 cr.</u>
ADCO2003 Logiciels comptables	3	Total	<u>30 cr.</u>
ADFI2510 Gestion financière	3	2^e ANNÉE	
ADFS2901 Fiscalité I	3	FORMATION FONDAMENTALE	
ADMK2310 Principes de marketing	3	Discipline principale – Cours obligatoires	
ADMN2220 Entrepreneuriat	3	ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3
ADMN2224 Simulation et stage	3	ADMN2224 Simulation et stage	3
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3	ADCO2001 Comptabilité financière II	3
ADSI2603 Logiciels de gestion	3	ADCO2003 Logiciels comptables	3
FRAN2031 ⁽⁵⁾ Communication commerciale I	3	ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3
	<u>30 cr.</u>	ADFI2510 Gestion financière	3
OPTION		ADFS2901 Fiscalité I	3
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		ADSI2603 Logiciels de gestion	3
ADCO2002 ⁽⁴⁾ Comptabilité financière III		ADMN2220 Entrepreneuriat	3
ADFI2520 ⁽⁴⁾ Décisions d'investissement			<u>27 cr.</u>
ADGO2431 ⁽³⁾ Gestion des opérations		Formation générale : cours obligatoire	3
ADGO2432 ⁽³⁾ Méthodes quantitat. en gestion		FRAN1600 Communication écrite	<u>3 cr.</u>
ADGO2433 ⁽⁴⁾ Gestion de la qualité		Total	<u>30 cr.</u>
ADMK2353 ⁽³⁾ Comportement du consommateur			
ANGL2121 Business communication I			
ÉCON1020 Principes économiques (macro)			
GEIN1000 ⁽⁵⁾ Intro à la science de l'info			
GEIN1010 ⁽⁵⁾ Gestion documentaire			
GEIN1020 ⁽⁵⁾ Intro à la prog. internet			
GEIN3020 ⁽⁵⁾ Gestion des outils multimédias			
INFO1001 ⁽⁵⁾ Principes de programmation I			
STAT2633 ⁽³⁾⁽⁵⁾ Intro à la stat appliquée			
	<u>6 cr.</u>		
	<u>36 cr.</u>		
GLOBAL	<u>73 cr.</u>		
(3) Cours obligatoire pour le B.A.A.			
(4) Cours option pour le B.A.A.			
(5) Cours obligatoire pour le B.G.I.			
		TOTAL	<u>60 cr.</u>

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2012
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Diplôme en administration des affaires

1.2 Unité responsable

Université de Moncton, campus de Shippagan

1.3 Diplôme accordé

Diplôme en administration des affaires (D.A.A.)

1.4 Durée du programme

Deux ans à temps complet et cinq ans à temps partiel

1.5 Lieux où est offert le programme

Université de Moncton, campus de Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2012

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à donner une connaissance générale du monde des affaires (marketing, management, comptabilité, finance, systèmes d'information organisationnels et gestion des opérations). Les étudiantes et les étudiants développeront les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail ou poursuivre une formation à un baccalauréat en administration des affaires ou un baccalauréat en commerce.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les méthodes d'apprentissage s'appuient, d'une part sur des stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, travaux individuels et de groupe, présentation orale et d'autre part, sur des stratégies spécifiques : interventions de personnes ressources du milieu des affaires, études de cas, visites d'entreprises, simulation et stage pratique.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D "
 - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
-

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques;
 critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

1 ^{ère} ANNÉE	Cr
FORMATION FONDAMENTALE	
Discipline principale : Cours obligatoires	
ADCO1010 Comptabilité financière I	3
ADMN1220 Introduction au management	3
ADMK1310 Introduction au marketing	3
ADGO1431 Intro gestion des opérations	3
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3
	<u>15 cr.</u>
Disciplines connexes : Cours obligatoires	
MATH1153 Intro math des affaires	3
ECON1030 Principes économiques	3
	<u>6 cr.</u>
FORMATION GÉNÉRALE : Cours obligatoires	
FRAN1500 Communication orale	3
ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
* ANGL1022 <i>Language, Writing and Reading</i>	3
*ou un niveau supérieur selon le test de classement	
	<u>9 cr.</u>
Total	<u>30 cr.</u>
2^e ANNÉE	
FORMATION FONDAMENTALE	
Discipline principale – Cours obligatoires	
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3
ADMN2224 Simulation et stage	3
ADCO2001 Comptabilité financière II	3
ADCO2003 Logiciels comptables	3
ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3
ADFI 2510 Gestion financière	3
ADFS2901 Fiscalité I	3
ADSI2603 Logiciels de gestion	3
ADMN2220 Entrepreneuriat	3
	<u>27 cr.</u>
FORMATION GÉNÉRALE : cours obligatoire	
FRAN1600 Communication écrite	3
	<u>3 cr.</u>
Total	<u>30 cr.</u>
	<u>60 cr.</u>

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Feuille de route : Diplôme en administration des affaires

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale : Cours obligatoires		
ADCO1010 Comptabilité financière I	3	
ADMN1220 Introduction au management	3	
ADMK1310 Introduction au marketing	3	
ADGO1431 Intro. gestion des opérations	3	
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3	
B. Disciplines connexes : Cours obligatoires		
MATH1153 Intro math des affaires	3	OFG 5
ECON1030 Principes économiques (micro)	3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale		
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	OFG 1
* ANGL1022 <i>Language, Writing and Reading</i>	3	OFG 9
*ou un niveau supérieur selon le test de classement		
Total	30 crédits	

Deuxième année du D.A.A. (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3	
ADMN2224 Simulation et stage	3	OFG 3
ADCO2001 Comptabilité financière II	3	
ADCO2003 Logiciels comptables	3	
ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3	
ADFI2510 Gestion financière	3	
ADFS2901 Fiscalité I	3	
ADSI2603 Logiciels de gestion	3	
ADMN2220 Entrepreneuriat	3	
II. Formation générale : Cours obligatoire de formation générale		
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
Total	30 crédits	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Diplôme en administration des affaires

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	L'étudiante et l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ADMN 2250 Gérer aujourd'hui et ADMN 2224 Simulation et stage	3
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	L'étudiante et l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	3
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH 1153 Intro math des affaires	3
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	L'étudiante et l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	L'étudiante et l'étudiant qui poursuit au baccalauréat devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	3 3
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 <i>Language, writing and reading</i> (ou de niveau supérieur selon le test de classement)	3

Notes :

Dans le cadre du programme de diplôme en administration des affaires, vous devez compléter **48 crédits de formation fondamentale** et **12 crédits de formation générale**. Le programme répond à cinq objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus.

Dans le programme de diplôme en administration des affaires, la **formation fondamentale** permet de répondre à un **OFG** :

OFG 5 au moyen du cours MATH1153 Intro math des affaires;

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à quatre OFG :

OFG 1 au moyen du cours ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion

OFG 3 au moyen des cours ADMN 2224 Simulation et stage et ADMN 2250 Gérer aujourd'hui

OFG 8 au moyen de deux cours de français : FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite.

OFG 9 au moyen d'un cours d'anglais : ANGL 1022

Si vous poursuivez vos études au niveau d'un baccalauréat vous devez vous assurer de compléter la formation générale prescrite par ce baccalauréat. En particulier vous devrez compléter les exigences des objectifs de formation générale suivants : OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation, OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité, OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres et OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique.

4. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES EN ÉCONOMIE (DOC. 23 et 23A/10-11)

Spécialisation

R : 08-CPR-120418

« Sous réserve de modifications mineures, que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie). »

Majeure

R : 09-CPR-120418

« Sous réserve de modifications mineures, que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie). »

Mineure

R : 10-CPR-120418

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Mineure en économie. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Mineure en économie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 7 décembre, 2010

Isabelle McKee-Allain, doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Madame la Doyenne,

Le Département d'économie vous envoie sous pli le dossier sur la reconfiguration de ses programmes de spécialisation, majeure et mineure en économie. Je vous rappelle que l'UARD (économie) avait déjà approuvé et envoyé au Conseil de la faculté une première version de cette documentation. Le Conseil s'était prononcé sur deux éléments de ces propositions. Une des résolutions fut de choisir un cours de philosophie pour satisfaire à l'objectif de formation général #7 (Pensée logique et critique). L'autre résolution adoptée recommandait que les préalables pour le cours Économie de la santé soient trois crédits (3) de sciences sociales en plus d'un cours de statistique de base. Ces deux résolutions ont été intégrées dans les propositions de reconfiguration.

Le suivi au processus d'adoption de la reconfiguration des programmes d'économie fut suspendu en novembre 2009, en attente des recommandations du Sénat académique sur l'évaluation des programmes d'économie. En mai, 2010, le Sénat académique a adopté neuf (9) recommandations en rapport à l'évaluation des programmes d'économie. La recommandation #3 adoptée abolissait les neuf cours suivants : ECON1001, ECON1010, ECON2051, ECON3200, ECON3420, ECON3540, ECON3700, ECON3750 et ECON4300. Le Registraire a fait le suivi. La recommandation # 4 demande au Conseil d'examiner la pertinence et le besoin de 11 autres cours de sigle ECON. Pour le besoin immédiat de la reconfiguration, le Département d'économie tient à conserver ces cours, tout en se réservant le privilège de revoir cette décision pour certains de ces cours dans le futur. Les autres sept résolutions réfèrent essentiellement au renforcement des programmes d'économie, la première affirmant le maintien de ces programmes. Les propositions en question ont un horizon dépassant l'échéance de l'adoption du nouveau régime pédagogique en juillet 2011 et engagent la Faculté des arts et des sciences sociales dans le processus.

Avec l'abolition du cours ECON1010, les préalables d'un certain nombre de cours d'économie ont dû être modifiés : ECON2040, ECON3600, ECON3800 ET ECON4800. Des modifications aux préalables sont également proposées pour les cours ECON2220, ECON4200 et ECON4990 pour tenir compte de l'exigence de base en mathématiques (MATH1063) des programmes de spécialisation et de majeure en économie. Il y a également un ajout de préalable pour le cours Lectures dirigées (ECON4000) de même que pour le cours Projet de recherche empirique (ECON4990). Ces deux exigences se conforment à la pratique pour ces cours. Trois nouveaux cours sont proposés, Économie de l'environnement (ECON2060), Économie de la santé (ECON2070) et Théorie du commerce intern. (ECON4600). Un cours est annulé : Économie international (ECON2600).
4620

Au plan des objectifs de formation générale, sept des neufs objectifs sont rencontrés par des cours obligatoires ou des cours de la banque de cours de formation générale. Le Département propose de rencontrer l'objectif de formation générale #2 soit par les cours ECON2150 (Économie du développement) ou ECON3600 (Relations économiques intern.) ou bien par un cours de la banque de cours de la formation générale. Il propose également que l'objectif de formation générale #3 puisse être rencontré soit par les cours options ECON2040 (Questions écon. contemporaines) ou ECON3120 (Économie et éthique) ou bien par un cours de la banque de cours de la formation générale.

Veuillez agréer, madame la doyenne, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Ronald C. LeBlanc
Directeur
Département d'économie

p.j.

23/10.11



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 17 février 2011



Monsieur Neil Boucher
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Proposition de reconfiguration des programmes en économie

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents ayant trait au projet de reconfiguration des programmes de spécialisation, de majeure et de mineure en économie qui fut adopté lors du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales du 15 décembre 2010. Ce projet de reconfiguration, tel que décrit par le directeur LeBlanc, fait suite aux recommandations du Sénat académique du mois de mai 2010.

Nous tenons à souligner, tel que décrit dans la lettre du directeur LeBlanc, que la recommandation 4 se lisait comme suit :

« Que la Faculté des arts et des sciences sociales étudie la pertinence de maintenir ou la possibilité d'abolir les cours d'économie suivants et que, advenant que l'on décide de les abolir, l'on crée deux nouveaux cours en économie à contenu variable qui pourraient être offerts selon les besoins et la demande : ECON2040, ECON2050, ECON2130, ECON2300, ECON3050, ECON3800, ECON4010, ECON4020, ECON4240, ECON4500 et ECON4800. »

Tel que proposé par le Département d'économie, la Faculté des arts et des sciences sociales recommande le projet de reconfiguration des programmes en maintenant l'offre de tous les cours mentionnés ci-haut. À notre avis, l'abolition de ces cours fragiliserait les programmes de manière significative.

.../2

/2

De plus, bien que le cours *ECON3120* n'ait pas été offert depuis quelques années en raison de congés de maladie qui ont affecté la charge de cours des professeures et professeurs, nous souhaitons le maintenir dans la banque de cours. Il est par ailleurs prévu que le cours soit offert durant l'année académique 2011-2012.

Je vous soumetts ces propositions pour étude en souhaitant recevoir un appui favorable et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Lisa Roy
Vice-doyenne, Faculté des arts et des sciences sociales

- c.c. -Madame Isabelle McKee-Allain, doyenne de la FASS
-Monsieur Ronald C. LeBlanc, directeur du Département d'économie
- p.j. -Lettre du responsable de l'UARD d'économie
-Formulaires CPR-1, CPR-2, CPR-10 et CPR-11 de la spécialisation en économie
-Formulaires CPR-1, CPR-2, CPR-10 et CPR-11 de la majeure en économie
-Formulaires CPR-1, CPR-2, CPR-10 et CPR-11 de la mineure en économie
-Tous les formulaires CPR-4, CPR-5, CPR-6, CPR-7 et CPR-8



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 21 mars 2012

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Reconfiguration des programmes d'économie

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à la reconfiguration des programmes d'économie. Ces documents sont accompagnés par un document intitulé « Réponses aux corrections demandées par le Comité des programmes lors de sa réunion du 1^{er} avril 2011 » qui expose l'ensemble du dossier.

En espérant que le tout soit conforme aux souhaits du CPR et qu'il reçoive un appui favorable de sa part, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen par intérim de la Faculté des arts
et des sciences sociales


Jean-François Thibault

- p.j. L'ensemble du dossier
- c.c. Ronald C. LeBlanc, Directeur, Département d'économie
Lise Rodrigue, Responsable de la reconfiguration à la FASS

Note de service

Destinataire : Gaston LeBlanc, doyen
Faculté d'administration

Auteur : Ronald C. LeBlanc, directeur
Département d'économie

Objet : Cours ADGO3461

Date : le 24 mai 2011

Comme suivi à l'évaluation et la reconfiguration des programmes d'économie, l'UARD d'économie a proposé au Comité des programmes de formaliser la pratique qu'il a convenue avec votre faculté en 2005 d'inscrire les étudiantes et les étudiants de ses programmes de spécialisation et de majeure au cours ADCO3461 (Statistique en gestion). Annuellement, il y a eu entre 5 à 7 personnes en mesure de s'inscrire à ce cours.

Cet ajustement fut nécessaire après que le Département de mathématiques et statistique abolit le cours STAT3643 (Statistique inférentielle). Le cours suggéré comme remplacement STAT3423 (Conception et analyse d'expérience) ne convenait pas à nos besoins. Le Rapport d'évaluation Hudson-de Benedetti a jugé que la formation quantitative présentement en vigueur est comparable à celle des autres formations universitaires de la région.

En plus, dans la réforme de reconfiguration, l'UARD a inclu comme disciplines connexes, les cours de sigle ADCO, ADFI et ADFS.

L'UARD d'économie vous demande d'apporter ces propositions à votre conseil de faculté pour approbation.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 2 juin 2011

Monsieur Ronald LeBlanc
Directeur
Département d'économie
Pavillon Léopold-Taillon

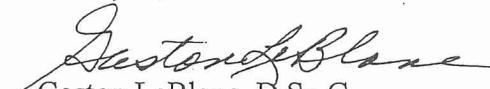
Monsieur LeBlanc,

La présente donne suite à votre note de service du 24 mai 2011 dans laquelle vous me demandez d'apporter au Conseil de la Faculté d'administration la demande du Département d'économie d'inclure des cours de sigle AD dans les programmes reconfigurés de spécialisation et de majeure en économie.

C'est avec plaisir que je vous informe qu'à sa réunion extraordinaire du 30 mai 2011, le Conseil de faculté a accepté votre demande d'inclure le cours ADGO3461 *Statistique en gestion* comme cours connexe obligatoire dans les programmes susmentionnés, à condition que vos étudiantes et étudiants aient suivi son préalable, soit le cours STAT2633 *Intro à la stat. appliquée*. Le Conseil a également accepté votre demande d'inclure des cours de sigles ADCO, ADFI et ADFS dans les programmes de spécialisation et de majeure en économie comme cours à option des disciplines connexes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur LeBlanc, mes salutations distinguées.

Le doyen,


Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/nb



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Note de service



Destinataire : Jean-François Thibault, vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Auteur : Ronald C. LeBlanc, directeur
Département d'économie

Objet : Abolition de cours

Date : Le 27 février 2012

Dans une correspondance du 12 janvier 2012, le Département d'économie justifiait de conserver le cours ECON4010 (Économie appliquée) ainsi :

Le Département d'économie souhaite conserver ce cours pour avoir au moins un cours de niveau 4000 où les étudiantes et étudiants de ses programmes d'économie pourraient approfondir des questions économiques en appliquant les modèles, théories et outils d'analyse assimilés durant les trois premières années de leur programme.

Puisqu'il propose de créer un cours de niveau 4000 à contenu variable, le cours ECON4010 devient une duplication sous un différent titre. Donc, le département ne voit pas l'utilité de continuer à l'inclure dans sa banque de sigles.

Quant aux cours ECON6010 (Thème de recherche), ECON6030 (Thèse), ECON6800 (Développement régional) et ECON6810 (Séminaire d'économie régional), le Département d'économie n'a pas offert ces cours pour ses besoins depuis la suspension des admissions à la Maîtrise es Arts en économie en 1998. Cependant, les cours ECON6800 et ECON6810 ont été offerts en surcharge pour répondre à un besoin de cours options pour les programmes de Maîtrise en Administration et Maîtrise en Administration Publique dans le passé. Le Département d'économie ne tient pas à les conserver.

pj

Réponses aux corrections demandées par le Comité des programmes lors de sa réunion du 1^{er} avril 2011

A. Sur le fond.

Point i - La banque de cours du Département d'économie

À la suite de la recommandation du Conseil des gouverneures, nous avons aboli les dix (10) cours suivants que nous ne pouvions offrir sur une base régulière : ECON2050, 2130, 2600, 3050, 3800, 4010, 4020, 4240, 4500 et 4800. Nous maintenons le cours ECON2300 *Organisation industrielle* puisqu'il sera à l'horaire à l'automne 2012.

Nous tenons quand même à ajouter quelques précisions sur l'offre de ces cours : Depuis plus de dix ans, le Département d'économie a réitéré dans ses rapports annuels que le coût de ses engagements en termes de cours de services, en plus de la répétition annuelle des mêmes cours à option pour répondre aux besoins d'autres programmes, était supporté par les étudiantes et étudiants des programmes d'économie, le sacrifice étant l'offre de cours à option pour ses propres étudiantes et étudiants. Tous ces engagements, à l'exception d'un cours, relèvent de l'époque où le département avait sept professeurs réguliers. Aujourd'hui, il y a quatre professeurs réguliers.

En présumant une charge d'enseignement normale de 15 crédits, il s'ensuit que l'équivalent d'une charge de 1,2 professeur du département est consacré exclusivement à fournir des cours aux étudiantes et étudiants d'autres programmes. En plus, un autre 12 crédits de cours à option en économie sont répétés annuellement parce qu'ils répondent aux besoins d'une autre faculté, ce qui prive nos propres étudiantes et étudiants de choix dans les cours à options une fois que ceux-ci sont faits. En présumant que ces quatre cours seraient normalement offerts aux deux années, le coût imputé en ressources professorales est entre 0,2 et 0,4 professeur, selon le nombre de cours assumés par des chargés d'enseignement à temps partiel. Au total, il ne reste que 2,4 à 2,6 effectifs professoraux au département pour offrir les programmes de spécialisation et de majeure en économie. Conséquemment, la marge de manœuvre pour offrir des cours à option est très mince, ce qui explique pourquoi si peu de cours à option sont offerts.

Point ii - La philosophie comme discipline connexe.

Le Département d'économie tient à réitérer ce qui est clairement énoncé dans les rapports d'évaluation de ses programmes et connu universellement dans la communauté académique. L'économie est une science sociale, au même titre que la sociologie, la science politique, la géographie, etc. Elle n'est pas une science administrative ni une science naturelle, bien qu'elle ait développé des affinités disciplinaires avec les mathématiques, la physique et la statistique. Les fondements des connaissances économiques remontent aux philosophes grecs, à la pensée scolastique du moyen âge, aux philosophes de la renaissance et du siècle de la lumière. Le père de la science économique, Adam Smith, était un philosophe. Ses deux principales œuvres furent *The Theory of Moral Sentiment* en 1759 et *An Inquiry into the Nature and the Causes of the Wealth of Nations* en 1776. L'histoire de la pensée économique n'est qu'une reprise des écrits philosophiques sur l'économie. Les théories se fondent sur l'existence de lois naturelles avancées par les philosophes grecs et s'inspirent de la pensée scolastique quant à la justice sociale et du libéralisme économique des philosophes du siècle de la lumière à l'ère moderne pour ses théories. Les concepts et les théories de la science économique ont leurs fondements dans la pensée philosophique alors que ses modèles s'inspirent de la physique¹.

¹ Hsieh, Ching-Yao et Meng-Hua Ye. *Economics, Philosophy and Physics*. M.E. Sharp Inc. Armonk, New York. 1991.

Point iii - La statistique comme discipline multidisciplinaire à l'économie.

Nous avons remplacé les cours de STAT par la liste des disciplines connexes dans les CPR-1 et les CPR-11. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 18 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT, TSOC. Toutefois, nous maintenons que la statistique est plus qu'une discipline connexe de l'économie. De plus, il avait été entendu que toutes les disciplines connexes d'une discipline permettaient de répondre à l'OFG4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité.

Point iv - La question des préalables.

Le cours ECON2600 a été aboli et remplacé par un cours de niveau plus élevé, ECON4620, pour refléter son contenu qui est un approfondissement théorique des connaissances, en rapport au cours ECON3600 qui est fondamentalement institutionnel. Quant aux préalables, le Département d'économie ne fait que suivre la pratique d'autres programmes de cette université qui n'exige que des cours de niveau 1000 comme préalables à des cours de niveau 4000. La conséquence de la pratique d'exiger des préalables supérieurs au niveau 1000 est qu'aucun de ces cours à option de niveau 4000 n'a été offert et plusieurs ont été retirés systématiquement de la banque de cours d'économie. En effet, depuis 2000, le Département d'économie n'a pas offert de cours à option de niveau 4000 ayant des préalables supérieurs au niveau 1000, exception faite du cours ECON4010 à une reprise. Cette pratique va à l'encontre de l'analyse de la qualité de la formation en économie découlant de l'évaluation des programmes d'économie de 1992. L'évaluateur Gérard Gaudet, éminent économiste de renommée nationale recommandait « Que plus de cours à option exigent des préalables qui dépassent les cours d'introduction ou de principes (voir page 6) »². À la page 6 du rapport, il écrit : « Il m'apparaît important qu'une plus grande proportion de cours ait comme préalables en particulier les cours de microéconomie et de macroéconomie intermédiaires – leur contenu étant bien ajusté en conséquence ».

Quant à la préoccupation du Comité des programmes que l'élévation de ce cours au niveau 4000 implique l'exclusion d'étudiantes et d'étudiants présentement capables de s'inscrire au cours ECON2600, le Département demeure perplexe puisqu'il n'y a pas de changement au niveau du préalable. Quel empêchement y a-t-il puisque les étudiantes et les étudiants s'y inscrivent maintenant?

B. La forme.

Point i - Consultation auprès de la Faculté d'administration pour le cours ADGO3461.

Vous trouverez ci-joint une lettre du doyen de la Faculté d'administration, Gaston LeBlanc, qui accepte la demande du Département d'économie d'inclure le cours ADGO3461 *Statistique en gestion* comme cours connexe obligatoire dans les programmes d'économie.

Point ii - Destinataires dans les CPR-4 – Nous avons remplacé et mis en gras l'expression « intéressés » par « du premier cycle » dans la case « destinataires » de tous les formulaires CPR-4 et CPR-5.

Point iii - Redondance des objectifs 2 et 3 dans les cours ECON2060 et ECON4620 - Nous avons éliminé un des deux objectifs (rayé et en gras dans les deux formulaires CPR-4).

Point iv - Changement de préalable pour le cours ECON4200 – Il n'y a aucun changement à effectuer puisqu'il s'agissait d'une erreur comme en témoigne un extrait du courriel du doyen la Faculté d'administration, Gaston LeBlanc :

² Gaudet, Gérard. Rapport d'évaluation des programmes de premier cycle en science économique de l'Université de Moncton. Avril, 1992. (p. 11).

Bonjour Ronald,

Une erreur s'est glissée dans le PV du Comité des programmes 110401 (point iv) concernant le cours mentionné en titre. Le cours ADGO2432 n'a pas changé de sigle dans notre projet de reconfiguration. C'est plutôt le ADGO2431 qui devient ADGO1431.

Gaston LeBlanc, D.Sc.G.
Doyen
Faculté d'administration
Université de Moncton

Point v - Redondance de l'objectif 2 dans les CPR-5 des cours ECON3600, ECON3800 et ECON4800 - Nous avons enlevé cet objectif dans le formulaire CPR-5 (rayé et en gras dans le formulaire) du cours ECON3600 puisque nous avons aboli les deux autres cours : ECON3800 et ECON4800.

L'objectif «Développer des habiletés de communication orale et de communication écrite» est jugé redondant, le professeur qui assume normalement ces cours accepte de les enlever. Cependant, il tient à expliquer qu'il s'agit d'habiletés qu'il considère comme importantes pour la formation des étudiantes et étudiants et que c'est une activité pédagogique et un élément d'évaluation dans ces cours.

Point vi - Remplacer «Introduire par Initier» dans les objectifs des cours d'économie - Le changement a été effectué dans les formulaires CPR-4 et CPR-5 et indiqué en gras.

Ronald C. LeBlanc, directeur du Département d'économie

Lise Rodrigue, responsable de la reconfiguration à la FASS

Le 5 mars 2012

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

Énoncé de programme

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales**
- 1.2 Unité responsable du programme : Département d'économie**
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)**
- 1.4 Diplôme accordé : B. Sc. Soc. (spécialisation en économie)**
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2011**

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Objectifs.

L'objectif principal du programme de spécialisation en économie est l'acquisition de connaissances approfondies et de compétences méthodologiques en science économique qui permettent à l'étudiante ou l'étudiant diplômé d'analyser en profondeur, dans une perspective économique, les choix individuels et collectifs, les conséquences de ces choix sur la société et, inversement, les conséquences des phénomènes collectifs sur les comportements individuels. Le programme offre une formation approfondie en théorie et en méthodes quantitatives.

En plus d'ouvrir à la profession d'économiste, la spécialisation en économie est une excellente préparation aux études supérieures en science économique et dans des disciplines connexes telles la finance, et dans des domaines professionnels tels l'administration des affaires, l'administration publique, le droit, le développement régional et international, l'enseignement post-secondaire, l'environnement, le journalisme et les relations internationales.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, etc. Les cours obligatoires de la formation fondamentale en économie sont en général des cours magistraux, dans lesquels sont exigés des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien assimilé les concepts, les modèles, les théories et les méthodes de la discipline. Les cours à option peuvent adopter différentes approches pédagogiques selon le champ d'étude et les objectifs d'apprentissage. Certains cours, par exemple le cours obligatoire ECON 3100 *Histoire de la pensée* et les cours à option ECON 2300 *Organisation industrielle* et ECON 2040 *Questions écon. contemporaines* exigent une participation active des étudiantes et étudiants, généralement sous forme de présentations orales et/ou d'une activité de recherche. Dans certains cours à option comme ECON 3500 *Finances publiques*, ECON 3510 *Budget de l'État*, ECON 3550 *Monnaie et crédit*, et ECON 3910 *Marchés des capitaux*, les étudiantes et étudiants doivent exploiter les banques de données statistiques et des logiciels pour faire une analyse empirique d'une question. Les cours obligatoires dans le cadre de la spécialisation, ECON 2220 et ECON 2230 en économie quantitative et ECON 4200 *Économétrie*, initient l'étudiante et l'étudiant à

l'application des mathématiques et des statistiques à l'économie et à l'utilisation de la méthode d'estimation de fonctions en exploitant les séries statistiques tirées de bases de données.

Le cours ECON 4990 *Projet de recherche empirique* (cours « capstone » de 6 cr.) est un exercice d'apprentissage individuel encadré par une ou un professeur. L'objectif du projet pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation est de démontrer ses compétences en recherche.

2.3 Résultats attendus.

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en économie est en mesure de faire des analyses empiriques des problèmes complexes de la société à l'aide de modèles, de théories économiques et de méthodes d'analyse apprises au cours des quatre années d'études. Elle ou il pourra ensuite examiner les solutions de rechange et choisir celle qui répond le plus efficacement à la résolution du problème, qu'il soit de nature microéconomique ou macroéconomique. L'étudiante ou l'étudiant sera également en mesure d'entreprendre des études supérieures en économie ou dans un autre domaine professionnel, tout comme elle ou il sera en mesure d'intégrer le milieu de travail.

3. La formation fondamentale

À l'instar des programmes de spécialisation en économie offerts à l'échelle du Canada, la formation fondamentale en économie à l'Université de Moncton s'articule autour de trois axes : la théorie microéconomique, la théorie macroéconomique et les méthodes quantitatives.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'étude en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Le programme de spécialisation comporte obligatoirement trois axes pour être reconnu par la communauté économique universitaire : un axe en macroéconomie d'un minimum de 9 crédits (ECON1020 *Principes économiques(macro)*, ECON3400 *Macroéconomie I* et ECON3410 *Macroéconomie II*), un axe en microéconomie d'un minimum de 9 crédits (ECON1030 *Principes économiques(micro)*, ECON3300 *Microéconomie I* et ECON3310 *Microéconomie II*) et un axe en méthodes quantitatives d'un minimum de 9 crédits (ECON2220 *Économie quantitative I*, ECON2230 *Économie quantitative II* et ECON4200 *Économétrie*) organisés selon des séquences cumulatives. Pour compléter ces séquences, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement faire 3 crédits préparatoires de mathématiques (MATH 1073 *Calcul différentiel*¹) et 3 crédits préparatoires de statistiques (ADGO 3461 *Statistique en gestion*). Conséquemment, la spécialisation comporte 42 crédits obligatoires (36 crédits en économie et 6 crédits dans des disciplines connexes), y compris ECON 4990 *Projet de recherche empirique* et ECON 3100 *Histoire de la pensée*. Les trois séquences (quantitative, macroéconomique et microéconomique) sont cumulatives, ce qui implique qu'il y a des préalables à respecter pour ces séquences à chacune des quatre étapes de la formation de la spécialisation en économie. L'étudiante ou l'étudiant à la spécialisation doit suivre 8 cours à option en économie (24 crédits) et 8 cours à option² (24 crédits) dans des disciplines connexes.

La formation fondamentale se prépare en trois étapes :

Étape 1 : En 1^{re} année, l'étudiante ou l'étudiant s'initie aux connaissances générales préalables à la formation générale avec les cours d'initiation au travail intellectuel et de formation linguistique en français et en anglais. Elle ou il prend également connaissance

¹ Il s'agit d'un nouveau cours créé par le Département de mathématiques et statistique dans le cadre de la reconfiguration.

² À noter que les étudiantes et les étudiants inscrits à la mineure, la majeure ou la spécialisation en économie ne peuvent suivre les cours dont le sigle se termine par un 1 : ECON1011 *Introduction à l'économie* et ECON2021 *Économie du vieillissement*. Il s'agit de cours de service pour les étudiantes et les étudiants des autres programmes.

des principes de base de la science économique. Déjà à ce niveau, la préparation inclut la connaissance des outils mathématiques et graphiques qui sont des éléments préalables aux cours d'économie quantitative et de théorie économique de la formation fondamentale. L'étudiante ou l'étudiant est aussi initié à la multidisciplinarité en suivant des cours à l'extérieur de sa discipline.

Étape 2 : En 2^e et 3^e années, l'étudiante ou l'étudiant approfondit les modèles et théories microéconomiques et macroéconomiques à l'aide des connaissances de base en principes économiques et mathématiques qu'elle ou il a acquises en 1^{re} année et les cours d'économie quantitative et d'histoire de la pensée suivis en deuxième année. Le cours ADGO3461 *Statistique en gestion* doit être suivi en deuxième année comme préparation à l'étape 3. Les cours à option en économie fournissent des connaissances descriptives, historiques, institutionnelles, de nouveaux concepts et des analyses propres au champ spécialisé en économie.

Étape 3 : En 4^e année, l'étudiante ou l'étudiant voit l'aspect plus pratique de la formation en économie et développe sa capacité de recherche et d'analyse en apprenant la méthode d'analyse économétrique et en préparant un mémoire de fin de baccalauréat qui lui permet d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de son programme. Étant donné qu'il n'y a que 9 crédits obligatoires, la 4^e année permet également de compléter la formation fondamentale avec les cours à option en économie et dans les disciplines connexes, ainsi que les cours de la formation générale et les cours au choix.

3.2 L'apport des disciplines connexes.

Les disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale en économie se divisent en deux catégories : la formation connexe obligatoire et la formation connexe optionnelle :

- les cours obligatoires de la formation connexe assurent que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances en mathématiques et en statistiques nécessaires pour suivre les cours théoriques (microéconomie et macroéconomie intermédiaires et avancées) et méthodologiques (économie quantitative et économétrie) dans la discipline principale. De plus, le cours PHIL 2270 *Logique symbolique* ou PHIL 2280 *Logique de l'argumentation* assure l'acquisition du raisonnement logique;
- les cours à option sont choisis en vue d'assurer une formation complémentaire appropriée à la discipline principale et adaptée aux intérêts individuels des étudiantes et étudiants. Ces choix sont fondés sur les besoins en formation exigés d'une diplômée ou d'un diplômé en économie sur le marché du travail et dans les différents programmes d'études supérieures auxquels elle ou il peut s'intéresser. Les cours connexes sont choisis dans les disciplines les plus complémentaires à la formation en économie en raison de leur champ de connaissances, des intérêts des étudiantes et étudiants et des besoins du marché du travail :
 - les cours de mathématiques et de statistiques sont particulièrement appropriés pour les étudiantes et étudiants intéressés aux études supérieures en économie ou à une formation théorique ou empirique;
 - les cours de science politique, de sociologie, d'histoire et de géographie sont des formations complémentaires qui ont bien servi nos diplômées et diplômés dans leurs projets subséquents de formation et de carrière en leur permettant d'une part de mieux comprendre la complexité des questions économiques et d'autre part, d'être en mesure d'identifier des solutions qui tiennent compte du contexte historique, géographique, sociologique et politique des problèmes;
 - les cours de comptabilité, finance et fiscalité sont particulièrement intéressants pour le marché du travail où la demande pour la formation en économie et finance est grande et croissante.

Le Département d'économie ne tient pas à désigner des cours spécifiques dans les disciplines connexes. Il opte plutôt en faveur d'orienter l'étudiante ou l'étudiant en fonction de son projet d'étude et de carrière.

3.3 Liste des cours de la formation fondamentale

Formation fondamentale	90
Discipline principale	60
Discipline principale – cours obligatoires	36
ECON 1020 Principes économiques (macro)	3
ECON 1030 Principes économiques (micro)	3
ECON 2220 Économie quantitative I	3
ECON 2230 Économie quantitative II	3
ECON 3100 Histoire de la pensée	3
ECON 3300 Microéconomie I	3
ECON 3310 Microéconomie II	3
ECON 3400 Macroéconomie I	3
ECON 3410 Macroéconomie II	3
ECON 4200 Économétrie	3
ECON 4990 Projet de recherche empirique	6
Discipline principale – cours à option	24
Choisir 24 crédits parmi tous les cours ECON	24
ECON2040 Questions écon. contemporaines	3
ECON2060 Économie de l'environnement	3
ECON2070 Économie de la santé	3
ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150 Économie du développement	3
ECON2300 Organisation industrielle	3
ECON2310 Économie managériale	3
ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120 Économie et éthique	3
ECON3170 Théorie des jeux	3
ECON3500 Finances publiques	3
ECON3510 Budget de l'État	3
ECON3520 Fédéralisme économique	3
ECON3550 Monnaie et crédit	3
ECON3600 Relations économiques intern.	3
ECON3910 Marchés des capitaux	3
ECON4000 Lectures dirigées	3
ECON4080 Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4620 Théorie du commerce intern.	3
Disciplines connexes	30
Disciplines connexes – cours obligatoires	6
MATH 1073 Calcul différentiel	3
ADGO 3461 Statistique en gestion	3
Disciplines connexes – cours à option	24
Choisir 3 crédits parmi STAT2603 Intro aux prob et statistique, STAT 2633 Intro à la stat appliquée ou STAT 2653 Statistique descriptive	3
Choisir 3 crédits parmi PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation	3
Choisir 18 crédits parmi : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT, TSOC	18

4. La formation générale

Étant donné la nature théorique et spécifiquement économique des cours obligatoires du programme de la spécialisation, certains des objectifs de formation générale sont couverts par les exigences de la formation fondamentale.

4.1 Initiation au travail intellectuel

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie devra suivre dès sa première année le cours FASS 1000 *Init. au travail intellectuel*, cours dont l'objectif est le développement d'habiletés, de connaissances et de compétences de base pour poursuivre des études universitaires.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie pourra suivre dans le cadre de sa formation fondamentale un des deux cours à option en économie qui portent sur une problématique internationale, soit ECON2150 *Économie du développement* ou ECON3600 *Relations économiques intern.* Le cours ECON2150 *Économie du développement* introduit les étudiantes et les étudiants à l'état de pauvreté et de sous développement de sociétés défavorisées, aux défis à soulever et aux politiques susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Le cours ECON3600 *Relations économiques intern.* aborde les relations économiques et financières entre les pays, en valorisant les échanges économiques qui conduisent non seulement à des rapprochements entre économies, mais aussi à la reconnaissance et au respect des valeurs et cultures des autres sociétés dans l'établissement des ententes formelles. Dans ce cas, elle ou il pourra suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et/ou cours au choix. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne suit pas ECON2150 ou ECON3600, elle ou il devra suivre un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.

4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie pourra suivre un des deux cours à option en économie qui abordent les questions de la responsabilité sociale et citoyenne, soit ECON2040 *Questions écon. contemporaines* ou ECON3120 *Économie et éthique*. Le cours ECON2040 *Questions écon. contemporaines* aborde des problématiques de la société canadienne qui sont non seulement de nature économique, mais qui sont analysées en tenant compte du contexte social, politique et même morale dans les politiques publiques pour traiter de ces questions. Le cours ECON3120 *Économie et éthique* examine la rationalité et la réalité économiques en rapport aux principes et règles de l'éthique en vue de développer chez l'étudiante et l'étudiant une perspective plus généraliste dans l'analyse des questions économiques. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne suit pas ECON2040 ou ECON3120, elle ou il devra suivre un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique Responsabilité sociale et citoyenne.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale qui inclut une composante de dix-huit crédits à option choisis parmi une liste de disciplines connexes. L'étudiante ou l'étudiant répond à cet objectif en réussissant un cours parmi les disciplines suivantes : ADCO ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT, TSOC. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et les cours au choix.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale, soit le cours obligatoire MATH 1073 *Calcul différentiel* en première année. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et cours au choix.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie devra suivre un cours tiré de la banque de cours des objectifs de formation générale pour l'objectif de sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de formation générale est satisfait en suivant un des cours à option PHIL 2270 *Logique symbolique* ou PHIL 2280 *Logique de l'argumentation*.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Pour se conformer à cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra réussir les cours FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite*.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie devra atteindre le niveau d'anglais du cours ANGL1031 *Language, Writing and Reading* ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix de la spécialisation en économie

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours à option de la discipline principale ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	ECON 2150 Économie du développement ou ECON 3600 Relations économiques intern. ou BCOFG**	X si ECON2150 ou ECON3600 est suivi
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours à option de la discipline principale ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	ECON 2040 Questions écon. contemporaines ou ECON 3120 Économie et éthique ou BCOFG**	X si ECON2040 ou ECON3120 est suivi
OFG 4- Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes)	ADCO ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT ou TSOC	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes).	MATH 1073 Calcul différentiel	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique: atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL 2270 Logique symbolique ou PHIL 2280 Logique de l'argumentation	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours <i>obligatoires</i> de la formation générale	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	
OFG 9 - Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 Language, Writing and Reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat au test de classement)	

*Le programme de spécialisation en économie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 9 crédits de cours au choix puisque trois (3) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale. Ce nombre pourrait passer à 12 crédits si ECON2150 ou ECON3600 a été suivi et à 15 crédits, si ECON2040 ou ECON31220 a été suivi.

** BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 15 décembre 2010

Département : Économie

Nom du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
1^{re} année	1^{re} année
OBLIGATOIRES 21 CR.	FORMATION FONDAMENTALE :
ANGL1031 Language writing and reading 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
ECON1020 Principes économiques (macro) 3	ECON1020 Principes économiques (macro) 3 cr.
ECON1030 Principes économiques (micro) 3	ECON1030 Principes économiques (micro) 3 cr.
FRAN1500 Communication orale 3	6 CR.
FRAN1600 Communication écrite ¹ 3	<u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u>
MATH1063 Analyse math. appliquée 3	MATH1073 Calcul différentiel 3 CR.
STAT2653 Statistique descriptive 3	<u>Disciplines connexes : cours à option</u>
	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
	STAT2603 Intro aux prob et statistique
	STAT2633 Intro à la stat appliquée ou
	STAT2653 Statistique descriptive 3 cr.
OPTION 9 CR.	Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC 6 cr.
Sciences sociales : 3 cours d'introduction à trois disciplines différentes de la faculté (DEMO, PSCY, SOCI, SCPO, TSOC) autres que ceux de la discipline de la majeure ou de la spécialisation.	9 CR
TOTAL 30 CR.	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :
	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	ANGL1031 ⁽¹⁾ Language, writing and reading 3 cr.
	⁽¹⁾ (ou niveau supérieur selon le test de classement)
	12 CR.
	TOTAL 30 CR.
2^e année	2^e ANNÉE
OBLIGATOIRES 9 CR.	FORMATION FONDAMENTALE :
ECON2220 ECON2230 ECON3100	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
	ECON2220 Économie quantitative I 3 cr.
	ECON2230 Économie quantitative II 3 cr.
	ECON3100 Histoire de la pensée 3 cr.
OPTION 18 CR.	9 CR
Choisir 6 crédits parmi les cours ECON (excluant les cours dont le sigle se termine par un 1).	<u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u>
Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste A.	Choisir 6 crédits parmi les cours ECON 6 CR
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	<u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u>
HIST1402 HIST2422 HIST2611 HIST2810	ADGO3461 Statistique en gestion 3 CR

¹ Voir l'avis en page 43

CHOIX	3 CR.	<u>Disciplines connexes : cours à option</u>	
TOTAL	30 CR.	PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation	3 cr.
		Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	3 cr.
			6 CR.
		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :	
		Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3 cr.
		Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr.
			6 CR.
			<u>TOTAL 30 CR.</u>
3 ^e et 4 ^e années		3^e ANNÉE	
OBLIGATOIRES	21 CR.	FORMATION FONDAMENTALE :	
ECON3300 ECON3310 ECON3400 ECON3410 ECON4200 ECON4990		<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>	
		ECON3300 Microéconomie I	3 cr.
		ECON3310 Microéconomie II	3 cr.
		ECON3400 Macroéconomie I	3 cr.
		ECON3410 Macroéconomie II	3 cr.
OPTION	27 CR.		12 CR.
Choisir 18 crédits parmi les cours ECON (excluant les cours dont le sigle se termine par un 1), dont 12 crédits des niveaux 3000 et 4000.		<u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u>	
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PSYC2050 STAT3123		Choisir 6 crédits parmi les cours ECON	6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL3420 PHIL3430 PHIL3422			6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2240 PHIL3462 SOCI1410 SOCI3810 SOCI4575		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :	
		Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 2 (<i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</i>) si ECON2150 ou ECON3600 n'a pas été suivi. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	
CHOIX	12 CR.	Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 3 (<i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i>) si ECON2040 ou ECON3120 n'a pas été suivi. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	
TOTAL	60 CR.		6 CR.
GLOBAL	120 CR.		<u>TOTAL 30 CR.</u>
Liste A :		4^e ANNÉE	
ADCO1010; MATH1163;MATH2513;MATH-3553; PSYC2500:PSYC3510; SCPO2100;SCPO2210; SCPO2220;SCPO3200;SCPO3211;SOCI-2102;SOCI- 2510;SOCI4530;TSOC1305;TSOC3305		FORMATION FONDAMENTALE :	
		<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>	
		ECON4200 Économétrie	3 cr.
		ECON4990 Projet de recherche empirique	6 cr.
			9 CR.
		<u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u>	
		Choisir 12 crédits parmi les cours ECON	12 CR.

	<p><u>Disciplines connexes : cours à option</u> Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC 3 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 6 crédits de cours au choix 6 CR.</p> <p style="text-align: right;"><u>TOTAL 30 CR.</u></p> <p style="text-align: right;">-----</p> <p>GLOBAL 120 CR.</p> <p>⁽²⁾ Liste des cours à options de la spécialisation :</p> <table border="0"> <tr><td>ECON2040</td><td>Questions écon. contemporaines</td></tr> <tr><td>ECON2060</td><td>Économie de l'environnement</td></tr> <tr><td>ECON2070</td><td>Économie de la santé</td></tr> <tr><td>ECON2080</td><td>Thèmes spéciaux en économie I</td></tr> <tr><td>ECON2150</td><td>Économie du développement</td></tr> <tr><td>ECON2300</td><td>Organisation industrielle</td></tr> <tr><td>ECON2310</td><td>Économie managériale</td></tr> <tr><td>ECON3080</td><td>Thèmes spéciaux en économie II</td></tr> <tr><td>ECON3120</td><td>Économie et éthique</td></tr> <tr><td>ECON3170</td><td>Théorie des jeux</td></tr> <tr><td>ECON3500</td><td>Finances publiques</td></tr> <tr><td>ECON3510</td><td>Budget de l'État</td></tr> <tr><td>ECON3520</td><td>Fédéralisme économique</td></tr> <tr><td>ECON3550</td><td>Monnaie et crédit</td></tr> <tr><td>ECON3600</td><td>Relations économiques intern.</td></tr> <tr><td>ECON3910</td><td>Marchés des capitaux</td></tr> <tr><td>ECON4000</td><td>Lectures dirigées</td></tr> <tr><td>ECON4080</td><td>Thèmes spéc. en économie III</td></tr> <tr><td>ECON4620</td><td>Théorie du commerce intern.</td></tr> </table>	ECON2040	Questions écon. contemporaines	ECON2060	Économie de l'environnement	ECON2070	Économie de la santé	ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	ECON2150	Économie du développement	ECON2300	Organisation industrielle	ECON2310	Économie managériale	ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	ECON3120	Économie et éthique	ECON3170	Théorie des jeux	ECON3500	Finances publiques	ECON3510	Budget de l'État	ECON3520	Fédéralisme économique	ECON3550	Monnaie et crédit	ECON3600	Relations économiques intern.	ECON3910	Marchés des capitaux	ECON4000	Lectures dirigées	ECON4080	Thèmes spéc. en économie III	ECON4620	Théorie du commerce intern.
ECON2040	Questions écon. contemporaines																																						
ECON2060	Économie de l'environnement																																						
ECON2070	Économie de la santé																																						
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I																																						
ECON2150	Économie du développement																																						
ECON2300	Organisation industrielle																																						
ECON2310	Économie managériale																																						
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II																																						
ECON3120	Économie et éthique																																						
ECON3170	Théorie des jeux																																						
ECON3500	Finances publiques																																						
ECON3510	Budget de l'État																																						
ECON3520	Fédéralisme économique																																						
ECON3550	Monnaie et crédit																																						
ECON3600	Relations économiques intern.																																						
ECON3910	Marchés des capitaux																																						
ECON4000	Lectures dirigées																																						
ECON4080	Thèmes spéc. en économie III																																						
ECON4620	Théorie du commerce intern.																																						

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : _____

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
ECON1011	3	ECON1011	3	
ECON1020	3	ECON1020	3	
ECON1030	3	ECON1030	3	
ECON2021	3	ECON2021	3	
ECON2040	3	ECON2040	3	
ECON2050	3			
		ECON2060	3	
		ECON2070	3	
		ECON2080	3	
ECON2130	3			
ECON2150	3	ECON2150	3	
ECON2220	3	ECON2220	3	
ECON2230	3	ECON2230	3	
ECON2300	3	ECON2300	3	
ECON2310	3	ECON2310	3	
ECON2600	3			
ECON3050	3			
		ECON3080	3	
ECON3100	3	ECON3100	3	
ECON3120	3	ECON3120	3	
ECON3170	3	ECON3170	3	
ECON3300	3	ECON3300	3	
ECON3310	3	ECON3310	3	
ECON3400	3	ECON3400	3	
ECON3410	3	ECON3410	3	
ECON3500	3	ECON3500	3	
ECON3510	3	ECON3510	3	
ECON3520	3	ECON3520	3	
ECON3550	3	ECON3550	3	
ECON3600	3	ECON3600	3	
ECON3800	3			
ECON3910	3	ECON3910	3	
ECON4000	3	ECON4000	3	
ECON4010	3			
ECON4020	3			
		ECON4080	3	
ECON4200	3	ECON4200	3	
ECON4240	3			
ECON4500	3			
		ECON4620	3	
ECON4800	3			
ECON4990	6	ECON4990	6	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Spécialisation en économie/ Majeure en économie/ Mineure en économie

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			ECON2040	Questions écon. contemporaines	3
			ECON2150	Économie du développement	2
			ECON3120	Économie et éthique	3
			ECON3600	Relations économiques intern.	2

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2011
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. Sc. Soc. (spécialisation en économie)

1.4 Durée du programme

4 années

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 années
Edmundston	2 premières années*
Shippagan	première année*

*Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Le 1 juillet 2011.

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif du programme est l'acquisition de connaissances approfondies et de compétences méthodologiques dans la science économique pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant diplômé d'analyser en profondeur, dans une perspective économique, les choix individuels et collectifs et les conséquences de ces choix sur la société. La spécialisation en économie prépare aussi aux études supérieures en économie et aux domaines connexes comme l'administration, le droit, les finances, les relations internationales.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales et travaux de recherche individuels. Les cours obligatoires sont généralement des cours magistraux dans lesquels sont exigés des travaux pratiques pour démontrer l'assimilation des concepts, des modèles, des théories et des méthodes de la discipline. Les cours à option dans la discipline permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'appliquer les connaissances acquises à l'analyse de problèmes spécifiques en

exploitant les banques de données et les logiciels et en préparant des rapports de recherche et des présentations orales des résultats.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Note : Le cours MATH1073, *Calcul différentiel*, obligatoire dans le programme, exige le préalable MATH30421 (cours du secondaire au Nouveau-Brunswick) ou MATH1123 (cours offert à l'Université de Moncton) ou l'équivalent.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

ECON1020	Principes économiques (macro)	3
ECON1030	Principes économiques (micro)	3
ECON2220	Économie quantitative I	3
ECON2230	Économie quantitative II	3
ECON3100	Histoire de la pensée	3
ECON3300	Microéconomie I	3
ECON3310	Microéconomie II	3
ECON3400	Macroéconomie I	3
ECON3410	Macroéconomie II	3
ECON4200	Économétrie	3
ECON4990	Projet de recherche empirique	6
		36 cr.

Cours à option

Choisir 24 crédits (8 cours) parmi les cours suivants :

ECON2040	Questions écon. contemporaines	3
ECON2060	Économie de l'environnement	3
ECON2070	Économie de la santé	3
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150	Économie du développement	3
ECON2300	Organisation industrielle	3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

ECON2310	Économie managériale	3
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120	Économie et éthique	3
ECON3170	Théorie des jeux	3
ECON3500	Finances publiques	3
ECON3510	Budget de l'État	3
ECON3520	Fédéralisme économique	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3600	Relations économiques intern.	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4000	Lectures dirigées	3
ECON4080	Thèmes spéciaux en économie III	3
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3
		24 cr.
	Total de la discipline principale	60 cr.

Disciplines connexes

<u>Cours obligatoires</u>		
MATH1073	Calcul différentiel	3
ADGO3461	Statistique en gestion	3
		6 cr.
<u>Cours à option</u>		
<i>Choisir 3 crédits parmi :</i>		3
STAT2603	Intro aux prob et statistique	
STAT2633	Intro à la stat appliquée	
STAT2653	Statistique descriptive	
<i>Choisir 3 crédits parmi :</i>		3
PHIL2270	Logique symbolique	
PHIL2280	Logique de l'argumentation	
<i>Choisir 18 crédits parmi les disciplines suivantes :</i>		18
ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC.		
		24 cr.
	Total des disciplines connexes	30 cr.
	Total de la formation fondamentale	90 cr.
	Total de la formation générale	<u>30 cr.</u>
	GLOBAL	120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))

- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en économie

Tableau 1 – Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON1020 Principes économiques (macro)	3	
ECON1030 Principes économiques (micro)	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
MATH1073 Calcul différentiel	3	OFG 5
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi : STAT2603 Intro aux prob et statistique, STAT2633 Intro à la Stat appliquée ou STAT2653 Statistique descriptive	3	
Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	6	OFG 4
II. Formation générale (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL1031 Language, writing and reading (ou niveau supérieur selon le test de classement)	3	OFG 9

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON2220 Économie quantitative I	3	
ECON2230 Économie quantitative II	3	
ECON3100 Histoire de la pensée	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les cours ECON	6	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
ADGO 3461 Statistique en gestion	3	
Disciplines connexes – Cours à option		
PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	OFG 7
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3	OFG 6
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON3300 Microéconomie I	3	
ECON3310 Microéconomie II	3	
ECON3400 Macroéconomie I	3	
ECON3410 Macroéconomie II	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les cours ECON	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	6	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation) si vous n'avez pas suivi ECON2150 ou ECON3600. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	3	OFG2
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de la formation générale permettant de répondre à l'OFG 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne) si vous n'avez pas suivi ECON2040 ou ECON3120. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	3	OFG3

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON4200 Économétrie	3	
ECON4990 Projet de recherche empirique	6	
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 12 crédits parmi les cours ECON	12	
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours aux choix	6	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en sciences sociales avec spécialisation en économie.

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ECON2150 Économie du développement <i>ou</i> ECON3600 Relations économiques intern. <i>ou</i> Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	Choisir un cours au choix si ECON2150 ou ECON3600 a été suivi
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ECON2040 Questions écon. contemporaines <i>ou</i> ECON3120 Économie et éthique <i>ou</i> Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	Choisir un cours au choix si ECON2040 ou ECON3120 a été suivi
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT <i>ou</i> TSOC	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 Calcul différentiel	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL2270 Logique symbolique <i>ou</i> PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 Language writing and reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	3	

Notes :

1. Dans le cadre du programme de B.Sc. Soc. avec spécialisation en économie, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B. Sc. Soc. avec spécialisation en économie, la **formation fondamentale** permet de répondre à **trois (3), quatre (4) ou cinq (5) OFG** :

- OFG 2 au moyen des cours à option ECON2150 ou ECON3600. Notez que, dans le cas où vous ne suivez pas l'un de ces cours à option, vous devez choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la catégorie 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation);
- OFG 3 au moyen des cours à option ECON2040 ou ECON3120. Notez que, dans le cas où vous ne suivez pas l'un de ces cours à option, vous devez choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la catégorie 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne);
- OFG 4 au moyen du cours à option choisi parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT ou TSOC;
- OFG 5 au moyen du cours MATH1073;
- OFG 7 au moyen du cours à option PHIL2270 ou PHIL2280.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000
- OFG 8 au moyen des deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL1031 ou, selon le test de classement, un cours ANGL de niveau supérieur.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir un (1), deux (2) ou trois (3) cours de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante :

- OFG 2 : Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation, si vous n'avez pas suivi un des deux cours à option ECON2150 ou ECON3600;
- OFG 3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne, si vous n'avez pas suivi un des deux cours à option ECON2040 ou ECON3120 ;
- OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **9 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix. Si vous avez suivi un des deux cours à option ECON2150 ou ECON3600 pour satisfaire à l'OFG 2, vous devrez suivre **12 crédits de cours au choix**. Si vous avez également suivi ECON2040 ou ECON3600 pour satisfaire à l'OFG 3, vous devrez suivre **15 crédits de cours au choix**.

2. Tableau de la liste des cours à option en économie:

ECON2040	Questions écon. contemporaines	3
ECON2060	Économie de l'environnement	3
ECON2070	Économie de la santé	3
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150	Économie du développement	3
ECON2300	Organisation industrielle	3
ECON2310	Économie managériale	3
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120	Économie et éthique	3
ECON3170	Théorie des jeux	3
ECON3500	Finances publiques	3
ECON3510	Budget de l'État	3
ECON3520	Fédéralisme économique	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3600	Relations économiques intern.	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4000	Lectures dirigées	3
ECON4080	Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

1.1 Faculté : Arts et sciences sociales

1.2 Unité responsable du programme : Département d'économie

1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie)

1.4 Diplôme accordé : B. Sc. Soc. (majeure en économie)

1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2011

2. Description générale du programme

2.1 Objectifs

L'objectif premier du programme de majeure en économie vise l'acquisition de solides connaissances dans le domaine de la science économique qui permettent à l'étudiante et l'étudiant d'analyser, dans une perspective économique, des problèmes concrets liés au domaine de l'économie. Par le choix d'une mineure dans une discipline complémentaire, l'étudiante ou l'étudiant acquiert un deuxième fondement de connaissances disciplinaires lui permettant de poursuivre des études supérieures ou une carrière dans des domaines connexes à l'économie aussi bien qu'en économie.

La majeure en économie, jumelée à une mineure dans un domaine connexe est une excellente préparation pour les études supérieures dans des domaines professionnels tels que l'administration des affaires, l'administration publique, le droit, le développement régional et international, l'enseignement, l'environnement, la finance, le journalisme et les relations internationales.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travail de recherche individuel, etc. Les cours obligatoires de la formation fondamentale en économie sont en général des cours magistraux dans lesquels sont exigés des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien assimilé les concepts, les modèles, les théories et les méthodes de travail de la discipline. Les cours à option peuvent adopter différentes approches pédagogiques selon le champ d'étude et les objectifs d'apprentissage. Certains cours, par exemple le cours obligatoire ECON3100 *Histoire de la pensée* et les cours à option ECON2300 *Organisation industrielle* et ECON2040 *Questions écon. contemporaines* exigent une participation active des étudiantes et étudiants, généralement sous forme de présentations orales et/ou d'une activité de recherche. Dans certains cours à option comme ECON3500 *Finances publiques*, ECON3510 *Budget de l'État*, ECON3550 *Monnaie et crédit* et ECON3910 *Marchés des capitaux*, les étudiantes et étudiants doivent exploiter les banques de données statistiques et des logiciels pour faire une analyse empirique d'une question.

2.3 Résultats attendus.

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en économie est en mesure de faire des analyses de problèmes complexes de la société en combinant les connaissances et compétences acquises en économie avec celles liées à son second domaine d'études (mineure) pour proposer une solution qui tienne compte de considérations plus générales.

3. La formation fondamentale

La formation fondamentale

À l'instar des programmes de majeure en économie offerts à l'échelle du Canada, la formation fondamentale en économie à l'Université de Moncton s'articule autour de trois axes : la théorie microéconomique, la théorie macroéconomique et les méthodes quantitatives.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'étude en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Le programme de la majeure comporte obligatoirement trois axes pour être reconnu par la communauté économique universitaire : un axe en macroéconomie d'un minimum de 9 crédits (ECON1020 *Principes économiques(macro)*, ECON3400 *Macroéconomie I* et ECON3410 *Macroéconomie II*), un axe en microéconomie d'un minimum de 9 crédits (ECON1030 *Principes économiques(micro)*, ECON3300 *Microéconomie I* et ECON3310 *Microéconomie II*) et un axe en méthodes quantitatives d'un minimum de 6 crédits (ECON2220 *Économie quantitative I*, ECON2230 *Économie quantitative II*) organisés selon des séquences cumulatives. Pour compléter ces séquences, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement faire 3 crédits préparatoires de mathématiques (MATH1073 *Calcul différentiel*¹) et 3 crédits préparatoires de statistiques (ADGO3461 *Statistique en gestion*). Conséquemment, la majeure comporte 33 crédits obligatoires (27 crédits en économie et 6 crédits dans des disciplines connexes). Les trois séquences (quantitative, macroéconomique et microéconomique) sont cumulatives, ce qui implique qu'il y a des préalables à respecter pour ces séquences jusqu'à la troisième étape de la formation de la majeure en économie. L'étudiante ou l'étudiant à la majeure doit suivre 7 cours à option en économie (21 crédits) et 4 cours à option² (12 crédits) dans des disciplines connexes. L'étudiante ou l'étudiant complète son programme avec 8 cours (24 crédits) dans la mineure de son choix.

La formation fondamentale se prépare en trois étapes :

Étape 1 : En 1^{re} année, l'étudiante ou l'étudiant s'initie aux connaissances générales préalables à la formation générale avec les cours d'initiation au travail intellectuel, de formation linguistique en français et en anglais. Elle ou il prend également connaissance des principes de base de la science économique. Déjà à ce niveau, la préparation inclut la connaissance des outils mathématiques et graphiques qui sont des éléments préalables aux cours d'économie quantitative et de théorie économique de la formation fondamentale. L'étudiante ou l'étudiant est aussi initié à la multidisciplinarité en suivant des cours à l'extérieur de sa discipline principale.

Étape 2 : En 2^e et 3^e années, l'étudiante ou l'étudiant approfondit les modèles et théories microéconomiques et macroéconomiques à l'aide des connaissances de base en principes économiques et mathématiques qu'elle ou il a acquises en 1^{re} année et les cours d'économie quantitative et d'histoire de la pensée suivis en 2^e année. Le cours obligatoire des disciplines connexes ADGO3461 *Statistique en gestion* est suivi en 2^e année. Les cours à option en économie fournissent des connaissances descriptives, historiques, institutionnelles, de nouveaux concepts et des analyses propres au champ spécialisé en économie.

¹ Il s'agit d'un nouveau cours créé par le Département de mathématiques et statistique dans le cadre de la reconfiguration.

² À noter que les étudiantes et les étudiants inscrits à la mineure, la majeure ou la spécialisation en économie ne peuvent suivre les cours dont le sigle se termine par un 1 : ECON1011 *Introduction à l'économie* et ECON2021 *Économie du vieillissement*. Il s'agit de cours de service pour les étudiantes et les étudiants des autres programmes.

Étape 3 : En 4^e année, l'étudiante ou l'étudiant termine sa formation fondamentale en économie en suivant des cours à option dans la discipline principale et dans les disciplines connexes ainsi que des cours de la mineure et de la formation générale.

3.2 L'apport des disciplines connexes.

Les disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale de la majeure en économie se divisent en deux catégories : la formation connexe obligatoire et la formation connexe optionnelle :

- les cours obligatoires dans les disciplines connexes assurent que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances en mathématique et en statistique nécessaires pour suivre les cours théoriques (microéconomie et macroéconomie intermédiaires) et méthodologique dans la discipline principale. De plus, le cours PHIL 2270 *Logique symbolique* ou PHIL 2280 *Logique de l'argumentation* assure l'acquisition du raisonnement logique;
- les cours à option dans les disciplines connexes sont choisis en vue d'assurer une formation complémentaire appropriée à la discipline principale et adaptée aux intérêts individuels des étudiantes et étudiants. Ces choix sont fondés sur les besoins en formation exigés d'une diplômée ou d'un diplômé en économie sur le marché du travail et les différents programmes d'études supérieures auxquels elle ou il peut s'intéresser.
- les cours de science politique, de sociologie, d'histoire et de géographie sont des formations complémentaires qui ont bien servi nos diplômées et diplômés dans leurs projets subséquents de formation et de carrière en leur permettant d'une part de mieux comprendre la complexité des questions économiques et d'autre part, d'être en mesure d'identifier des solutions qui tiennent compte du contexte historique, géographique, sociologique et politique des problèmes;
- les cours de comptabilité, finance et fiscalité sont particulièrement intéressants pour le marché du travail où la demande pour la formation en économie et finance est grande et croissante.

Le Département d'économie ne tient pas à imposer des contraintes dans le choix des cours spécifiques dans ces disciplines connexes. Il opte plutôt pour orienter l'étudiante ou l'étudiant en fonction de son projet d'étude et de carrière.

3.3 Liste des cours de la formation fondamentale

Formation fondamentale	66
Discipline principale	48
Discipline principale – cours obligatoires	27
ECON1020 Principes économiques (macro)	3
ECON1030 Principes économiques (micro)	3
ECON2220 Économie quantitative I	3
ECON2230 Économie quantitative II	3
ECON3100 Histoire de la pensée	3
ECON3300 Microéconomie I	3
ECON3310 Microéconomie II	3
ECON3400 Macroéconomie I	3
ECON3410 Macroéconomie II	3
Discipline principale – cours à option	21
Choisir 21 crédits parmi tous les cours ECON	21
ECON2040 Questions écon. contemporaines	3
ECON2060 Économie de l'environnement	3
ECON2070 Économie de la santé	3
ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150 Économie du développement	3
ECON2300 Organisation industrielle	3
ECON2310 Économie managériale	3
ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120 Économie et éthique	3
ECON3170 Théorie des jeux	3

ECON3500 Finances publiques	3
ECON3510 Budget de l'État	3
ECON3520 Fédéralisme économique	3
ECON3550 Monnaie et crédit	3
ECON3600 Relations économiques intern.	3
ECON3910 Marchés des capitaux	3
ECON4000 Lectures dirigées	3
ECON4080 Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4200 Économétrie	3
ECON4620 Théorie du commerce intern.	3
Disciplines connexes – cours obligatoires	6
MATH1073 Calcul différentiel	3
ADGO3461 Statistique en gestion	3
Disciplines connexes – cours à option	12
Choisir 3 crédits parmi STAT2603 Intro aux prob et statistique, STAT 2633 Intro à la stat appliquée ou STAT 2653 Statistique descriptive	3
Choisir 3 crédits parmi PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation	3
Choisir 6 crédits parmi : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT, TSOC	6

4. La formation générale

4.1 Initiation au travail intellectuel

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en économie devra suivre dès sa première année le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, cours dont l'objectif est le développement d'habitudes, de connaissances et de compétences de base pour poursuivre des études universitaires.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en économie pourra suivre dans le cadre de sa formation fondamentale un des deux cours à option en économie qui portent sur une problématique internationale, soit ECON2150 *Économie du développement* ou ECON3600 *Relations économiques intern.* Le cours ECON2150 *Économie du développement* introduit les étudiantes et les étudiants à l'état de pauvreté et de sous développement de sociétés défavorisées, aux défis à soulever et aux politiques susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Le cours ECON3600 *Relations économiques intern.* aborde les relations économiques et financières entre les pays, en valorisant les échanges économiques qui conduisent non seulement à des rapprochements entre économies, mais aussi à la reconnaissance et au respect des valeurs et cultures des autres sociétés dans l'établissement des ententes formelles. Dans ce cas, elle ou il pourra suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et/ou cours au choix. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne suit pas ECON2150 ou ECON3600, elle ou il devra suivre un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.

4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en économie pourra suivre un des deux cours à option en économie qui abordent les questions de la responsabilité sociale et citoyenne, soit ECON2040 *Questions écon. contemporaines* ou ECON3120 *Économie et éthique*. Le cours ECON2040 *Questions écon. contemporaines* aborde des problématiques de la société canadienne qui sont non seulement de nature économique, mais qui sont analysées en tenant compte du contexte social, politique et même morale dans les politiques publiques pour traiter de ces questions. Le cours ECON3120 *Économie et éthique* examine la rationalité et la réalité économiques en rapport aux principes et règles de l'éthique en vue de développer chez

l'étudiante et l'étudiant une perspective plus généraliste dans l'analyse des questions économiques. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne suit pas ECON2040 ou ECON3120, elle ou il devra suivre un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique Responsabilité sociale et citoyenne.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale qui inclut une composante de dix-huit crédits à option choisis parmi une liste de disciplines connexes. L'étudiante ou l'étudiant répond à cet objectif en réussissant un cours parmi les disciplines suivantes : ADCO ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT, TSOC. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et les cours au choix.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale, soit le cours obligatoire de MATH1073 *Calcul différentiel* en première année. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et cours au choix.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en économie devra suivre un cours choisi dans la Banque de cours des objectifs de formation générale.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de la formation générale est satisfait en suivant le cours PHIL2270 *Logique symbolique* ou PHIL2280 *Logique de l'argumentation*.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Pour se conformer à cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra réussir les cours FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite*.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en économie devra atteindre le niveau d'anglais du cours ANGL1031 *Language, Writing and Reading* (ou un cours de ANGL niveau supérieur selon le résultat du test de classement).

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix de la spécialisation en économie

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours à option de la discipline principale ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	ECON 2150 Économie du développement ou ECON 3600 Relations économiques intern. ou BCOFG**	X si ECON2150 ou ECON3600 est suivi
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours à option de la discipline principale ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	ECON 2040 Questions écon. contemporaines ou ECON 3120 Économie et éthique BCOFG**	X si ECON2040 ou ECON3120 est suivi
OFG 4- Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes)	ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT ou TSOC	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes).	MATH 1073 Calcul différentiel	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique: atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL 2270 Logique symbolique ou PHIL 2280 Logique de l'argumentation	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	
OFG 9 - Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 Language, Writing and Reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat au test de classement)	

*Le programme de spécialisation en économie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 9 crédits de cours au choix puisque trois (3) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale. Ce nombre pourrait passer à 12 crédits si ECON2150 ou ECON3600 a été suivi et à 15 crédits si ECON2040 ou ECON31220 a été suivi.

** BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 15 décembre 2010

Département : Économie

Nom du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
1^{re} année	1^{re} année
OBLIGATOIRES 21 CR.	FORMATION FONDAMENTALE :
ANGL1031 Language writing and reading 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
ECON1020 Principes économiques (macro) 3	ECON1020 Principes économiques (macro) 3 cr.
ECON1030 Principes économiques (micro) 3	ECON1030 Principes économiques (micro) 3 cr.
FRAN1500 Communication orale 3	6 CR.
FRAN1600 Communication écrite ¹ 3	
MATH1063 Analyse math. appliquée 3	<u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u>
STAT2653 Statistique descriptive 3	MATH1073 Calcul différentiel 3 CR.
OPTIONS 9 CR.	<u>Disciplines connexes : cours à option</u>
Sciences sociales : 3 cours d'introduction à trois disciplines différentes de la faculté (DEMO, PSCY, SOCI, SCPO, TSOC), autres que ceux de la discipline de la majeure ou de la spécialisation.	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
	STAT2603 Intro aux prob et statistique
	STAT2633 Intro à la stat appliquée ou
	STAT2653 Statistique descriptive 3 CR.
TOTAL 30 CR.	Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes :
	ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC 3 CR.
	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :
	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	ANGL1031 ⁽¹⁾ Language, writing and reading 3 cr.
	⁽¹⁾ (ou niveau supérieur selon le test de classement) 12 CR.
	Choisir 3 crédits de cours au choix 3 CR.
	TOTAL 30 CR.

¹ Voir l'avis en page 43

Formulaire CPR-2000-2 (Proposition de modification d'un programme)

OPTION	9 CR.	2^e ANNÉE
Choisir 3 crédits parmi les cours ECON (excluant les cours dont le sigle se termine par un 1). Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A. Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2240 PHIL3462 SOCI1410 SOCI3810 SOCI4575		FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> ECON2220 Économie quantitative I 3 cr. ECON2230 Économie quantitative II 3 cr. ECON3100 Histoire de la pensée 3 cr. 9 CR.
COURS DE LA MINEURE CHOIX	6 CR. 6 CR.	<u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u> Choisir 6 crédits parmi les cours ECON 6 CR.
TOTAL	30 CR	<u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u> ADGO3461 Statistique en gestion 3 CR.
		<u>Disciplines connexes : cours à option</u> PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation 3 CR.
		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres) 3 CR.
		<u>MINEURE</u> Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 CR.
3 ^e et 4 ^e années		TOTAL 30 CR.
OBLIGATOIRES	12 CR.	3^e ANNÉE
ECON3300, ECON3310, ECON3400, ECON3410,		FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> ECON3300 Microéconomie I 3 cr. ECON3310 Microéconomie II 3 cr. ECON3400 Macroéconomie I 3 cr. ECON3410 Macroéconomie II 3 cr. 12 CR.
OPTION	24 CR.	<u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u> Choisir 9 crédits parmi les cours ECON 9 CR.
Choisir 12 crédits parmi les cours ECON (excluant les cours dont le sigle se termine par un 1) dont 6 crédits des niveaux 3000 et 4000.		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation) si ECON2150 ou ECON3600 n'a pas été suivi. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours 3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PSYC2050 STAT3123		<u>MINEURE</u> Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure 6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL3420 PHIL3422 PHIL3430		
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.		
COURS DE LA MINEURE CHOIX	18 CR. 6 CR.	
TOTAL	60 CR	
GLOBAL	120 CR.	4^e ANNÉE
Liste A :		FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours à option⁽²⁾</u> Choisir 6 crédits parmi les cours ECON 6 CR.
ADCO1010; MATH1163;MATH2513;MATH3553; PSYC2500;PSYC3510; SCPO2100;SCPO2210; SCPO2220;SCPO3200;SCPO3211;SOCI2102;SOCI2510; SOCI4530;TSOC1305;TSOC3305		

	<p><u>Disciplines connexes : cours à option :</u> Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC 3 CR.</p> <p>Mineure Choisir 12 crédits parmi les cours de la mineure 12 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 3 <i>(Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne)</i> si ECON2040 ou ECON3120 n'a pas été suivi. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours. 3 CR.</p> <p>Choisir 6 crédits de cours au choix 6 CR.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p> <p style="text-align: right;">----- GLOBAL 120 CR.</p> <p>⁽²⁾Liste des cours à options de la majeure :</p> <p>ECON2040 Questions écon. contemporaines ECON2060 Économie de l'environnement ECON2070 Économie de la santé ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I ECON2150 Économie du développement ECON2300 Organisation industrielle ECON2310 Économie managériale ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II ECON3120 Économie et éthique ECON3170 Théorie des jeux ECON3500 Finances publiques ECON3510 Budget de l'État ECON3520 Fédéralisme économique ECON3550 Monnaie et crédit ECON3600 Relations économiques intern. ECON3910 Marchés des capitaux ECON4000 Lectures dirigées ECON4080 Thèmes spéc. en économie III ECON4200 Économétrie ECON4620 Théorie du commerce intern.</p>
--	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2011
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales (département d'économie)

1.3 Diplôme accordé

B. Sc. Soc. (majeure en économie)

1.4 Durée du programme

4 années

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 années
Edmundston	Deux premières années*
Shippagan	Première année*

*Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Le 1 juillet 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif du programme est l'acquisition de solides connaissances dans la science économique, tout en fournissant une formation disciplinaire dans un autre domaine de connaissance qui prépare l'étudiante ou l'étudiant qui s'intéresse aux études supérieures et à une carrière dans un domaine connexe à l'économie, tel que l'administration publique, les affaires, le développement économique, le droit, l'environnement, le journalisme ou les relations internationales.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales et travaux de recherche individuels. Les cours obligatoires sont généralement des cours magistraux dans lesquels sont exigés des travaux pratiques pour démontrer l'assimilation des concepts, des modèles, des théories et des méthodes de la discipline. Les cours à option de la discipline permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'appliquer

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

les connaissances acquises à l'analyse de problèmes spécifiques en exploitant les banques de données et en préparant des rapports de recherche et des présentations orales des résultats.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Note : Le cours MATH1073, Calcul différentiel, obligatoire dans le programme, exige le préalable MATH30421 (cours du secondaire au Nouveau-Brunswick) ou MATH1123 (cours offert à l'Université de Moncton) ou l'équivalent.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3 le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

ECON1020 Principes économiques (macro)	3
ECON1030 Principes économiques (micro)	3
ECON2220 Économie quantitative I	3
ECON2230 Économie quantitative II	3
ECON3100 Histoire de la pensée	3
ECON3300 Microéconomie I	3
ECON3310 Microéconomie II	3
ECON3400 Macroéconomie I	3
ECON3410 Macroéconomie II	3
	27 CR.

Discipline principale - Cours à option

Choisir 21 crédits (7 cours) parmi les cours suivants :

ECON2040 Questions écon. contemporaines	3
ECON2060 Économie de l'environnement	3
ECON2070 Économie de la santé	3
ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150 Économie du développement	3
ECON2300 Organisation industrielle	3
ECON2310 Économie managériale	3
ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120 Économie et éthique	3
ECON3170 Théorie des jeux	3

¹¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11- Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

ECON3500	Finances publiques	3
ECON3510	Budget de l'État	3
ECON3520	Fédéralisme économique	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3600	Relations économiques intern.	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4000	Lectures dirigées	3
ECON4080	Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4200	Économétrie	3
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3
		21 cr.
	Total de la discipline principale	48 cr.
Disciplines connexes – <u>Cours obligatoires</u>		
MATH1073	Calcul différentiel	3
ADGO3461	Statistique en gestion	3
		6 cr.
Disciplines connexes - <u>Cours à option</u>		
	<i>Choisir 3 crédits parmi :</i>	3
STAT2603	Intro aux prob et statistique	
STAT2633	Intro à la stat appliquée	
STAT2653	Statistique descriptive	
	<i>Choisir 3 crédits parmi :</i>	3
PHIL2270	Logique symbolique	
PHIL2280	Logique de l'argumentation	
	<i>Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC.</i>	6
		12 cr.
	Total des disciplines connexes	18 cr.
	<u>Cours de la mineure</u>	24 cr.
	Total de la formation fondamentale	66 cr.
	Total de la mineure	24 cr.
	Total de la formation générale	<u>30 cr.</u>
	GLOBAL	120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en économie

Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON1020 Principes économiques (macro)	3	
ECON1030 Principes économiques (micro)	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
MATH1073 Calcul différentiel	3	OFG 5
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi STAT2603 Intro aux prob et statistique, STAT2633 Intro à la stat appliquée ou STAT2653 Statistique descriptive	3	
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	3	OFG 4
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL1031 Language, writing and reading (ou niveau supérieur selon le test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON2220 Économie quantitative I	3	
ECON2230 Économie quantitative II	3	
ECON3100 Histoire de la pensée	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les cours ECON	6	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
ADGO3461 Statistique en gestion	3	
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi PHIL2270 Logique symbolique ou PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	OFG7
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de la formation générale permettant de répondre à OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3	OFG6
III. Mineure		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON3300 Microéconomie I	3	
ECON3310 Microéconomie II	3	
ECON3400 Macroéconomie I	3	
ECON3410 Macroéconomie II	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 9 crédits parmi les cours ECON	9	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation) si vous n'avez pas suivi ECON2150 ou ECON3600. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	3	OFG2
III. Mineure		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 6 crédits parmi les cours ECON	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT et TSOC	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne) si vous n'avez pas suivi ECON2040 ou ECON3120. Choisir un cours au choix si vous avez réussi l'un ou l'autre de ces cours.	3	OFG3
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	
III. Mineure		
Choisir 12 crédits parmi les cours de la mineure	12	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en sciences sociales avec majeure en économie.

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ECON2150 Économie du développement <i>ou</i> ECON3600 Relations économiques intern. <i>ou</i> Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	Choisir un cours au choix si ECON2150 ou ECON3600 a été suivi
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ECON2040 Questions écon. contemporaines <i>ou</i> ECON3120 Économie et éthique <i>ou</i> Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	Choisir un cours au choix si ECON2040 ou ECON3120 a été suivi
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT ou TSOC	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 Calcul différentiel	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: www.umoncton.ca)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL2270 Logique symbolique <i>ou</i> PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 Language writing and reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	3	

Note :

1. Dans le cadre du programme de B.Sc. Soc. avec majeure en économie, vous devez compléter **66 crédits de formation fondamentale dans la majeure et 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B. Sc. Soc. avec majeure en économie, la **formation fondamentale** permet de répondre à trois (3), quatre (4) ou cinq (5) **OFG** :

- OFG 2 au moyen des cours à option ECON2150 ou ECON3600. Notez que, dans le cas où vous ne suivez pas l'un de ces cours à option, vous devez choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la catégorie 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation);
- OFG 3 au moyen des cours à option ECON2040 ou ECON3120. Notez que, dans le cas où vous ne suivez pas l'un de ces cours à option, vous devez choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la catégorie 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne);
- OFG 4 au moyen du cours à option choisi parmi les disciplines suivantes : ADCO, ADFI, ADFS, GEOG, HIST, MATH, PHIL, SCPO, SOCI, STAT ou TSOC;
- OFG 5 au moyen du cours MATH1073;
- OFG 7 au moyen du cours à option PHIL2270 ou PHIL2280.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à trois (3) **OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000
- OFG 8 au moyen des deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600
- OFG 9 au moyen du cours ANGL1031 ou, selon le test de classement, un cours ANGL de niveau supérieur.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir un (1), deux (2) ou trois (3) cours de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante :

- OFG 2 : Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation, si vous n'avez pas suivi un des deux cours à option ECON2150 ou ECON3600;
- OFG 3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne, si vous n'avez pas suivi un des deux cours à option ECON2040 ou ECON3120 ;
- OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **9 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix. Si vous avez suivi un des deux cours à option ECON2150 ou ECON3600 pour satisfaire à l'OFG 2, vous devrez suivre **12 crédits de cours au choix**. Si vous avez également suivi ECON2040 ou ECON3600 pour satisfaire à l'OFG 3, vous devrez suivre **15 crédits de cours au choix**.

2. Tableau de la liste des cours à option de la majeure en économie:

ECON2040	Questions écon. contemporaines	3
ECON2060	Économie de l'environnement	3
ECON2070	Économie de la santé	3
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150	Économie du développement	3
ECON2300	Organisation industrielle	3
ECON2310	Économie managériale	3
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3120	Économie et éthique	3
ECON3170	Théorie des jeux	3
ECON3500	Finances publiques	3
ECON3510	Budget de l'État	3
ECON3520	Fédéralisme économique	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3600	Relations économiques intern.	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4000	Lectures dirigées	3
ECON4080	Thèmes spéciaux en économie III	3
ECON4200	Économétrie I	3
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Économie
- 1.3 Titre du programme : Mineure en économie
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : le 1 juillet 2011

2. Description générale du programme reconfiguré**2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

L'objectif de la mineure en économie est d'assurer les fondements d'une formation en économie à l'étudiante ou l'étudiant dont la formation disciplinaire principale n'est pas en économie. Les deux cours de principes économiques introduisent les concepts et outils d'analyse de base qui sont préalables aux autres cours. La flexibilité dans le choix des 18 crédits de cours à options en économie permet à l'étudiante ou l'étudiant d'adapter son programme de mineure aux besoins de formation de sa majeure.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travail de recherche individuel, etc. Les cours obligatoires de principes économiques sont des cours magistraux dans lesquels sont exigés des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à assimiler et mettre en pratique les principes économiques qui sont nécessaires pour suivre les cours options¹ qui seront choisis. Les cours à option peuvent adopter différentes approches pédagogiques selon le champ d'étude et les objectifs d'apprentissage. Certains cours exigent une participation active des étudiantes et étudiants, généralement sous forme de présentations orales et/ou d'une activité de recherche. D'autres cours obligent les étudiantes et étudiants à exploiter les banques de données statistiques et des logiciels pour faire une analyse empirique d'une question.

La stratégie pédagogique pour la mineure en économie demeure la même que celle des programmes de la majeure et de la spécialisation puisque l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit aux mêmes cours d'économie qu'à la majeure ou à la spécialisation. Cependant, les personnes intéressées à la mineure sont invitées à rencontrer la directrice ou le directeur du département d'économie pour les orienter dans leurs choix de cours à options. Dans le cadre de cet exercice, l'étudiante ou l'étudiant est renseigné sur le contenu des cours, les méthodes pédagogiques et les activités d'apprentissages exigées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*).

¹ À noter que les étudiantes et les étudiants inscrits à la mineure, la majeure ou la spécialisation en économie ne peuvent suivre les cours dont le sigle se termine par un 1 : ECON1011 *Introduction à l'économie* et ECON2021 *Économie du vieillissement*. Il s'agit de cours de service pour les étudiantes et les étudiants des autres programmes.

L'étudiante ou l'étudiant ayant choisi la mineure en économie sera en mesure d'introduire des éléments d'économie dans ses analyses des problèmes complexes de la société à même des concepts, modèles et théories de sa discipline principale. Une mineure en économie est une excellente formation complémentaire pour des carrières ou études supérieures dans des domaines connexes à l'économie.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Le choix des cours à options dépend des intérêts particuliers de l'étudiante ou de l'étudiant, de préférence en consultation avec la directrice ou le directeur du département d'économie.

3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Cours obligatoires	6 crédits
ECON1020 Principes économiques (macro)	3
ECON1030 Principes économiques (micro)	3
Cours à option	18 crédits
Choisir 18 crédits parmi la liste suivante dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :	
ECON2040 Questions écon. contemporaines	3
ECON2060 Économie de l'environnement	3
ECON2070 Économie de la santé	3
ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150 Économie du développement	3
ECON2220 Économie quantitative I	3
ECON2230 Économie quantitative II	3
ECON2300 Organisation industrielle	3
ECON2310 Économie managériale	3
ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3100 Histoire de la pensée	3
ECON3120 Économie et éthique	3
ECON3170 Théorie des jeux	3
ECON3300 Microéconomie I	3
ECON3310 Microéconomie II	3
ECON3400 Macroéconomie I	3
ECON3410 Macroéconomie II	3
ECON3500 Finances publiques	3
ECON3510 Budget de l'État	3
ECON3520 Fédéralisme économique	3
ECON3550 Monnaie et crédit	3
ECON3600 Relations économiques intern.	3
ECON3910 Marchés des capitaux	3
ECON4000 Lectures dirigées	3
ECON4080 Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4200 Économétrie	3
ECON4620 Théorie du commerce intern.	3
TOTAL	24 crédits

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École :

le 15 décembre 2010

Faculté des arts et des sciences sociales

Département : Département d'économie

Nom du programme : Mineure en économie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
OBLIGATOIRES	6 CR.	Cours obligatoires	6 CR.
ECON1020 Principes économiques (macro)	3CR	ECON1020 Principes économiques (macro)	3 cr.
ECON1030 Principes économiques (micro)	3CR	ECON1030 Principes économiques (micro)	3 cr.
OPTION ÉCONOMIE	18 CR.	Cours à option	18 CR.
GLOBAL	24 CR	Choisir 18 crédits parmi la liste suivante dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :	
		ECON2040	Questions écon. contemporaines
		ECON2060	Économie de l'environnement
		ECON2070	Économie de la santé
		ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I
		ECON2150	Économie du développement
		ECON2220	Économie quantitative I
		ECON2230	Économie quantitative II
		ECON2300	Organisation industrielle
		ECON2310	Économie managériale
		ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II
		ECON3100	Histoire de la pensée
		ECON3120	Économie et éthique
		ECON3170	Théorie des jeux
		ECON3300	Microéconomie I
		ECON3310	Microéconomie II
		ECON3400	Macroéconomie I
		ECON3410	Macroéconomie II
		ECON3500	Finances publiques
		ECON3510	Budget de l'État
		ECON3520	Fédéralisme économique
		ECON3550	Monnaie et crédit
		ECON3600	Relations économiques intern.
		ECON3910	Marchés des capitaux
		ECON4000	Lectures dirigées
		ECON4080	Thèmes spéc. en économie III
		ECON4200	Économétrie
		ECON4620	Théorie du commerce intern.
		Total	24 CR.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2011
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en économie

1.2 Unité responsable

Département d'économie

1.3 Date d'entrée en vigueur Juillet 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif de la mineure en économie est d'assurer les fondements d'une formation en économie à l'étudiante ou l'étudiant dont la formation disciplinaire principale n'est pas en économie. Les cours de principes économiques introduisent les concepts et outils d'analyse de base préalables aux autres cours. La flexibilité dans le choix des 18 crédits de cours à option en économie permet à l'étudiante ou l'étudiant d'adapter son programme de mineure aux besoins de formation de sa majeure.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en économie fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : cours magistraux, séminaires, présentations orales et travail de recherche individuel. Les cours obligatoires sont généralement des cours magistraux dans lesquels sont exigés des travaux pratiques pour démontrer l'assimilation des concepts, des modèles, des théories et des méthodes de la discipline. Les cours à option de la discipline permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'appliquer les connaissances acquises à l'analyse de problèmes spécifiques en exploitant les banques de données et en préparant des rapports de recherche et des présentations orales des résultats.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

ECON1020	Principes économiques (macro)	3	
ECON1030	Principes économiques (micro)	3	6 CR.

Cours à option

Choisir 18 crédits parmi la liste suivante dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :

ECON2040	Questions écon. contemporaines	3	
ECON2060	Économie de l'environnement	3	
ECON2070	Économie de la santé	3	
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	3	
ECON2150	Économie du développement	3	
ECON2220	Économie quantitative I	3	
ECON2230	Économie quantitative II	3	
ECON2300	Organisation industrielle	3	
ECON2310	Économie managériale	3	
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	3	
ECON3100	Histoire de la pensée	3	
ECON3120	Économie et éthique	3	
ECON3170	Théorie des jeux	3	
ECON3300	Microéconomie I	3	
ECON3310	Microéconomie II	3	
ECON3400	Macroéconomie I	3	
ECON3410	Macroéconomie II	3	
ECON3500	Finances publiques	3	
ECON3510	Budget de l'État	3	
ECON3520	Fédéralisme économique	3	
ECON3550	Monnaie et crédit	3	
ECON3600	Relations économiques intern.	3	
ECON3910	Marchés des capitaux	3	
ECON4000	Lectures dirigées	3	
ECON4080	Thèmes spéc. en économie III	3	
ECON4200	Économétrie	3	
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3	18 CR.

TOTAL DES COURS DE LA MINEURE 24 CR.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-11b

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de mineure en : ÉCONOMIE**Tableau des cours par année**

Première année	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ECON1030 Principes économiques (micro)	3	

Deuxième année	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ECON1020 Principes économiques (macro)	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours ECON	6	

Troisième année	Cr.	Note
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours ECON	6	

Quatrième année	Cr.	Note
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours ECON	6	

1. Liste des cours à option ECON

Choisir 18 crédits parmi la liste suivante dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :

ECON2040	Questions écon. contemporaines	3
ECON2060	Économie de l'environnement	3
ECON2070	Économie de la santé	3
ECON2080	Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON2150	Économie du développement	3
ECON2220	Économie quantitative I	3
ECON2230	Économie quantitative II	3
ECON2300	Organisation industrielle	3
ECON2310	Économie managériale	3
ECON3080	Thèmes spéciaux en économie II	3
ECON3100	Histoire de la pensée	3
ECON3120	Économie et éthique	3
ECON3170	Théorie des jeux	3
ECON3300	Microéconomie I	3
ECON3310	Microéconomie II	3
ECON3400	Macroéconomie I	3
ECON3410	Macroéconomie II	3
ECON3500	Finances publiques	3
ECON3510	Budget de l'État	3
ECON3520	Fédéralisme économique	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3600	Relations économiques intern.	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4000	Lectures dirigées	3
ECON4080	Thèmes spéc. en économie III	3
ECON4200	Économétrie	3
ECON4620	Théorie du commerce intern.	3

5. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION
(RÉGIME RÉGULIER) (DOC. 16 et 16A/10-11)

R : 08-CPR-101208

« Sous réserve des corrections mineures proposées et dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier). »

16/10-11

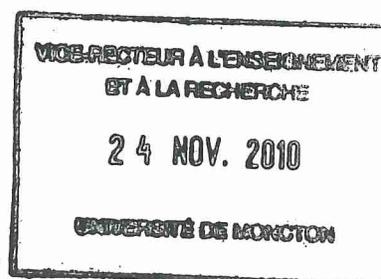


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Le 23 novembre 2010



Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et la recherche
Président Comité des programmes
Université de Moncton, Campus de Moncton
Pavillon Taillon
Moncton, N.-B. E1A 3E9



Monsieur Boucher,

Vous trouverez, ci-joint, le projet de reconfiguration des programmes de baccalauréat en gestion de l'information (BGI) (régime régulier et régime COOP) offerts au campus de Shippagan. Les modifications proposées ont pour objectifs de faire les rajustements jugés nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences des programmes reconfigurés à l'Université de Moncton.

Les modifications principales consistent en une révision de sigles pour correspondre aux modifications des cours de la faculté d'administration et des sciences; une révision du nombre de crédits à la norme de la reconfiguration et les modifications nécessaires à la formation générale. Ces rajustements ont nécessité une diminution dans le nombre de crédits optionnels spécialisés aux programmes.

Les modifications proposées ont reçu l'approbation du secteur concerné et de l'assemblée intersectorielle.

Espérant le tout conforme et vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration, je vous prie, monsieur Boucher, de recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Le Doyen des études

Edgar Robichaud, Ph.D.

16A/10-11

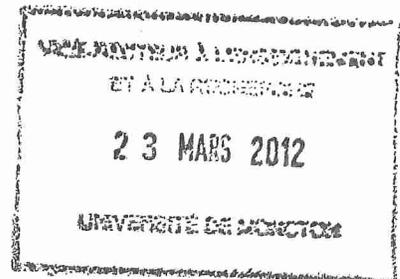


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 20 mars 2012

Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton N.-B. E1A 3E9



OBJET : Reconfiguration du programme de baccalauréat en gestion de l'information

Monsieur le vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la reconfiguration du programme de baccalauréat en gestion de l'information du régime régulier ainsi que ceux du régime coopératif du même programme. Les deux programmes avaient été présentés aux membres du Comité des programmes à sa réunion du 8 décembre 2010 et des corrections devaient être apportées suite à la recommandation du comité. Les deux programmes ont été revus en décembre 2011. Voici un résumé des modifications faites suite à la recommandation du comité puis de la révision de décembre 2011:

- 1- Dans le formulaire CPR-1, au point 2.3, le paragraphe indique comment les étudiantes et les étudiants vont acquérir leurs expériences pratiques.
- 2- Dans le formulaire CPR-1, au point 3.2, au deuxième paragraphe, on peut lire MATH1153 Intro math des affaires.
- 3- Dans le formulaire CPR-1, au point 4.8, la phrase débutant avec le mot « toutefois » indique le début d'un nouveau paragraphe.
- 4- Dans le formulaire CPR-1 ainsi que dans le formulaire CPR-11, la référence concernant le cours ANGL1022 a été enlevée et remplacée par «ANGL 1022 ou de niveau supérieur selon le test de classement».
- 5- Dans le formulaire CPR-1, au point 4.9, dans le tableau 2, la correction a été faite à l'intitulé OFG6 Sensibilité aux arts et lettres.

... /2

Page 2

Monsieur Neil Boucher

Le 20 mars 2012

- 6- Les objectifs au formulaire CPR-1 ont été réécrits pour exprimer davantage les objectifs du programme.
- 7- Dans le formulaire CPR-10, au point 2.1, les objectifs ont été réécrits dans un style plus propice à l'atteinte d'objectifs ciblés.

Dans le formulaire CPR-1, on retrouvait, au tableau 1, le cours ESPA1611 Espagnol 1. Après discussion avec les professeures et les professeurs en gestion de l'information, d'un commun accord, le cours a été enlevé de la liste des cours d'une discipline connexe. Selon les discussions, le cours ne serait pas considéré comme une discipline connexe.

Lors de son analyse, le Comité des programmes avait noté que, depuis quelques années, des cours n'avaient pas été offerts : GEIN4101 Classification de l'info., GEIN4200 Diagnostic et dévelop. des org, GEIN4600 Multimédia avancé, GEIN4700 Économie numérique, GEIN4800 Services évolués télécomm., et GEIN4900 Services télématiques. Ces cours ont été abolis conformément à la Politique de création et d'abolition de cours.

Selon le *Rapport final du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle* adopté à sa réunion du 4 mai 2007, le Sénat académique recommandait de ne pas comptabiliser les crédits de laboratoires ou de travaux pratiques dans le cadre du nouveau régime pédagogique. Le programme du baccalauréat en gestion de l'information compte six cours avec une distribution des heures qui indiquent présentement un volet pratique : GEIN 1020 Intro à la prog. Internet, GEIN 2010 Documents numériques, GEIN 3020 Gestion des outils multimédias, GEIN 3030 Base de données I, GEIN 3060 Gestion d'un réseau local et GEIN 3070 Base de données II. Pour chacun de ces cours, nous avons fait l'inventaire des pratiques mises de l'avant par les personnes qui offrent ces cours depuis la création du programme. Les modifications aux cours ont été présentées au moyen du formulaire prévu à cet effet.

Le cours GEIN 1020 Intro à la prog. Internet du répertoire actuel montre une distribution des heures 2-2. Il a été modifié pour faire mention d'une composante théorique importante. Celle-ci comprend la notion de modèle dont on ne fait nullement état dans le descriptif du cours actuel. Dans le cadre de ce cours, la notion d'optimisation du site Web en utilisant les modèles sur différentes pages Web est traitée à fond. Le cours comprend également des animations et applications Flash. Comme les travaux pratiques sont intégrés au cours et que le contenu des travaux est étroitement lié au cours et qu'ils constituent dans les faits l'apprentissage pratique du contenu théorique, aucun crédit n'a été attribué. La nouvelle distribution des heures est 3-1.

.../3

Page 3
Monsieur Neil Boucher
Le 20 mars 2012

Le cours GEIN 2010 Documents numériques est présenté au répertoire avec la distribution 2-2. Ce cours ne comprend pas et n'a jamais eu de contenu pratique. Il est exclusivement de nature théorique. Il s'agit plutôt de comprendre la politique de gestion et de conservation des documents dématérialisés ce qui représente déjà un cours conséquent ainsi que la manière de produire un document numérique authentique, fiable et intègre qui puisse répondre aux obligations légales et être communicable en tout temps. Il paraîtrait donc pertinent de présenter le cours GEIN 2010 selon une distribution 3-0.

GEIN 3020 Gestion des outils multimédias est présenté au répertoire avec une distribution des heures 2-1. Depuis sa création en 2001, ce cours a toujours été offert selon une formule théorique de trois heures pendant lesquelles les éléments de théorie sont mis en pratique. Le nombre d'heures contact de trois heures atteint les objectifs énoncés dans le descriptif. Les étudiantes et les étudiants font certes des travaux pratiques mais ces travaux sont étroitement liés au cours et constituent dans les faits l'apprentissage pratique du contenu théorique. Au descriptif du cours, on a ajouté l'étude des différents éléments multimédias tels que le texte, l'image, le son, la vidéo ou l'animation afin de rendre fidèlement ce qui est présenté dans ce cours.

Les cours GEIN 3030 Base de données I et GEIN 3070 Base de données II ont chacun une distribution 2-2. Ces cours ne donnent pas lieu à de nouveaux contenus qui ajoutent à la connaissance, ce qui exige normalement la réussite de cours préalables. Ces cours sont offerts selon 3-1 depuis leur création et les travaux pratiques qu'on y exécute constituent un apprentissage en appui à la matière théorique. Les cours ont cependant été modifiés afin de présenter tout leur contenu théorique.

Le cours GEIN 3060 Gestion d'un réseau local est lui aussi présenté 2-2. Il s'agit plutôt d'un 3-1. Les travaux pratiques sont intégrés au cours et ne sont pas comptabilisés par des crédits additionnels, leur contenu étant étroitement lié au cours magistral et représente un apprentissage pratique du contenu théorique.

Je vous prie de recevoir, monsieur le vice-recteur, l'assurance de ma considération.



Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim

MR/nd

Pièces jointes

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1. **Identification du programme** : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)
 - 1.1 Établissement responsable du programme : Université de Moncton, campus de Shippagan
 - 1.2 Secteur : Sciences
 - 1.3 Titre du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)
 - 1.4 Diplôme accordé : B.G.I.
 - 1.5 Date d'entrée en vigueur : Septembre 2012

Préambule

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le secteur Sciences, par l'entremise des professeures et des professeurs de la discipline, propose des modifications à son programme de baccalauréat en gestion de l'information.

Selon le projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, le secteur doit, d'une part, faire passer le nombre total de crédits du Baccalauréat en gestion de l'information de 121 à 120 crédits et, d'autre part, s'assurer de répondre aux neuf objectifs de formation générale. Les pages qui suivent expliquent comment le programme reconfiguré répond à ces deux exigences de la reconfiguration.

2. Description générale du programme

La gestion de l'information constitue une démarche systématique et complexe intégrée aux activités organisationnelles. Elle couvre le cycle de vie de l'information et des connaissances, allant de l'étape de leur planification jusqu'à celle du transfert ou de la conservation. Nourrie par une réflexion et une méthodologie fondées sur les concepts et les outils des sciences de l'information (archivistique, bibliothéconomie, documentation), de la communication et des technologies numériques, la gestion de l'information a pour objectif de soutenir la prise de décision des organisations pour l'atteinte de leurs objectifs de performance à long terme, dans le contexte d'une société et d'une économie où l'information occupe désormais une place centrale.

2.1 Objectifs

Le programme de Baccalauréat en gestion de l'information couvre principalement quatre axes de formation : la gestion documentaire; la gestion des données; la gestion stratégique de l'information; les services électroniques et de télécommunications. Le diplôme du B.G.I. permettra l'accès à des métiers traditionnels et émergents dans différents domaines d'activités, liés à la gestion de l'information, aussi bien dans les secteurs privés que publics.

Le Baccalauréat en Gestion de l'Information (B.G.I.) a pour objectif de former des professionnelles et des professionnels ayant les compétences nécessaires pour :

- implanter des processus, des stratégies, des politiques d'information dans les organisations, quels que soient leur domaine d'activité et leur taille;
- intervenir dans les différentes fonctions du cycle de vie de l'information et des connaissances incluant leur planification, création, collecte, analyse, classification, traitement, sécurisation, recouvrement, présentation, diffusion, archivage à long terme ou leur élimination;

- répondre aux normes et contraintes légales régissant la qualité de l'information et des connaissances, ainsi que celle des pratiques de leur exploitation organisationnelle;
- comprendre les enjeux et gérer les contraintes humaines, éthiques, concurrentielles, managériales et technologiques, liées à la ressource informationnelle et à son rôle de mémoire, preuve, avantage concurrentiel et levier d'affaires;
- mettre en place des solutions technologiques afin de répondre à des besoins d'affaires et de gérer l'information de plus en plus croissante, nécessaire au fonctionnement, à la compétitivité et au développement des organisations d'aujourd'hui.

Les diplômées et les diplômés de ce programme auront une formation polyvalente basée sur les connaissances fondamentales et les savoir-faire de la gestion de l'information moderne ainsi que les compétences techniques garantissant la meilleure adéquation possible avec les besoins du milieu dans lequel elles et ils seront amenés à travailler.

Les diplômées et les diplômés du B.G.I. auront acquis une formation de qualité en matière de gestion des fonds documentaires, de l'information compétitive, des données multimédias, ainsi que dans le traitement de l'information et des connaissances à travers les médias et les réseaux de communications modernes. Les compétences acquises leur permettront de gérer efficacement les grandes masses d'information, sous format électronique ou papier, en optimisant les étapes du cycle de vie de la ressource informationnelle. Elles et ils feront ainsi face aux défis de l'organisation, de l'analyse et de l'utilisation d'un volume sans cesse croissant d'information, en proposant des politiques, méthodes et procédures tenant compte des aspects éthiques et des normes dans des contextes managériaux et technologiques diversifiés et changeants.

Les diplômées et les diplômés du B.G.I. peuvent faire valoir des compétences leur permettant de travailler dans toute organisation et tout secteur d'activité, dans des centres d'archives et de documentation, des agences d'affaires, des services d'information ou des bibliothèques et des médiathèques, que ce soit dans le milieu gouvernemental, corporatif, institutionnel ou associatif, dans le contexte d'une économie globalisée très compétitive.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation en gestion de l'information fait appel à de multiples stratégies pédagogiques universitaires, qu'on divise en deux grandes catégories :

- Stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, cours médiatisés, travaux dirigés, travaux pratiques, présentations orales, travaux individuels et de groupe, projets de recherche, lectures, fiches de lectures, commentaires de texte, écoute de conférences en ligne;
- Stratégies pédagogiques spécifiques : interventions et présentations d'intervenants professionnels, études de cas, exploration en temps réel, exercices d'audit, analyses de problèmes, politiques, procédures et solutions, stimulations sonore et visuelle, utilisation des TIC en appui à l'enseignement, étalonnage concurrentiel, remue-méninges, analyse critique.

Le caractère professionnalisant du B.G.I. requiert l'acquisition de compétences spécialisées en matière de concepts, de méthodes et d'outils particuliers à la gestion de l'information. Le mémoire de fin d'études (GEIN 4020) permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire le point sur les connaissances spécialisées acquises dans la formation, tout en lui donnant la possibilité d'approfondir un thème de son choix, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant a acquis les habiletés et les compétences nécessaires pour répondre efficacement aux défis liés à la gestion des ressources informationnelles dans le milieu où elle ou il sera appelé à exercer. En mettant en œuvre créativité et technique, les gestionnaires de l'information sont capables de concevoir diverses méthodes de traitement de l'information et de développer des systèmes informationnels dans divers domaines d'application. Il s'agit en outre d'assister les utilisateurs en leur proposant des solutions afin d'organiser, d'exploiter, de sauvegarder, de sécuriser et de diffuser les ressources informationnelles. Elle ou il aura approfondi ses connaissances sur les plans de la communication orale et écrite dans le monde des affaires et aura acquis, à travers les divers projets réalisés durant la formation, une expérience pratique associée aux professions de la gestion de l'information.

Cette expérience pratique recouvre l'ensemble des fonctions de management des organisations: type d'actions à effectuer, échéancier de tâches, édition des actions à entreprendre, diffusion de l'information sur divers médias, élaboration de plan de classification et établissement de calendrier de durée de conservation, application des normes de gestion documentaire, analyse de sécurité et conformité aux normes. En ayant recours à diverses procédures, méthodes, pratiques et technologies relatives au Web, au multimédia, aux bases de données, aux réseaux intranet, aux outils et procédures de veille stratégique, au plan d'archivage, aux procédures de classification et d'audits sécuritaires, la ou le gestionnaire de l'information sera en mesure de :

- **Collecter l'information: rassembler toute information utile et stratégique pour l'organisation; connaître et anticiper les attentes des partenaires.**
- **Utiliser et exploiter l'information collectée : structurer et améliorer la présentation de l'information; personnaliser l'offre informationnelle; augmenter la réactivité des partenaires.**
- **Améliorer la circulation de l'information : faciliter la remontée de l'information et optimiser le flux informationnel; structurer et fluidifier les échanges entre les différents services.**
- **Améliorer le management de l'information : traiter l'information pour l'élaboration des stratégies et des plans d'action; créer des tableaux de bord personnalisables (mesure des écarts entre objectifs et livrables,...); établir un plan de classification; proposer des plans d'archivage et de consultation de l'information.**
- **Assurer la sécurité de l'information : établir des audits de vulnérabilités; proposer des plans de protection des informations personnelles.**

3. La formation fondamentale

Le programme spécialisé en gestion de l'information a pour objet l'acquisition des compétences et des habiletés appropriées conciliant les exigences d'une formation prodiguant tant les aspects fondamentaux que technologiques liés à la gestion de l'information moderne en garantissant la meilleure adéquation possible avec les besoins des milieux de travail des secteurs privé et public. La formation fondamentale couvre les domaines de la science de l'information, des systèmes d'information organisationnels, de la communication, de la gestion et des affaires et services électroniques. Le programme vise également à développer un esprit d'analyse critique face aux choix technologiques et aux modes de déploiement des systèmes d'information dans une organisation ainsi que la mise en place de procédures.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre

3.1.1. Limites et objectifs de la formation fondamentale

En tant que champ d'études et d'application constitué au confluent de plusieurs disciplines et en raison de l'évolution fulgurante de ses concepts et de ses outils spécifiques, la gestion de l'information exige un bagage de compétences et d'habiletés complexes et diversifiées alliant technologies de l'information et fondements de base de la science de l'information. Les compétences acquises au cours de cette formation font du gestionnaire de l'information une ressource clé et un interlocuteur privilégié dans des projets multidisciplinaires.

Dans un contexte de foisonnement tous azimuts de l'information, tant à l'échelle individuelle qu'organisationnelle, cette formation vise à développer les connaissances renforçant les capacités de procéder à l'analyse puis au développement de services informationnels adaptés aux besoins et aux objectifs de l'organisation. Ceci afin d'aborder la complexité croissante de l'environnement socio-économique en tenant compte des facteurs organisationnels, techniques et humains. Il s'agit également d'apprendre des méthodes, des cadres de travail et des techniques permettant de développer, d'adapter, d'implanter et de coordonner des services efficaces pour une organisation dans un contexte de mondialisation des échanges.

D'autre part, les profondes mutations induites par les avancées théoriques et applicatives de la société de l'information ont généré des besoins croissants en main-d'œuvre spécialisée pour les années à venir, tant à l'échelle régionale que nationale ou internationale. La problématique des spécialisations pointues met le programme devant le défi de former des professionnelles et professionnels capables de s'adapter efficacement à des milieux, des applications et des besoins organisationnels différents. Dans ce contexte, la polyvalence de la formation est un atout qui permet d'élargir le champ de connaissances des étudiantes et des étudiants dans un environnement complexe en constante évolution.

La discipline principale du programme couvre 60 crédits, dont 51 crédits obligatoires et neuf crédits optionnels, répartis selon les quatre axes suivants :

Axe 1 : Gestion documentaire

Cet axe a pour but d'apprendre aux étudiantes et aux étudiants à évaluer, organiser, traiter et conserver les documents de tout support produits ou reçus dans l'exercice de l'activité des organismes afin de préserver les documents vitaux, de retrouver l'information pertinente et de répondre aux exigences réglementaires suivant les normes en vigueur. Cinq cours obligatoires sont proposés.

Le cours GEIN 1000 Introduction à la science de l'information définit l'information et l'objet de la science de l'information, présente un aperçu de la diversité des professions, les concepts et la méthodologie du travail intellectuel. Les cours GEIN 1010 Gestion documentaire, GEIN 2010 Documents numériques et GEIN 4010 Calendrier et traitement de l'information, visent à étudier la chaîne documentaire de la création des documents jusqu'à leur élimination ou leur conservation définitive. Ils portent sur la création d'outils et de procédures pour mettre en place des politiques documentaires et offrir des solutions adaptées aux besoins. Ils abordent aussi les aspects juridiques et organisationnels des documents numériques en évaluant l'authenticité, l'intégrité et la fiabilité des archives électroniques. Le cours GEIN 3050 Éthique, politique sur l'information sensibilise les étudiantes et les étudiants aux questions éthiques et politiques liées au domaine de l'information, aux conséquences de la violation des droits d'auteur. Il étudie l'importance de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, les codes de déontologie, la surinformation et la désinformation qui peuvent apparaître dans les médias. Deux cours optionnels

offrent un élargissement de la problématique. Le cours GEIN 2100 Introduction à la gestion de l'information en santé fait prendre conscience de l'enjeu de l'information dans le monde de la santé, des circuits des documents, de la gestion des documents administratifs ainsi que de la législation et de la conservation des documents médicaux.

Axe 2 : Gestion des données

Cet axe permet aux étudiantes et aux étudiants de gérer les données sous différents formats. Les cours GEIN 3030 Base de données I et GEIN 3070 Base de données II apprennent à analyser, à concevoir, à implanter et à administrer les bases de données. À cet effet, des systèmes de gestion de bases de données largement employés dans l'industrie sont utilisés. Le cours GEIN 3020 Gestion des outils multimédias vise à définir les concepts, les objectifs, la clientèle cible et les moyens de communication appropriés pour créer un produit multimédia. Ce cours fait appel à des éléments d'information sous différents formats (image, son, vidéo et animation). Le cours GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info. permet d'acquérir les habiletés pour établir une planification stratégique de la sécurité des organisations, d'identifier les menaces et les vulnérabilités et d'établir des règles de contrôle pour la protection des ressources informationnelles de l'entreprise.

Dans cet axe, les cours totalisent 18 crédits dont 12 sont obligatoires. Ce sont les cours GEIN 3030 Base de données I, GEIN 3070 Base de données II, GEIN 3020 Gestion des outils multimédias et GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.

Axe 3 : Gestion stratégique de l'information

L'axe de la gestion stratégique de l'information, définie comme étant l'approche d'aide à la décision par laquelle l'information critique est gérée et utilisée en adéquation avec les objectifs concurrentiels de l'organisation, est couvert par un total de huit cours, dont trois obligatoires et cinq optionnels. Cet axe est assuré par l'intermédiaire des cours mentionnés qui traitent des concepts, des méthodes et des outils spécifiques au management de l'information stratégique des organisations préoccupées par leur compétitivité et leur performance à l'ère de la société de l'information.

Ainsi, les cours obligatoires GEIN2040 Information corporative, GEIN3090 Veille stratégique, et GEIN4030 Sources d'information et production documentaire se penchent sur les problématiques des divers systèmes d'information, sur le processus d'écoute de l'environnement organisationnel, ainsi que sur la rédaction de livrables spécifiques dédiés aux preneurs de décision, tandis que les cours optionnels GEIN3100 Techniques de recherche de l'information, GEIN3700 Gestion des connaissances, et GEIN3800 Audit informationnel abordent la recherche d'information avancée dans des sources multi-formats, la question de la gestion du patrimoine de connaissances de l'entreprise et les stratégies informationnelles aptes à faciliter la circulation de l'information dans l'organisation. A ces derniers s'ajoutent le cours optionnel GEIN 4100 Leadership et supervision, qui examine les multiples aspects concernant le leadership et la gestion organisationnelle, et qui vient compléter les enseignements de l'axe de la gestion stratégique de l'information.

Axe 4 : Services électroniques et télécommunications

Cet axe vise à donner les habiletés permettant de gérer l'information du point de vue technologique sous divers aspects couvrant les services web ainsi que le transfert et l'échange de données sur les réseaux publics et privés. Ainsi, les personnes formées seront capables de développer, d'adapter, de mettre en œuvre et de coordonner des systèmes informatiques et de télécommunications pour fournir les services électroniques et les informations nécessaires au fonctionnement efficace d'une organisation.

Les quatre cours obligatoires sont articulés autour des connaissances essentielles permettant la structuration, l'échange et la diffusion de l'information sur les réseaux locaux (Intranet), les réseaux privés d'entreprise (extranet) et le réseau Internet. Il s'agit des cours suivants : GEIN 1020 Programmation Internet; GEIN 2020 Commerce électronique; GEIN 3010 Télécommunications et Affaires. et GEIN 3060 Gestion d'un réseau local.

Un cours optionnel aborde des concepts plus avancés orientés vers les services électroniques et la diffusion de l'information. Il s'agit du cours GEIN 3900 Programmation Internet avancée.

En tant que programme de premier cycle universitaire, le baccalauréat en gestion de l'information pourrait être une porte d'entrée pour des études de deuxième cycle universitaire tel que le programme de maîtrise en informatique de l'Université de Moncton ou la maîtrise en sciences de l'information dans d'autres universités canadiennes.

3.1.2. Stratégies pour atteindre les objectifs de formation fondamentale

Pour atteindre ses objectifs, la formation fondamentale se fonde sur une approche privilégiant l'apprentissage par la pratique et l'expérience personnelle et collective. Elle suppose un engagement et une implication de l'étudiante ou l'étudiant dans son propre parcours d'apprentissage. Elle est également fondée sur les principes de collaboration, du travail en équipe et d'échange de pratiques exemplaires. À travers des études de cas, des simulations et autres activités pratiques, les étudiantes et les étudiants prennent part à un scénario évolutif pendant lequel les décisions qu'ils prennent affecteront positivement leur apprentissage. Un environnement physique et virtuel idéal pour acquérir de nouvelles compétences a été créé à travers une infrastructure spécialement dédiée au programme de gestion de l'information. L'infrastructure physique entend simuler un environnement de travail professionnel avec accès sécurisé, salle multifonctionnelle et modulable. L'environnement virtuel encourage les apprenantes et les apprenants à se constituer un portfolio contenant les projets réalisés tout au long de leur cursus. Afin de renforcer l'expérience acquise et la mise en pratique efficace du savoir-faire cumulé, il est organisé des visites d'entreprises, des séminaires et des événements scientifiques en lien avec la discipline.

3.2 L'apport des disciplines connexes

La polyvalence du gestionnaire de l'information, qui est reconnue comme une force du programme, est atteinte non seulement par la diversité des cours fondamentaux liés à la gestion de l'information, mais également grâce à l'intégration de cours de disciplines connexes. Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion de l'information, ces disciplines connexes se divisent en deux catégories, l'informatique et les mathématiques, d'une part, et la gestion, d'autre part.

Informatique et mathématiques : Cette catégorie de cours comprend 12 crédits obligatoires soit : six crédits en informatique (INFO 1001 Principes de programmation I et INFO 1002 Principes de programmation II); trois crédits en mathématiques (**MATH 1153 Intro math des affaires**) et trois crédits en statistiques (STAT 2633 Introduction à la statistique appliquée). Les cours de programmation préparent l'étudiante ou l'étudiant pour être créatrice ou créateur d'outils de gestion de l'information. C'est la raison pour laquelle de nombreux cours de la formation fondamentale font appel à la programmation pour l'atteinte de cet objectif. Les connaissances acquises dans tous les cours cités assurent que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances nécessaires pour suivre les cours de la discipline principale.

Gestion : La seconde catégorie compte 18 crédits qui mettent l'accent sur le management, la comptabilité, le marketing, l'économie et la gestion des ressources humaines ainsi que sur des aspects plus analytiques et techniques de la gestion. Ces cours permettent de mieux saisir la réalité de l'entreprise puisqu'avec ceux-ci l'étudiante ou l'étudiant approfondit davantage le rôle des gestionnaires et le fonctionnement d'une entreprise. Parmi ceux-ci, neuf crédits sont obligatoires : trois crédits en comptabilité

(ADCO 1010 Comptabilité financière 1); trois crédits en management (ADMN 1220 Introduction au management) et trois crédits en économie (ÉCON 1011 Introduction à l'économie).

Les neuf crédits restants, de formation connexe optionnelle, touchent à des domaines qui couvrent d'autres éléments de la gestion, soit l'approfondissement des notions obligatoires, tel le management, soit l'ajout de nouveaux éléments de gestion, tels le marketing et la gestion du personnel. Les nombreux commentaires des employeurs et des milieux de stage démontrent que les cours qui touchent à la gestion financière et à la gestion de l'entreprise ont bien servi nos diplômées et nos diplômés dans leurs projets de carrière. D'autres choix portant sur les relations humaines et la communication, y compris les stratégies de communication, offrent à l'étudiante ou l'étudiant la possibilité d'augmenter sa capacité à affronter les aléas et les défis quotidiens, facteurs importants de réussite.

Le tableau 1 résume l'ensemble des cours de formation fondamentale dans le cadre du baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier).

Tableau 1
Formation fondamentale du baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)

Formation fondamentale		90 Cr.
Discipline principale – cours obligatoires		51 Cr.
	GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3
	GEIN 1010 Gestion documentaire	3
	GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3
	GEIN 2010 Documents numériques	3
	GEIN 2020 Commerce électronique	3
	GEIN 2040 Information corporative	3
	GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3
	GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3
	GEIN 3030 Base de données I	3
	GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3
	GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3
	GEIN 3070 Base de données II	3
	GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
	GEIN 3090 Veille stratégique	3
	GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3
	GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
	GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3
Discipline principale – cours optionnels		9 Cr.
	GEIN 2100 Intro. Gest. de l'info en santé	3
	GEIN 3100 Tech. de rech. de l'info	3
	GEIN 3700 Gestion des connaissances	3
	GEIN 3800 Audit informationnel	3
	GEIN 3900 Programmation internet avancée	3
	GEIN 4100 Leadership et supervision	3
	GEIN 4500 Étude dirigée	3
Disciplines connexes – cours obligatoires		21 Cr.
	ADMN 1220 Introduction au management	3
	ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
	MATH 1153 Intro math des affaires	3
	ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
	INFO 1001 Principes de programmation I	3
	INFO 1002 Principes de programmation II	3
	STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
Disciplines connexes – cours optionnels		9 Cr.
	ADMK 1310 Introduction au marketing	3
	ADMK 2353 Comportement du consommateur	3
	ADMN 2250 Gérer aujourd'hui	3
	ADRH 3222 Comportement organisationnel	3
	EDAN 2160 Stratégies d'enseignement	3
	PHIL 2210 Philo de la communication	3
	PSYC 2800 Relations humaines	3
	SOCI 1000 Introduction à la société	3
	SOCI 3320 Technologies et sociétés	3
	STAT 3423 Sondages et inférences stat.	3

4. La formation générale

Plusieurs objectifs de la formation générale sont atteints par la formation fondamentale. En effet, tous les cours du programme offrent un cadre idéal pour améliorer la pensée critique, favoriser la créativité, faire valoir ses opinions de manière convaincante dans le respect de l'autre, travailler dans un contexte culturel marqué par la diversité et, enfin, prendre des décisions logiques et efficaces. Tous ces attributs qu'offre la formation générale sont un gage de réussite future.

4.1 Initiation au travail intellectuel

Le programme reconfiguré rend obligatoire le cours ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion, dont l'objectif est de développer chez les étudiantes et les étudiants les compétences pour maîtriser les outils nécessaires à la réussite d'un cours universitaire. Ce cours facilite la transition, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

4.2 Ouverture à l'Autre ou l'internationalisation

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours parmi la Banque de cours répondant à l'OFG 2. Cependant, cet objectif est partiellement couvert par un ensemble de cours de la formation fondamentale que peut suivre l'étudiante ou l'étudiant dans diverses disciplines, notamment l'économie (ÉCON 1011 Introduction à l'économie), le management (ADMN 1220 Introduction au management) et le marketing (ADMK 1310 Introduction au marketing). Parallèlement, afin d'enrichir la formation des étudiantes et des étudiants par des séjours à l'étranger, deux ententes ont été conclues avec l'Université de Poitiers, permettant ainsi d'effectuer une ou deux sessions d'étude. D'autre part, le programme accueille régulièrement des étudiantes et des étudiants de l'université de Poitiers dans ces cours réguliers créant ainsi un environnement d'échange d'expériences très bénéfiques.

4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Dans le cadre du programme reconfiguré en gestion de l'information, cet objectif est atteint par la réunion du contenu de trois cours : GEIN3050, GEIN2020 et GEIN3080. Le cours GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info. porte sur des sujets tels que le droit à l'information, la protection des renseignements personnels, le droit d'auteur, les codes de déontologie dans le domaine de l'information, l'accès à l'information, la surinformation et la désinformation qui peuvent apparaître dans les médias traditionnels et électroniques. Dans le cours GEIN 2020 Commerce électronique, les étudiantes et les étudiants apprennent à être responsables légalement et socialement du contenu qu'ils diffusent en ligne dans le cas d'une activité commerciale électronique. Ils sont sensibilisés à l'importance de respecter les lois (droit d'auteur, protection des informations personnelles), la vie privée d'autrui, les valeurs sociales, les cultures diverses etc. Dans le cours GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'information, les étudiantes et les étudiants apprennent à mettre en place une politique de protection de l'information sensible de l'organisation. Des modèles tels que la loi sur l'accès à l'information (Gouvernement du Canada) ou la politique de confidentialité de l'information clinique sont étudiés.

Soulignons aussi que les étudiantes et les étudiants sont impliqués dans l'organisation annuelle de la Journée des affaires qui est ouverte à la communauté. Ils sont chargés de réaliser plusieurs tâches en lien avec le milieu social et économique. Ils contactent les conférenciers, les commanditaires, informent la population par divers médias et choisissent les thématiques en lien avec les enjeux actuels, souvent autour des grandes préoccupations socio-économiques d'actualité.

4.4 Multi/interdisciplinarité

Le programme en gestion de l'information, de par sa nature de programme professionnalisant issu de la rencontre entre les sciences de l'information et de la communication, l'informatique, l'économie et le management, est à la fois multi et interdisciplinaire. La multidisciplinarité du programme est assurée par des cours obligatoires en provenance de trois des plus grandes facultés de l'Université. Les étudiantes et les étudiants doivent suivre des cours de la Faculté des arts et des sciences humaines (ÉCON 1011 Introduction à l'économie), de la Faculté des sciences (INFO 1001 Principes de programmation I et INFO 1002 Principes de programmation II) et de la Faculté d'administration (ADMN 1220 Introduction au management; ADCO 1010 Comptabilité financière I). L'interdisciplinarité est assurée puisque les connaissances acquises dans ces cours seront essentielles à certains cours de la discipline principale. Le cours GEIN4020 Mémoire de fin d'études permet à l'étudiante ou l'étudiant de réaliser un travail d'analyse et de synthèse en se basant sur les connaissances acquises par le biais des quatre axes de la formation.

4.5 Sciences et mathématiques

Dans le cadre du programme, les cours MATH 1153 Intro math des affaires et STAT 2633 Intro à la stat appliquée assurent les contenus de mathématique et de statistique.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir au moins un cours parmi la liste de cours tirée de la Banque de cours prévus pour atteindre l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Dans le cadre du programme reconfiguré en gestion de l'information, cet objectif est atteint par la réunion du contenu de trois cours. Au cours de ses études, l'étudiante ou l'étudiant aura à faire face à des situations professionnelles évolutives et peu définies pour l'aider à développer les qualités et les capacités requises pour exercer un emploi en gestion de l'information. Plusieurs cours du programme développent la capacité de penser logiquement et de manière critique. Le cours GEIN 1010 Gestion documentaire exige de l'apprenante et de l'apprenant de comprendre la chaîne documentaire de la création des documents jusqu'à leur élimination ou leur conservation définitive. Elle ou il doit comprendre l'impact de la législation sur la gestion, la conservation et la communication des documents et élaborer un plan de classification. Le cours GEIN3090 Veille stratégique, dans lequel l'étudiante ou l'étudiant est initié au processus de veille, processus de compréhension d'une problématique concurrentielle accompagné du montage d'un dispositif adéquat, constitue un exercice stimulant la pensée logique et l'esprit critique de l'étudiante ou l'étudiant, dans l'exercice d'exploration informationnelle avisée de l'actualité. En outre, la connaissance approfondie des sources d'information spécialisées, leur exploitation performante grâce à l'application de langages d'interrogation avancés, ainsi que leur évaluation critique font partie des compétences pratiquées dans le cours GEIN4030 Sources d'information et production documentaire.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Selon les exigences de la formation linguistique, toute étudiante ou tout étudiant doit suivre au minimum six crédits de français. Il reviendra à l'étudiante ou l'étudiant, si cela l'intéresse, d'en choisir davantage.

D'ailleurs, il est possible d'avoir accès à plusieurs cours au choix, car plusieurs des objectifs de la formation générale sont atteints avec le contenu de notre programme.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme en gestion de l'information devra atteindre le niveau d'anglais exigé par le cours **ANGL 1022 *Language, writing and reading*** ou un cours **ANGL** de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

Le tableau 2 résume la formation générale acquise dans le cadre du programme de baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier).

Tableau 2

Exigences et objectifs de la formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)

Formation générale (18 crédits) et cours au choix (12 crédits)		30 crédits
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2 - Ouverture à l'Autre / internationalisation	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne	Objectif atteint par la réunion des cours suivants : GEIN 2020 Commerce électronique GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
OFG 4 - Multi / interdisciplinarité	ÉCON 1011 Introduction à l'économie GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
OFG 5 – Sciences et mathématiques	MATH 1153 Intro math des affaires STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 7 - Pensée logique et critique	Objectif atteint par la réunion des cours suivants : GEIN 1010 Gestion documentaire GEIN 3090 Veille stratégique GEIN 4030 Sources d'info et prod doc	3
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 FRAN 1600	6
OFG 9 - Anglais fonctionnel	Couvert par le cours d'anglais ANGL 1022*	3

* ANGL1022 ou niveau supérieur selon le résultat atteint au test de classement

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Campus de Shippagan le décembre 2011Département : Secteur SciencesNom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (Régime régulier)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
Année 1		Année 1	Cr.
Obligatoires	34 cr.	FORMATION FONDAMENTALE :	
ADMN1200 La gestion	3	Discipline principale – Cours obligatoires	
ANGL1031 Language, writing and reading	3	GEIN1000 Intro à la science de l'info	3
ANGL1032 Language, writing and reading	3	GEIN1010 Gestion documentaire	3
ÉCON1011 Introduction à l'économie	3	GEIN1020 Intro à la prog. Internet	3
FRAN1903 La langue et les normes	3		9 cr.
FRAN19xx	3	Disciplines connexes – Cours obligatoires	
GEIN1000 Intro à la science de l'info	3	ADMN1220 Introduction au management	3
GEIN1010 Gestion de l'information I	3	ECON1011 Introduction à l'économie	3
GEIN1020 Intro à la prog. internet	3	MATH1153 Intro math des affaires	3
MATH1054 Mathématiques des affaires	4		9 cr.
SOCI1102 Recherche documentaire	3	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX:	
Total	<u>34 cr.</u>	ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
Année 2		FRAN1500 Communication orale	3
Obligatoires	21 cr.	FRAN1600 Communication écrite	3
ADCO1010 Comptabilité financière I	3	ANGL1022 <i>Language, writing and reading*</i>	3
FRAN2031 Communication commerciale I	3		12 cr.
GEIN2010 Gestion de l'information II	3	* ou de niveau supérieur selon le test de classement	<u>30 cr.</u>
GEIN2040 Information corporative	3		
INFO1001 Principes de programmation I	3	Année 2	
INFO1002 Principes de programmation II	3	FORMATION FONDAMENTALE :	
STAT2633 Intro à la stat appliquée	3	Discipline principale – Cours obligatoires	
Option	6 cr.	GEIN 2010 Documents numériques	3
Choisir 3 crédits parmi les cours GEIN de la liste A.		GEIN 2020 Commerce électronique	3
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B (cours connexes).		GEIN 2040 Information corporative	3
Choix	<u>3 cr.</u>		9 cr.
Total	30 cr.	Discipline principale – Cours optionnel	
3^e et 4^e années	36cr.	Choisir un cours parmi la liste A	3
Obligatoires			3 cr.
GEIN 2020 GEIN 3010 GEIN 3020 GEIN 3030		Disciplines connexes – Cours obligatoires	
GEIN 3050 GEIN 3060 GEIN 3070 GEIN 3080		ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
GEIN 3090 GEIN 4010 GEIN 4020 GEIN 4030		INFO 1001 Principes de programmation I	3
		INFO 1002 Principes de programmation II	3
Option	15 cr.	STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
Choisir 12 crédits parmi les cours GEIN de la liste A.			12 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B (cours connexes).		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX:	
Choix	6 cr.	Choisir trois crédits de cours tirés de la banque de cours OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3
Total	<u>57 cr.</u>	Choisir trois crédits de cours au choix	3
Global	<u>121cr.</u>		6 cr.
			<u>30 cr.</u>

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

		Année 3 FORMATION FONDAMENTALE : Discipline principale – cours obligatoires GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires 3 GEIN 3020 Gestion des outils multimédias 3 GEIN 3030 Base de données I 3 GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info 3 GEIN 3060 Gestion d'un réseau local 3 GEIN 3070 Base de données II 3 GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info 3 GEIN 3090 Veille stratégique 3 <u>24 cr.</u> Discipline principale – cours optionnel Choisir trois crédits de cours parmi la liste A 3 <u>3 cr.</u> FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX: Choisir trois crédits de cours au choix 3 <u>3 cr.</u> <u>30 cr.</u> Année 4 FORMATION FONDAMENTALE : Discipline principale – Cours obligatoires GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info 3 GEIN 4020 Mémoire de fin d'études 3 GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum. 3 <u>9 cr.</u> Discipline principale – Cours optionnel Choisir trois crédits de cours parmi la liste A 3 <u>3 cr.</u> Disciplines connexes – Cours optionnels Choisir neuf crédits de cours parmi la liste B 9 <u>9 cr.</u> FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX: Choisir trois crédits de cours tirés de la banque de cours OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation 3 Choisir six crédits de cours au choix 6 <u>9 cr.</u> <u>30 cr.</u> Total <u>120 cr.</u>
--	--	---

Liste : A

Actuelle		Proposée	
GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé	GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé
GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info	GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info
GEIN 3700	Gestion des connaissances	GEIN 3700	Gestion des connaissances
GEIN 3800	Audit informationnel	GEIN 3800	Audit informationnel
GEIN 3900	Programmation internet avancée	GEIN 3900	Programmation internet avancée
GEIN 4100	Leadership et supervision	GEIN 4100	Leadership et supervision
GEIN 4101	Classification de l'info.	GEIN 4500	Étude dirigée
GEIN 4200	Diagnostic et dévelop. des org		
GEIN 4500	Étude dirigée		
GEIN 4600	Multimédia avancé		
GEIN 4700	Économie numérique		
GEIN 4800	Services évolués télécomm.		
GEIN 4900	Services télématiques		

Liste B :

Actuelle		Proposée	
ADMK 1310	Introduction au marketing	ADMK 1310	Introduction au marketing
ADMK 2353	Comportement du consommateur	ADMK 2353	Comportement du consommateur
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui	ADMN 2250	Gérer aujourd'hui
ADRH 3222	Comportement organisationnel	ADRH 3222	Comportement organisationnel
EDAN 2160	Stratégies d'enseignement	EDAN 2160	Stratégies d'enseignement
SOCI 1000	Introduction à la société	SOCI 1000	Introduction à la société
SOCI 3320	Technologies et sociétés	SOCI 3320	Technologies et sociétés
PHIL 2210	Philo de la communication	PHIL 2210	Philo de la communication
PSYC 2800	Relations humaines	PSYC 2800	Relations humaines
STAT 3423	Sondages et inférence stat.	STAT 3423	Sondages et inférence stat.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent * de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
GEIN 1000	3	GEIN 1000	3	
GEIN 1010	3	GEIN 1010	3	
GEIN 1020	3	GEIN 1020	3	
GEIN 2000	3	GEIN 2000	3	
GEIN 2010	3	GEIN 2010	3	
GEIN 2020	3	GEIN 2020	3	
GEIN 2040	3	GEIN 2040	3	
GEIN 2100	3	GEIN 2100	3	
GEIN 3000	3	GEIN 3000	3	
GEIN 3010	3	GEIN 3010	3	
GEIN 3020	3	GEIN 3020	3	
GEIN 3030	3	GEIN 3030	3	
GEIN 3050	3	GEIN 3050	3	
GEIN 3060	3	GEIN 3060	3	
GEIN 3070	3	GEIN 3070	3	
GEIN 3080	3	GEIN 3080	3	
GEIN 3090	3	GEIN 3090	3	
GEIN 3100	3	GEIN 3100	3	
GEIN 3700	3	GEIN 3700	3	
GEIN 3800	3	GEIN 3800	3	
GEIN 3900	3	GEIN 3900	3	
GEIN 4000	3	GEIN 4000	3	
GEIN 4010	3	GEIN 4010	3	
GEIN 4020	3	GEIN 4020	3	
GEIN 4030	3	GEIN 4030	3	
GEIN 4100	3	GEIN 4100	3	
GEIN 4101	3	GEIN 4500	3	
GEIN 4200	3			
GEIN 4500	3			
GEIN 4600	3			
GEIN 4700	3			
GEIN 4800	3			
GEIN 4900	3			

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
				S/O	

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

-
- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)
- 1.2 Unité responsable
Campus de Shippagan
- 1.3 Diplôme accordé
B.G.I.
- 1.4 Durée du programme
Quatre ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Shippagan
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
1^{er} juillet 2012

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme offre une formation permettant de :

- **gérer les contraintes humaines, éthiques, concurrentielles, managériales et technologiques reliées à l'information;**
- **implanter des processus, stratégies et politiques d'information;**
- **intervenir dans les fonctions du cycle de vie de l'information et des connaissances;**
- **répondre aux normes légales régissant la qualité de l'information et des connaissances ainsi que celles des pratiques de l'entreprise;**
- **offrir des solutions aux besoins d'affaire et à l'inflation documentaire.**

Les diplômées et les diplômés pourront travailler dans des centres d'archives et de documentation, des agences d'affaires, des services d'information ou des bibliothèques et des médiathèques, dans le milieu gouvernemental, corporatif, institutionnel ou associatif.

- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation des gestionnaires de l'information fait appel, d'une part à des stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, présentations orales, travaux individuels et de groupe, projets de recherche, lectures, commentaires de texte, conférences en ligne; et d'autre part à des stratégies spécifiques : présentations d'intervenants professionnels, études de cas, exploration en temps réel, audits, analyse de problèmes, politiques, procédures, stimulations audiovisuelles, utilisation des TIC, étalonnage concurrentiel, remue-méninges. Le mémoire de fin d'études permet à l'étudiante ou à l'étudiant de faire le point sur les connaissances spécialisées en gestion de l'information sur un thème au choix.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques;
 critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

	Crédits
GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3
GEIN 1010 Gestion documentaire	3
GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3
GEIN 2010 Documents numériques	3
GEIN 2020 Commerce électronique	3
GEIN 2040 Information corporative	3
GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3
GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3
GEIN 3030 Base de données I	3
GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3
GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3
GEIN 3070 Base de données II	3
GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info	3
GEIN 3090 Veille stratégique	3
GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3
GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3

51 cr.

Cours à option : Choisir 3 cours parmi la liste ci-dessous

	Crédits
GEIN 2100 Intro. Gest. de l'info. en santé	3
GEIN 3100 Tech. de rech. de l'info.	3
GEIN 3700 Gestion des connaissances	3
GEIN 3800 Audit informationnel	3
GEIN 3900 Programmation internet avancée	3
GEIN 4100 Leadership et supervision	3
GEIN 4500 Étude dirigée	3

9 cr.

Total discipline principale

60 cr.

Disciplines connexes

Cours obligatoires

	Crédits
ADMN 1220 Introduction au management	3
ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
MATH 1153 Intro math des affaires	3
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
INFO 1001 Principes de programmation I	3
INFO 1002 Principes de programmation II	3
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3

21 cr

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Cours à option : Choisir 3 cours parmi la liste ci-dessous

	Crédits
ADMK 1310 Introduction au marketing	3
ADMK 2353 Comportement du consommateur	3
ADMN 2250 Gérer aujourd'hui	3
ADRH 3222 Comportement organisationnel	3
EDAN 2160 Stratégies d'enseignement	3
PHIL 2210 Philo de la communication	3
PSYC 2800 Relations humaines	3
SOCI 1000 Introduction à la société	3
SOCI 3320 Technologies et sociétés	3
STAT 3423 Sondages et inférences stat.	3

9 cr.

Total disciplines connexes

30 cr.

Formation générale et cours au choix

30 cr.

Total programme

120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route : **Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)**

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3		
GEIN 1010 Gestion documentaire	3	OFG 7	
GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3		
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
ADMN 1220 Introduction au management	3		
ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3	OFG 4	
MATH 1153 Intro math des affaires	3	OFG 5	
Formation générale et cours au choix (voir note 1)			
ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	OFG 1	
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8	
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8	
ANGL 1022 <i>Language, writing and reading</i> (voir note 2)	3	OFG 9	
Deuxième année (30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GEIN 2010 Documents numériques	3		
GEIN 2020 Commerce électronique	3	OFG 3	
GEIN 2040 Information corporative	3		
Discipline principale – Cours optionnel (voir note 3)			
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3		
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3		
INFO 1001 Principes de programmation I	3		
INFO 1002 Principes de programmation II	3		
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3		
Formation générale et cours au choix (voir note 1)			
Choisir trois crédits de cours de la Banque de cours de l'OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3	OFG 6	
Choisir trois crédits de cours au choix	3		
Troisième année (30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – cours obligatoires			
GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3		
GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3		
GEIN 3030 Base de données I	3		
GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3	OFG 3	
GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3		
GEIN 3070 Base de données II	3		
GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info	3	OFG 3	
GEIN 3090 Veille stratégique	3	OFG 7	
Discipline principale – cours optionnel (voir note 3)			
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3		
Formation générale ou cours au choix (voir note 1)			
Choisir trois crédits de cours au choix	3		
Quatrième année (30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3		
GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3		
GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3	OFG 7	
Discipline principale – Cours optionnel (voir note 3)			
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3		
Disciplines connexes – Cours optionnels (voir note 3)			
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3		
Formation générale et cours au choix (voir note 1)			
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	3	OFG 2	
Choisir trois crédits de cours au choix	3		
Choisir trois crédits de cours au choix	3		

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)

Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2 - Ouverture à l'Autre / internationalisation	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne	Réunion des contenus des cours : GEIN 2020 Commerce électronique GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
OFG 4 - Multi / interdisciplinarité	ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
OFG 5 – Sciences et mathématiques	MATH 1153 Intro math des affaires	3
OFG 6 - Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 7 - Pensée logique et critique	Réunion des contenus des cours : GEIN 1010 Gestion documentaire GEIN 3090 Veille stratégique GEIN 4030 Sources d'info et prod doc	3
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 FRAN 1600	6
OFG 9 - Anglais fonctionnel	Couvert par les cours d'anglais (ANGL 1022 ou niveau supérieur selon le test de classement)	3

Notes:

¹ Dans le cadre du Baccalauréat en gestion de l'information, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat en gestion de l'information, la formation fondamentale permet de répondre à **quatre OFG** :

OFG 3 au moyen de la réunion des contenus des cours GEIN 2020; GEIN 3050; GEIN 3080.

OFG 4 au moyen du cours ÉCON 1011.

OFG 5 au moyen du cours MATH 1153.

OFG 7 au moyen de la réunion des contenus des cours GEIN 1010; GEIN 3090; GEIN 4030.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois OFG** :

OFG 1 au moyen du cours ADMN 1000

OFG 8 au moyen de deux cours FRAN 1500 et FRAN 1600.

OFG 9 au moyen du cours ANGL1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir six crédits de cours de la **Banque de cours de formation générale** soit trois crédits de chaque rubrique suivante : OFG 2 et OFG 6.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **12 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

² **ANGL1022 ou niveau supérieur selon le test de classement**

³ Liste de cours à option

Liste A : Discipline principale

GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé
GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info
GEIN 3700	Gestion des connaissances
GEIN 3800	Audit informationnel
GEIN 3900	Programmation internet avancée
GEIN 4100	Leadership et supervision
GEIN 4500	Étude dirigée

Liste B : Disciplines connexes

ADMK 1310	Introduction au marketing
ADMK 2353	Comportement du consommateur
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui
ADRH 3222	Comportement organisationnel
EDAN 2160	Stratégies d'enseignement
SOCI 1000	Introduction à la société
SOCI 3320	Technologies et sociétés
PHIL 2210	Philo de la communication
PSYC 2800	Relations humaines
STAT 3423	Sondages et inférence stat.

6. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION (RÉGIME COOPÉRATIF) (DOC. 17 ET 17A/10-11)

R : 09-CPR-101208

« Sous réserve des corrections mineures proposées et dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif). »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Le 23 novembre 2010



Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et la recherche
Président Comité des programmes
Université de Moncton, Campus de Moncton
Pavillon Taillon
Moncton, N.-B. E1A 3E9



Monsieur Boucher,

Vous trouverez, ci-joint, le projet de reconfiguration des programmes de baccalauréat en gestion de l'information (BGI) (régime régulier et régime COOP) offerts au campus de Shippagan. Les modifications proposées ont pour objectifs de faire les rajustements jugés nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences des programmes reconfigurés à l'Université de Moncton.

Les modifications principales consistent en une révision de sigles pour correspondre aux modifications des cours de la faculté d'administration et des sciences; une révision du nombre de crédits à la norme de la reconfiguration et les modifications nécessaires à la formation générale. Ces rajustements ont nécessité une diminution dans le nombre de crédits optionnels spécialisés aux programmes.

Les modifications proposées ont reçu l'approbation du secteur concerné et de l'assemblée intersectorielle.

Espérant le tout conforme et vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration, je vous prie, monsieur Boucher, de recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Le Doyen des études

Edgar Robichaud, Ph.D.

17A/10-11

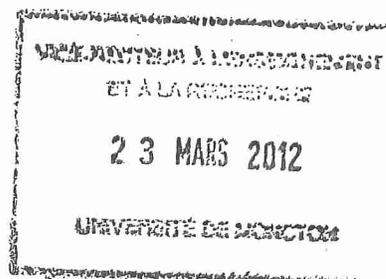


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 20 mars 2012

Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton N.-B. E1A 3E9



OBJET : Reconfiguration du programme de baccalauréat en gestion de l'information

Monsieur le vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la reconfiguration du programme de baccalauréat en gestion de l'information du régime régulier ainsi que ceux du régime coopératif du même programme. Les deux programmes avaient été présentés aux membres du Comité des programmes à sa réunion du 8 décembre 2010 et des corrections devaient être apportées suite à la recommandation du comité. Les deux programmes ont été revus en décembre 2011. Voici un résumé des modifications faites suite à la recommandation du comité puis de la révision de décembre 2011:

- 1- Dans le formulaire CPR-1, au point 2.3, le paragraphe indique comment les étudiantes et les étudiants vont acquérir leurs expériences pratiques.
- 2- Dans le formulaire CPR-1, au point 3.2, au deuxième paragraphe, on peut lire MATH1153 Intro math des affaires.
- 3- Dans le formulaire CPR-1, au point 4.8, la phrase débutant avec le mot « toutefois » indique le début d'un nouveau paragraphe.
- 4- Dans le formulaire CPR-1 ainsi que dans le formulaire CPR-11, la référence concernant le cours ANGL1022 a été enlevée et remplacée par «ANGL 1022 ou de niveau supérieur selon le test de classement».
- 5- Dans le formulaire CPR-1, au point 4.9, dans le tableau 2, la correction a été faite à l'intitulé OFG6 Sensibilité aux arts et lettres.

... /2

Page 2
 Monsieur Neil Boucher
 Le 20 mars 2012

6- Les objectifs au formulaire CPR-1 ont été réécrits pour exprimer davantage les objectifs du programme.

7- Dans le formulaire CPR-10, au point 2.1, les objectifs ont été réécrits dans un style plus propice à l'atteinte d'objectifs ciblés.

Dans le formulaire CPR-1, on retrouvait, au tableau 1, le cours ESPA1611 Espagnol 1. Après discussion avec les professeures et les professeurs en gestion de l'information, d'un commun accord, le cours a été enlevé de la liste des cours d'une discipline connexe. Selon les discussions, le cours ne serait pas considéré comme une discipline connexe.

Lors de son analyse, le Comité des programmes avait noté que, depuis quelques années, des cours n'avaient pas été offerts : GEIN4101 Classification de l'info., GEIN4200 Diagnostic et dévelop. des org, GEIN4600 Multimédia avancé, GEIN4700 Économie numérique, GEIN4800 Services évolués télécomm., et GEIN4900 Services télématiques. Ces cours ont été abolis conformément à la Politique de création et d'abolition de cours.

Selon le *Rapport final du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle* adopté à sa réunion du 4 mai 2007, le Sénat académique recommandait de ne pas comptabiliser les crédits de laboratoires ou de travaux pratiques dans le cadre du nouveau régime pédagogique. Le programme du baccalauréat en gestion de l'information compte six cours avec une distribution des heures qui indiquent présentement un volet pratique : GEIN 1020 Intro à la prog. Internet, GEIN 2010 Documents numériques, GEIN 3020 Gestion des outils multimédias, GEIN 3030 Base de données I, GEIN 3060 Gestion d'un réseau local et GEIN 3070 Base de données II. Pour chacun de ces cours, nous avons fait l'inventaire des pratiques mises de l'avant par les personnes qui offrent ces cours depuis la création du programme. Les modifications aux cours ont été présentées au moyen du formulaire prévu à cet effet.

Le cours GEIN 1020 Intro à la prog. Internet du répertoire actuel montre une distribution des heures 2-2. Il a été modifié pour faire mention d'une composante théorique importante. Celle-ci comprend la notion de modèle dont on ne fait nullement état dans le descriptif du cours actuel. Dans le cadre de ce cours, la notion d'optimisation du site Web en utilisant les modèles sur différentes pages Web est traitée à fond. Le cours comprend également des animations et applications Flash. Comme les travaux pratiques sont intégrés au cours et que le contenu des travaux est étroitement lié au cours et qu'ils constituent dans les faits l'apprentissage pratique du contenu théorique, aucun crédit n'a été attribué. La nouvelle distribution des heures est 3-1.

.../3

Page 3
Monsieur Neil Boucher
Le 20 mars 2012

Le cours GEIN 2010 Documents numériques est présenté au répertoire avec la distribution 2-2. Ce cours ne comprend pas et n'a jamais eu de contenu pratique. Il est exclusivement de nature théorique. Il s'agit plutôt de comprendre la politique de gestion et de conservation des documents dématérialisés ce qui représente déjà un cours conséquent ainsi que la manière de produire un document numérique authentique, fiable et intègre qui puisse répondre aux obligations légales et être communicable en tout temps. Il paraîtrait donc pertinent de présenter le cours GEIN 2010 selon une distribution 3-0.

GEIN 3020 Gestion des outils multimédias est présenté au répertoire avec une distribution des heures 2-1. Depuis sa création en 2001, ce cours a toujours été offert selon une formule théorique de trois heures pendant lesquelles les éléments de théorie sont mis en pratique. Le nombre d'heures contact de trois heures atteint les objectifs énoncés dans le descriptif. Les étudiantes et les étudiants font certes des travaux pratiques mais ces travaux sont étroitement liés au cours et constituent dans les faits l'apprentissage pratique du contenu théorique. Au descriptif du cours, on a ajouté l'étude des différents éléments multimédias tels que le texte, l'image, le son, la vidéo ou l'animation afin de rendre fidèlement ce qui est présenté dans ce cours.

Les cours GEIN 3030 Base de données I et GEIN 3070 Base de données II ont chacun une distribution 2-2. Ces cours ne donnent pas lieu à de nouveaux contenus qui ajoutent à la connaissance, ce qui exige normalement la réussite de cours préalables. Ces cours sont offerts selon 3-1 depuis leur création et les travaux pratiques qu'on y exécute constituent un apprentissage en appui à la matière théorique. Les cours ont cependant été modifiés afin de présenter tout leur contenu théorique.

Le cours GEIN 3060 Gestion d'un réseau local est lui aussi présenté 2-2. Il s'agit plutôt d'un 3-1. Les travaux pratiques sont intégrés au cours et ne sont pas comptabilisés par des crédits additionnels, leur contenu étant étroitement lié au cours magistral et représente un apprentissage pratique du contenu théorique.

Je vous prie de recevoir, monsieur le vice-recteur, l'assurance de ma considération.



Marthe Robichaud -
Doyenne des études par intérim

MR/nd

Pièces jointes

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1. Identification du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)
 - 1.1 Établissement responsable du programme : Université de Moncton, campus de Shippagan
 - 1.2 Secteur : Sciences
 - 1.3 Titre du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)
 - 1.4 Diplôme accordé : B.G.I.
 - 1.5 Date d'entrée en vigueur : septembre 2012

Note : Le programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif) est semblable à celui du Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier). Les différences principales sont la présence de trois stages non crédités rémunérés ainsi que les conditions d'admission et de maintien au programme. Également, puisqu'un des stages est au semestre d'automne de la quatrième année, un réaménagement des cours au choix et optionnels a été nécessaire. Afin de faciliter la lecture, les différences entre les deux programmes sont indiquées en gras.

Préambule

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le secteur Sciences, par l'entremise des professeures et des professeurs de la discipline, propose des modifications à son programme de baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif).

Selon le projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, le secteur doit, d'une part, faire passer le nombre total de crédits du Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif) de 121 à 120 crédits et, d'autre part, s'assurer de répondre aux neuf objectifs de formation générale. Les pages qui suivent expliquent comment le programme reconfiguré répond à ces deux exigences de la reconfiguration.

2. Description générale du programme

La gestion de l'information constitue une démarche systématique et complexe intégrée aux activités organisationnelles. Elle couvre le cycle de vie de l'information et des connaissances, allant de l'étape de leur planification jusqu'à celle du transfert ou de la conservation. Nourrie par une réflexion et une méthodologie fondées sur les concepts et les outils des sciences de l'information (archivistique, bibliothéconomie, documentation), de la communication et des technologies numériques, la gestion de l'information a pour objectif de soutenir la prise de décision des organisations pour l'atteinte de leurs objectifs de performance à long terme, dans le contexte d'une société et d'une économie où l'information occupe désormais une place centrale.

2.1 Objectifs

Le programme de Baccalauréat en gestion de l'information (B.G.I.) (**régime coopératif**) couvre principalement quatre axes de formation : la gestion documentaire; la gestion des données; la gestion stratégique de l'information; les services électroniques et de télécommunications. Le diplôme du B.G.I. permettra l'accès à des métiers traditionnels et émergents dans différents domaines d'activités, liés à la gestion de l'information, aussi bien dans les secteurs privés que publics.

Le Baccalauréat en Gestion de l'Information (B.G.I.) (**régime coopératif**) a pour objectif de former des professionnelles et des professionnels ayant les compétences nécessaires pour :

- implanter des processus, des stratégies, des politiques d'information dans les organisations, quels que soient leur domaine d'activité et leur taille;
- intervenir dans les différentes fonctions du cycle de vie de l'information et des connaissances incluant leur planification, création, collecte, analyse, classification, traitement, sécurisation, recouvrement, présentation, diffusion, archivage à long terme ou leur élimination;
- répondre aux normes et contraintes légales régissant la qualité de l'information et des connaissances, ainsi que celle des pratiques de leur exploitation organisationnelle;
- comprendre les enjeux et gérer les contraintes humaines, éthiques, concurrentielles, managériales et technologiques, liées à la ressource informationnelle et à son rôle de mémoire, preuve, avantage concurrentiel et levier d'affaires;
- mettre en place des solutions technologiques afin de répondre à des besoins d'affaires et de gérer l'information de plus en plus croissante, nécessaire au fonctionnement, à la compétitivité et au développement des organisations d'aujourd'hui.

Les diplômées et les diplômés de ce programme auront une formation polyvalente basée sur les connaissances fondamentales et les savoir-faire de la gestion de l'information moderne ainsi que les compétences techniques garantissant la meilleure adéquation possible avec les besoins du milieu dans lequel elles et ils seront amenés à travailler.

Les diplômées et les diplômés du B.G.I. (**régime coopératif**) auront acquis une formation de qualité en matière de gestion des fonds documentaires, de l'information compétitive, des données multimédias, ainsi que dans le traitement de l'information et des connaissances à travers les médias et les réseaux de communications modernes. Les compétences acquises leur permettront de gérer efficacement les grandes masses d'information, sous format électronique ou papier, en optimisant les étapes du cycle de vie de la ressource informationnelle. Elles et ils feront ainsi face aux défis de l'organisation, de l'analyse et de l'utilisation d'un volume sans cesse croissant d'information, en proposant des politiques, méthodes et procédures tenant compte des aspects éthiques et des normes dans des contextes managériaux et technologiques diversifiés et changeants.

Les diplômées et les diplômés du B.G.I. (**régime coopératif**) peuvent faire valoir des compétences leur permettant de travailler dans toute organisation et tout secteur d'activité, dans des centres d'archives et de documentation, des agences d'affaires, des services d'information ou des bibliothèques et des médiathèques, que ce soit dans le milieu gouvernemental, corporatif, institutionnel ou associatif, dans le contexte d'une économie globalisée très compétitive.

Par ailleurs, dans le cadre du programme coopératif, la formation sur le terrain a pour but de développer un ensemble de compétences pratiques, de montrer concrètement ce qu'est le rôle du gestionnaire de l'information et de susciter chez les stagiaires, par l'expérience directe, les habiletés et compétences qu'appelle la profession.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation en gestion de l'information fait appel à de multiples stratégies pédagogiques universitaires, qu'on divise en deux grandes catégories :

- Stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, cours médiatisés, travaux dirigés, travaux pratiques, présentations orales, travaux individuels et de groupe, projets de recherche, lectures, fiches de lectures, commentaires de texte, écoute de conférences en ligne, **stages en milieu professionnel qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou qu'il a bien assimilé les concepts, les modèles, les théories et les méthodes de la discipline;**
- Stratégies pédagogiques spécifiques : interventions et présentations d'intervenants professionnels, études de cas, exploration en temps réel, exercices d'audit, analyses de problèmes, politiques, procédures et solutions, stimulations sonore et visuelle, utilisation des TIC en appui à l'enseignement, étalonnage concurrentiel, remue-méninges, analyse critique.

Le caractère professionnalisant du B.G.I. (régime coopératif) requiert l'acquisition de compétences spécialisées en matière de concepts, de méthodes et d'outils particuliers à la gestion de l'information. Le mémoire de fin d'études (GEIN 4020) permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire le point sur les connaissances spécialisées acquises dans la formation, tout en lui donnant la possibilité d'approfondir un thème de son choix, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur.

Au moyen des stages du régime coopératif, une expérience pratique associée aux professions de la gestion de l'information sera acquise.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant a acquis les habiletés et les compétences nécessaires pour répondre efficacement aux défis liés à la gestion des ressources informationnelles dans le milieu où elle ou il sera appelé à exercer. En mettant en œuvre créativité et technique, les gestionnaires de l'information sont capables de concevoir diverses méthodes de traitement de l'information et de développer des systèmes informationnels dans divers domaines d'application. Il s'agit en outre d'assister les utilisateurs en leur proposant des solutions afin d'organiser, d'exploiter, de sauvegarder, de sécuriser et de diffuser les ressources informationnelles. Elle ou il aura approfondi ses connaissances sur les plans de la communication orale et écrite dans le monde des affaires et aura acquis, à travers les divers projets réalisés durant la formation, une expérience pratique associée aux professions de la gestion de l'information.

Cette expérience pratique recouvre l'ensemble des fonctions de management des organisations: type d'actions à effectuer, échéancier de tâches, édition des actions à entreprendre, diffusion de l'information sur divers médias, élaboration de plan de classification et établissement de calendrier de durée de conservation, application des normes de gestion documentaire, analyse de sécurité et conformité aux normes. En ayant recours à diverses procédures, méthodes, pratiques et technologies relatives au Web, au multimédia, aux bases de données, aux réseaux intranet, aux outils et procédures de veille stratégique, au plan d'archivage, aux procédures de classification et d'audits sécuritaires, la ou le gestionnaire de l'information sera en mesure de :

- Collecter l'information: rassembler toute information utile et stratégique pour l'organisation; connaître et anticiper les attentes des partenaires.
- Utiliser et exploiter l'information collectée : structurer et améliorer la présentation de l'information; personnaliser l'offre informationnelle; augmenter la réactivité des partenaires.

- Améliorer la circulation de l'information : faciliter la remontée de l'information et optimiser le flux informationnel; structurer et fluidifier les échanges entre les différents services.
- Améliorer le management de l'information : traiter l'information pour l'élaboration des stratégies et des plans d'action; créer des tableaux de bord personnalisables (mesure des écarts entre objectifs et livrables,...); établir un plan de classification; proposer des plans d'archivage et de consultation de l'information.
- Assurer la sécurité de l'information : établir des audits de vulnérabilités; proposer des plans de protection des informations personnelles.

3. La formation fondamentale

Le programme spécialisé en gestion de l'information a pour objet l'acquisition des compétences et des habiletés appropriées conciliant les exigences d'une formation prodiguant tant les aspects fondamentaux que technologiques liés à la gestion de l'information moderne en garantissant la meilleure adéquation possible avec les besoins des milieux de travail des secteurs privé et public. La formation fondamentale couvre les domaines de la science de l'information, des systèmes d'information organisationnels, de la communication, de la gestion et des affaires et services électroniques. Le programme vise également à développer un esprit d'analyse critique face aux choix technologiques et aux modes de déploiement des systèmes d'information dans une organisation ainsi que la mise en place de procédures.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre

3.1.1. Limites et objectifs de la formation fondamentale

En tant que champ d'études et d'application constitué au confluent de plusieurs disciplines et en raison de l'évolution fulgurante de ses concepts et de ses outils spécifiques, la gestion de l'information exige un bagage de compétences et d'habiletés complexes et diversifiées alliant technologies de l'information et fondements de base de la science de l'information. Les compétences acquises au cours de cette formation font du gestionnaire de l'information une ressource clé et un interlocuteur privilégié dans des projets multidisciplinaires.

Dans un contexte de foisonnement tous azimuts de l'information, tant à l'échelle individuelle qu'organisationnelle, cette formation vise à développer les connaissances renforçant les capacités de procéder à l'analyse puis au développement de services informationnels adaptés aux besoins et aux objectifs de l'organisation. Ceci afin d'aborder la complexité croissante de l'environnement socio-économique en tenant compte des facteurs organisationnels, techniques et humains. Il s'agit également d'apprendre des méthodes, des cadres de travail et des techniques permettant de développer, d'adapter, d'implanter et de coordonner des services efficaces pour une organisation dans un contexte de mondialisation des échanges.

D'autre part, les profondes mutations induites par les avancées théoriques et applicatives de la société de l'information ont généré des besoins croissants en main-d'œuvre spécialisée pour les années à venir, tant à l'échelle régionale que nationale ou internationale. La problématique des spécialisations pointues met le programme devant le défi de former des professionnelles et professionnels capables de s'adapter efficacement à des milieux, des applications et des besoins organisationnels différents. Dans ce contexte, la polyvalence de la formation est un atout qui permet d'élargir le champ de connaissances des étudiantes et des étudiants dans un environnement complexe en constante évolution.

La discipline principale du programme couvre 60 crédits, dont 51 crédits obligatoires et 9 crédits optionnels, répartis selon les quatre axes suivants :

Axe 1 : Gestion documentaire

Cet axe a pour but d'apprendre aux étudiantes et aux étudiants à évaluer, organiser, traiter et conserver les documents de tout support produits ou reçus dans l'exercice de l'activité des organismes afin de préserver les documents vitaux, de retrouver l'information pertinente et de répondre aux exigences réglementaires suivant les normes en vigueur. Cinq cours obligatoires sont proposés.

Le cours GEIN 1000 Introduction à la science de l'information définit l'information et l'objet de la science de l'information, présente un aperçu de la diversité des professions, les concepts et la méthodologie du travail intellectuel. Les cours GEIN 1010 Gestion documentaire, GEIN 2010 Documents numériques et GEIN 4010 Calendrier et traitement de l'information, visent à étudier la chaîne documentaire de la création des documents jusqu'à leur élimination ou leur conservation définitive. Ils portent sur la création d'outils et de procédures pour mettre en place des politiques documentaires et offrir des solutions adaptées à leurs besoins. Ils abordent aussi les aspects juridiques et organisationnels des documents numériques en évaluant l'authenticité, l'intégrité et la fiabilité des archives électroniques. Le cours GEIN 3050 Éthique, politique sur l'information sensibilise les étudiantes et les étudiants aux questions éthiques et politiques liées au domaine de l'information, aux conséquences de la violation des droits d'auteur. Il étudie l'importance de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, les codes de déontologie, la surinformation et la désinformation qui peuvent apparaître dans les médias. Deux cours optionnels offrent un élargissement de la problématique. Le cours GEIN 2100 Introduction à la gestion de l'information en santé fait prendre conscience de l'enjeu de l'information dans le monde de la santé, des circuits des documents, de la gestion des documents administratifs ainsi que de la législation et de la conservation des documents médicaux.

Axe 2 : Gestion des données

Cet axe permet aux étudiantes et aux étudiants de gérer les données sous différents formats. Les cours GEIN 3030 Base de données I et GEIN 3070 Base de données II montrent à analyser, à concevoir, à implanter et à administrer les bases de données. À cet effet, des systèmes de gestion de bases de données largement employés dans l'industrie sont utilisés. Le cours GEIN 3020 Gestion des outils multimédias vise à définir les concepts, les objectifs, la clientèle cible et les moyens de communication appropriés pour créer un produit multimédia. Ce cours fait appel à des éléments d'information sous différents formats (image, son, vidéo et animation). Le cours GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info. permet d'acquérir les habiletés pour établir une planification stratégique de la sécurité des organisations, d'identifier les menaces et les vulnérabilités et d'établir des règles de contrôle pour la protection des ressources informationnelles de l'entreprise.

Dans cet axe, les cours totalisent 18 crédits dont 12 sont obligatoires. Ce sont les cours GEIN 3030 Base de données I, GEIN 3070 Base de données II, GEIN 3020 Gestion des outils multimédias et GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.

Axe 3 : Gestion stratégique de l'information

L'axe de la gestion stratégique de l'information, définie comme étant l'approche d'aide à la décision par laquelle l'information critique est gérée et utilisée en adéquation avec les objectifs concurrentiels de l'organisation, est couvert par un total de 8 cours, dont 3 obligatoires et 5 optionnels. Cet axe est assuré par

l'intermédiaire des cours mentionnés qui traitent des concepts, des méthodes et des outils spécifiques au management de l'information stratégique des organisations préoccupées par leur compétitivité et leur performance à l'ère de la société de l'information.

Ainsi, les cours obligatoires GEIN2040 Information corporative, GEIN3090 Veille stratégique, et GEIN4030 Sources d'information et production documentaire se penchent sur les problématiques des divers systèmes d'information, sur le processus d'écoute de l'environnement organisationnel, ainsi que sur la rédaction de livrables spécifiques dédiés aux preneurs de décision, tandis que les cours optionnels GEIN3100 Techniques de recherche de l'information, GEIN3700 Gestion des connaissances, et GEIN3800 Audit informationnel abordent la recherche d'information avancée dans des sources multi-formats, la question de la gestion du patrimoine de connaissances de l'entreprise et les stratégies informationnelles aptes à faciliter la circulation de l'information dans l'organisation. A ces derniers s'ajoutent les cours optionnels GEIN 4100 Leadership et supervision et GEIN4200 Diagnostic et développement des organisations, qui examinent les multiples aspects concernant le leadership et la gestion organisationnelle, et qui viennent compléter les enseignements de l'axe de la gestion stratégique de l'information.

Axe 4 : Services électroniques et télécommunications

Cet axe vise à donner les habiletés permettant de gérer l'information du point de vue technologique sous divers aspects couvrant les services web ainsi que le transfert et l'échange de données sur les réseaux publics et privés. Ainsi, les personnes formées seront capables de développer, d'adapter, de mettre en œuvre et de coordonner des systèmes informatiques et de télécommunications pour fournir les services électroniques et les informations nécessaires au fonctionnement efficace d'une organisation.

Les quatre cours obligatoires sont articulés autour des connaissances essentielles permettant la structuration, l'échange et la diffusion de l'information sur les réseaux locaux (Intranet), les réseaux privés d'entreprise (extranet) et le réseau Internet. Il s'agit des cours suivants : GEIN 1020 Programmation Internet; GEIN 2020 Commerce électronique; GEIN 3010 Télécommunications et Affaires et GEIN 3060 Gestion d'un réseau local.

Un cours optionnel aborde des concepts plus avancés orientés vers les services électroniques et la diffusion de l'information. Il s'agit du cours : GEIN 3900 Programmation Internet avancée.

Les stages du régime coopératif, une expérience pratique associée aux professions de la gestion de l'information, complète la formation de la discipline principale.

En tant que programme de premier cycle universitaire, le baccalauréat en gestion de l'information pourrait être une porte d'entrée pour des études de deuxième cycle universitaire tel que le programme de maîtrise en informatique de l'Université de Moncton ou la maîtrise en sciences de l'information dans d'autres universités canadiennes.

3.1.2. Stratégies pour atteindre les objectifs de formation fondamentale

Pour atteindre ses objectifs, la formation fondamentale se fonde sur une approche privilégiant l'apprentissage par la pratique et l'expérience personnelle et collective. Elle suppose un engagement et une implication de l'étudiante et l'étudiant dans son propre parcours d'apprentissage. Elle est également fondée sur les principes de collaboration, du travail en équipe et d'échange de pratiques exemplaires. À travers des études de cas, des simulations et autres activités pratiques, les étudiantes et les étudiants

prennent part à un scénario évolutif pendant lequel les décisions qu'ils prennent affecteront positivement leur apprentissage. Un environnement physique et virtuel idéal pour acquérir de nouvelles compétences a été créé à travers une infrastructure spécialement dédiée au programme de gestion de l'information. L'infrastructure physique entend simuler un environnement de travail professionnel avec accès sécurisé, salle multifonctionnelle et modulable. L'environnement virtuel encourage les apprenantes et les apprenants à se constituer un portfolio contenant les projets réalisés tout au long de leur cursus. Afin de renforcer l'expérience acquise et la mise en pratique efficace du savoir-faire cumulé, il est organisé des visites d'entreprises, des séminaires et des événements scientifiques en lien avec la discipline.

3.2 L'apport des disciplines connexes

La polyvalence du gestionnaire de l'information, qui est reconnue comme une force du programme, est atteinte non seulement par la diversité des cours fondamentaux liés à la gestion de l'information, mais également grâce à l'intégration de cours de disciplines connexes. Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion de l'information, ces disciplines connexes se divisent en deux catégories, l'informatique et les mathématiques, d'une part, et la gestion, d'autre part.

Informatique et mathématiques : Cette catégorie de cours comprend 12 crédits obligatoires soit : 6 crédits en informatique (INFO 1001 Principes de programmation I et INFO 1002 Principes de programmation II); 3 crédits en mathématiques (MATH 1153 Intro math des affaires) et 3 crédits en statistiques (STAT 2633 Introduction à la statistique appliquée). Les cours de programmation préparent l'étudiante ou l'étudiant pour être créatrice ou créateur d'outils de gestion de l'information. C'est la raison pour laquelle de nombreux cours de la formation fondamentale font appel à la programmation pour l'atteinte de cet objectif. Les connaissances acquises dans tous les cours cités assurent que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances nécessaires pour suivre les cours de la discipline principale.

Gestion : La seconde catégorie compte 18 crédits qui mettent l'accent sur le management, la comptabilité, le marketing, l'économie et la gestion des ressources humaines ainsi que sur des aspects plus analytiques et techniques de la gestion. Ces cours permettent de mieux saisir la réalité de l'entreprise puisqu'avec ceux-ci l'étudiante ou l'étudiant approfondit davantage le rôle des gestionnaires et le fonctionnement d'une entreprise. Parmi ceux-ci, 9 crédits sont obligatoires : trois crédits en comptabilité (ADCO 1010 Comptabilité financière I); trois crédits en management (ADMN 1220 Introduction au management) et trois crédits en économie (ÉCON 1011 Introduction à l'économie)

Les neuf crédits restants, de formation connexe optionnelle, touchent à des domaines qui couvrent d'autres éléments de la gestion, soit l'approfondissement des notions obligatoires, tel le management, soit l'ajout de nouveaux éléments de gestion, tels le marketing et la gestion du personnel. Les nombreux commentaires des employeurs et des milieux de stage démontrent que les cours qui touchent à la gestion financière et à la gestion de l'entreprise ont bien servi nos diplômées et nos diplômés dans leurs projets de carrière. D'autres choix portant sur les relations humaines et la communication, y compris les stratégies de communication, offrent à l'étudiante ou l'étudiant la possibilité d'augmenter sa capacité à affronter les aléas et les défis quotidiens, facteurs importants de réussite.

Le tableau 1 résume l'ensemble des cours de formation fondamentale dans le cadre du programme.

Tableau 1
Formation fondamentale du baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)

Formation fondamentale		90 Cr.
Discipline principale – cours obligatoires		51 Cr.
	GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3
	GEIN 1010 Gestion documentaire	3
	GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3
	GEIN 2000 Stage I	0
	GEIN 2010 Documents numériques	3
	GEIN 2020 Commerce électronique	3
	GEIN 2040 Information corporative	3
	GEIN 3000 Stage II	0
	GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3
	GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3
	GEIN 3030 Base de données I	3
	GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3
	GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3
	GEIN 3070 Base de données II	3
	GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
	GEIN 3090 Veille stratégique	3
	GEIN 4000 Stage III	0
	GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3
	GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
	GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3
Discipline principale – cours optionnels		9 Cr.
	GEIN 2100 Intro. Gest. de l'info en santé	3
	GEIN 3100 Tech. de rech. de l'info	3
	GEIN 3700 Gestion des connaissances	3
	GEIN 3800 Audit informationnel	3
	GEIN 3900 Programmation internet avancée	3
	GEIN 4100 Leadership et supervision	3
	GEIN 4500 Étude dirigée	3
Disciplines connexes – cours obligatoires		21 Cr.
	ADMN 1220 Introduction au management	3
	ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
	MATH 1153 Intro math des affaires	3
	ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
	INFO 1001 Principes de programmation I	3
	INFO 1002 Principes de programmation II	3
	STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
Disciplines connexes – cours optionnels		9 Cr.
	ADMK 1310 Introduction au marketing	3
	ADMK 2353 Comportement du consommateur	3
	ADMN 2250 Gérer aujourd'hui	3
	ADRH 3222 Comportement organisationnel	3
	EDAN 2160 Stratégies d'enseignement	3
	PHIL 2210 Philo de la communication	3
	PSYC 2800 Relations humaines	3
	SOCI 1000 Introduction à la société	3
	SOCI 3320 Technologies et sociétés	3
	STAT 3423 Sondages et inférences stat.	3

4. La formation générale

Plusieurs objectifs de la formation générale sont atteints par la formation fondamentale. En effet, tous les cours du programme offrent un cadre idéal pour améliorer la pensée critique, favoriser la créativité, faire valoir ses opinions de manière convaincante dans le respect de l'autre, travailler dans un contexte culturel marqué par la diversité et, enfin, prendre des décisions logiques et efficaces. Tous ces attributs qu'offre la formation générale sont un gage de réussite future.

4.1 Initiation au travail intellectuel

Le programme reconfiguré rend obligatoire le cours ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion, dont l'objectif est de développer chez les étudiantes et les étudiants les compétences pour maîtriser les outils nécessaires à la réussite d'un cours universitaire. Ce cours facilite la transition, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

4.2 Ouverture à l'Autre ou l'internationalisation

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours parmi la Banque de cours répondant à l'OFG 2. Cependant, cet objectif est partiellement couvert par un ensemble de cours de la formation fondamentale que peut suivre l'étudiante ou l'étudiant dans diverses disciplines, notamment l'économie (ÉCON 1011 Introduction à l'économie), le management (ADMN 1220 Introduction au management) et le marketing (ADMK 1310 Introduction au marketing). Parallèlement, afin d'enrichir la formation des étudiantes et des étudiants par des séjours à l'étranger, deux ententes ont été conclues avec l'Université de Poitiers, permettant ainsi d'effectuer une ou deux sessions d'étude. D'autre part, le programme accueille régulièrement des étudiantes et des étudiants de l'université de Poitiers dans ces cours réguliers créant ainsi un environnement d'échange d'expériences très bénéfiques.

4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Dans le cadre du programme reconfiguré en gestion de l'information, cet objectif est atteint par la réunion du contenu de trois cours : GEIN3050, GEIN2020 et GEIN3080. Le cours GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info. porte sur des sujets tels que le droit à l'information, la protection des renseignements personnels, le droit d'auteur, les codes de déontologie dans le domaine de l'information, l'accès à l'information, la surinformation et la désinformation qui peut apparaître dans les médias traditionnels et électroniques. Dans le cours GEIN 2020 Commerce électronique, les étudiantes et des étudiants apprennent à être responsables légalement et socialement du contenu qu'ils diffusent en ligne dans le cas d'une activité commerciale électronique. Ils sont sensibilisés à l'importance de respecter les lois (droit d'auteur, protection des informations personnelles), la vie privée d'autrui, les valeurs sociales, les cultures diverses etc. Dans le cours GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'information, les étudiantes et les étudiants apprennent à mettre en place une politique de protection de l'information sensible de l'organisation. Des modèles tels que la loi sur l'accès à l'information (Gouvernement du Canada) ou la politique de confidentialité de l'information clinique sont étudiés.

Soulignons aussi que les étudiantes et les étudiants sont impliqués dans l'organisation annuelle de la Journée des affaires qui est ouverte à la communauté. Ils sont chargés de réaliser plusieurs tâches en lien avec le milieu social et économique. Ils contactent les conférenciers, les commanditaires, informent la population par divers médias et choisissent les thématiques en lien avec les enjeux actuels, souvent autour des grandes préoccupations socio-économiques d'actualité.

4.4 Multi/interdisciplinarité

Le programme en gestion de l'information, de par sa nature de programme professionnalisant issu de la rencontre entre les sciences de l'information et de la communication, l'informatique, l'économie et le management, est à la fois multi et interdisciplinaire. La multidisciplinarité du programme est assurée par des cours obligatoires en provenance de trois des plus grandes facultés de l'Université. Les étudiantes et étudiants doivent suivre des cours de la Faculté des arts et des sciences humaines (ÉCON 1011 Introduction à l'économie), de la Faculté des sciences (INFO 1001 Principes de programmation I et INFO 1002 Principes de programmation II) et de la Faculté d'administration (ADMN 1220 Introduction au management; ADCO 1010 Comptabilité financière I). L'interdisciplinarité est assurée puisque les connaissances acquises dans ces cours seront essentielles à certains cours de la discipline principale. Le cours GEIN4020 Mémoire de fin d'études permet à l'étudiante ou à l'étudiant de réaliser un travail d'analyse et de synthèse en se basant sur les connaissances acquises par le biais des quatre axes de la formation.

4.5 Sciences et mathématiques

Dans le cadre du programme, les cours MATH 1153 Intro math des affaires et STAT 2633 Intro à la stat appliquée assurent les contenus de mathématique et de statistique.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir au moins un cours parmi la liste de cours tirée de la Banque de cours prévus pour atteindre l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Dans le cadre du programme reconfiguré en gestion de l'information, cet objectif est atteint par la réunion du contenu de trois cours. Au cours de ses études, l'étudiante ou étudiant aura à faire face à des situations professionnelles évolutives et peu définies pour l'aider à développer les qualités et les capacités requises pour exercer un emploi en gestion de l'information. Plusieurs cours du programme développent la capacité de penser logiquement et de manière critique. Le cours GEIN 1010 Gestion documentaire exige de l'apprenante et de l'apprenant de comprendre la chaîne documentaire de la création des documents jusqu'à leur élimination ou conservation définitive. Elle ou il doit comprendre l'impact de la législation sur la gestion, la conservation et la communication des documents et élaborer un plan de classification. Le cours GEIN3090 Veille stratégique, dans lequel l'étudiante ou l'étudiant est initié au processus de veille, processus de compréhension d'une problématique concurrentielle accompagné du montage d'un dispositif adéquat, constitue un exercice stimulant la pensée logique et l'esprit critique de l'étudiante ou de l'étudiant, dans l'exercice d'exploration informationnelle avisée de l'actualité. En outre, la connaissance approfondie des sources d'information spécialisées, leur exploitation performante grâce à l'application de langages d'interrogation avancés, ainsi que leur évaluation critique font partie des compétences pratiquées dans le cours GEIN4030 Sources d'information et production documentaire.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Selon les exigences de la formation linguistique, toute étudiante ou tout étudiant doit suivre au minimum six crédits de français. Il reviendra à l'étudiante ou l'étudiant, si cela l'intéresse, d'en choisir davantage.

D'ailleurs, il est possible d'avoir accès à plusieurs cours au choix, car plusieurs des objectifs de la formation générale sont atteints avec le contenu de notre programme.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme en gestion de l'information devra atteindre le niveau d'anglais exigé par le cours ANGL 1022 *Language, writing and reading* ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

Le tableau 2 résume la formation générale acquise dans le cadre du programme de baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif).

Tableau 2

Exigences et objectifs de la formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)

Formation générale (18 crédits) et cours au choix (12 crédits)		30 crédits
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2 - Ouverture à l'Autre / internationalisation	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne	Objectif atteint par la réunion des cours suivants : GEIN 2020 Commerce électronique GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
OFG 4 - Multi / interdisciplinarité	ÉCON 1011 Introduction à l'économie GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
OFG 5 – Sciences et mathématiques	MATH 1153 Intro math des affaires STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 7 - Pensée logique et critique	Objectif atteint par la réunion des cours suivants : GEIN 1010 Gestion documentaire GEIN 3090 Veille stratégique GEIN 4030 Sources d'info et prod doc	3
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 FRAN 1600	6
OFG 9 - Anglais fonctionnel	Couvert par le cours d'anglais ANGL 1022*	3

* ANGL1022 ou niveau supérieur selon le résultat atteint au test de classement

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Campus de Shippagan le décembre 2011Département : Secteur SciencesNom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (Régime coopératif)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
Année 1		Année 1	Cr.
Obligatoires	34 cr.	FORMATION FONDAMENTALE	
ADMN 1200 La gestion	3	Discipline principale – Cours obligatoires	
ANGL 1031 Language, writing and reading	3	GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3
ANGL 1032 Language, writing and reading	3	GEIN 1010 Gestion documentaire	3
ECON 1011 Introduction à l'économie	3	GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3
FRAN 1903 La langue et les normes	3		9 cr.
FRAN 19xx	3	Disciplines connexes – Cours obligatoires	
GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3	ADMN 1220 Introduction au management	3
GEIN 1010 Gestion de l'information I	3	ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
GEIN 1020 Intro à la prog. internet	3	MATH 1153 Intro math des affaires	3
MATH 1054 Mathématiques des affaires	4		9 cr.
SOCI 1102 Recherche documentaire	3	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	
Cours au choix	3 cr.	ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
Total	37 cr.	FRAN 1500 Communication orale	3
		FRAN 1600 Communication écrite	3
Année 2		ANGL 1022 <i>Language, writing and reading*</i>	3
Obligatoires	24 cr.	*ou de niveau plus élevé selon le test de classement	12 cr.
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3	Choisir trois crédits de cours au choix	3
FRAN 2031 Communication commerciale I	3		3 cr.
GEIN 2000 Stage I	0		33 cr.
GEIN 2010 Gestion de l'information II	3	Année 2	
GEIN 2020 Commerce électronique	3	FORMATION FONDAMENTALE	
GEIN 2040 Information corporative	3	Discipline principale – Cours obligatoires	
INFO 1001 Principes de programmation I	3	GEIN 2000 Stage I	0
INFO 1002 Principes de programmation II	3	GEIN 2010 Documents numériques	3
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3	GEIN 2020 Commerce électronique	3
Option	9 cr.	GEIN 2040 Information corporative	3
Choisir 3 crédits parmi les cours GEIN de la liste A.			9 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B (cours connexes).		Discipline principale – Cours optionnel	
Choix	3 cr.	Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3
Total	36 cr.		3 cr.
3^e et 4^e années		Disciplines connexes – Cours obligatoires	
Obligatoires	33cr.	ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
GEIN 3000 GEIN 3010 GEIN 3020 GEIN 3030		INFO 1001 Principes de programmation I	3
GEIN 3050 GEIN 3060 GEIN 3070 GEIN 3080		INFO 1002 Principes de programmation II	3
GEIN 3090 GEIN 4000 GEIN 4010 GEIN 4020		STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3
GEIN 4030			12 cr.
Option	12cr.	Disciplines connexes – Cours optionnels	
Choisir 12 crédits parmi les cours GEIN de la liste A.		Choisir six crédits de cours parmi la liste B	6
Choix	3 cr.		6 cr.
Total	48 cr.	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	
Global	121 cr.	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3
		Choisir trois crédits de cours au choix	3
			6 cr.
			36 cr.

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

		Année 3	
		FORMATION FONDAMENTALE	
		Discipline principale – cours obligatoires	
		GEIN 3000 Stage II	0
		GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3
		GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3
		GEIN 3030 Base de données I	3
		GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3
		GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3
		GEIN 3070 Base de données II	3
		GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info	3
		GEIN 3090 Veille stratégique	3
			<u>24 cr.</u>
		Discipline principale – cours optionnel	
		Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3
			<u>3 cr.</u>
		Disciplines connexes – cours optionnel	
		Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3
			<u>3 cr.</u>
		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	
		Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	3
		Choisir trois crédits de cours au choix	3
			<u>6 cr.</u>
			<u>36 cr.</u>
		Année 4	
		FORMATION FONDAMENTALE	
		Discipline principale – Cours obligatoires	
		GEIN 4000 Stage III	0
		GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3
		GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
		GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3
			<u>9 cr.</u>
		Discipline principale – cours optionnels	
		Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3
			<u>3 cr.</u>
		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	
		Choisir trois crédits de cours au choix	3
			<u>3 cr.</u>
			<u>15 cr.</u>
		Total	
			<u>120 cr.</u>

Liste : A

Actuelle		Proposée	
GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé	GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé
GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info	GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info
GEIN 3700	Gestion des connaissances	GEIN 3700	Gestion des connaissances
GEIN 3800	Audit informationnel	GEIN 3800	Audit informationnel
GEIN 3900	Programmation internet avancée	GEIN 3900	Programmation internet avancée
GEIN 4100	Leadership et supervision	GEIN 4100	Leadership et supervision
GEIN 4101	Classification de l'info.	GEIN 4500	Étude dirigée
GEIN 4200	Diagnostic et dévelop. des org		
GEIN 4500	Étude dirigée		
GEIN 4600	Multimédia avancé		
GEIN 4700	Économie numérique		
GEIN 4800	Services évolués télécomm.		
GEIN 4900	Services télématiques		

Liste B :

Actuelle		Proposée	
ADMK 1310	Introduction au marketing	ADMK 1310	Introduction au marketing
ADMK 2353	Comportement du consommateur	ADMK 2353	Comportement du consommateur
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui	ADMN 2250	Gérer aujourd'hui
ADRH 3222	Comportement organisationnel	ADRH 3222	Comportement organisationnel
EDAN 2160	Stratégies d'enseignement	EDAN 2160	Stratégies d'enseignement
SOCI 1000	Introduction à la société	SOCI 1000	Introduction à la société
SOCI 3320	Technologies et sociétés	SOCI 3320	Technologies et sociétés
PHIL 2210	Philo de la communication	PHIL 2210	Philo de la communication
PSYC 2800	Relations humaines	PSYC 2800	Relations humaines
STAT 3423	Sondages et inférence stat.	STAT 3423	Sondages et inférence stat.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent * de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
GEIN 1000	3	GEIN 1000	3	
GEIN 1010	3	GEIN 1010	3	
GEIN 1020	3	GEIN 1020	3	
GEIN 2000	3	GEIN 2000	3	
GEIN 2010	3	GEIN 2010	3	
GEIN 2020	3	GEIN 2020	3	
GEIN 2040	3	GEIN 2040	3	
GEIN 2100	3	GEIN 2100	3	
GEIN 3000	3	GEIN 3000	3	
GEIN 3010	3	GEIN 3010	3	
GEIN 3020	3	GEIN 3020	3	
GEIN 3030	3	GEIN 3030	3	
GEIN 3050	3	GEIN 3050	3	
GEIN 3060	3	GEIN 3060	3	
GEIN 3070	3	GEIN 3070	3	
GEIN 3080	3	GEIN 3080	3	
GEIN 3090	3	GEIN 3090	3	
GEIN 3100	3	GEIN 3100	3	
GEIN 3700	3	GEIN 3700	3	
GEIN 3800	3	GEIN 3800	3	
GEIN 3900	3	GEIN 3900	3	
GEIN 4000	3	GEIN 4000	3	
GEIN 4010	3	GEIN 4010	3	
GEIN 4020	3	GEIN 4020	3	
GEIN 4030	3	GEIN 4030	3	
GEIN 4100	3	GEIN 4100	3	
GEIN 4101	3	GEIN 4500	3	
GEIN 4200	3			
GEIN 4500	3			
GEIN 4600	3			
GEIN 4700	3			
GEIN 4800	3			
GEIN 4900	3			

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
				S/O	

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

-
- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)

1.2 Unité responsable

Campus de Shippagan

1.3 Diplôme accordé

B.G.I.

1.4 Durée du programme

quatre ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme **avec option coopérative**, offre une formation permettant de :

- gérer les contraintes humaines, éthiques, concurrentielles, managériales et technologiques reliées à l'information;
- implanter des processus, stratégies et politiques d'information;
- intervenir dans les fonctions du cycle de vie de l'information et des connaissances;
- répondre aux normes légales régissant la qualité de l'information et des connaissances ainsi que celles des pratiques de l'entreprise;
- offrir des solutions aux besoins d'affaire et à l'inflation documentaire.

Les diplômées et les diplômés pourront travailler dans des centres d'archives et de documentation, des agences d'affaires, des services d'information ou des bibliothèques et des médiathèques, dans le milieu gouvernemental, corporatif, institutionnel ou associatif.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation des gestionnaires de l'information fait appel, d'une part à des stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, présentations orales, travaux individuels et de groupe, projets de recherche, lectures, commentaires de texte, conférences en ligne, stages en milieu de travail; et d'autre part à des stratégies spécifiques : présentations d'intervenants professionnels, études de cas, exploration en temps réel, audits, analyse de problèmes, politiques, procédures, stimulations audiovisuelles, utilisation des TIC, étalonnage concurrentiel, remue-méninges. Le mémoire de fin d'études permet à l'étudiante ou à l'étudiant de faire le point sur les connaissances spécialisées en gestion de l'information sur un thème au choix.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'étudiante ou l'étudiant devra avoir maintenu une moyenne cumulative supérieure à 2,50 en première année et n'avoir échoué à aucun cours obligatoire du programme.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques;
 critères de promotion ; autres)

2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

	Crédits
GEIN 1000 Intro à la science de l'info	3
GEIN 1010 Gestion documentaire	3
GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3
GEIN 2000 Stage I	0
GEIN 2010 Documents numériques	3
GEIN 2020 Commerce électronique	3
GEIN 2040 Information corporative	3
GEIN 3000 Stage II	0
GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3
GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3
GEIN 3030 Base de données I	3
GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3
GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3
GEIN 3070 Base de données II	3
GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info	3
GEIN 3090 Veille stratégique	3
GEIN 4000 Stage III	0
GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3
GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3
GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3

51 cr.

Cours à option : Choisir 3 cours parmi la liste ci-dessous

	Crédits
GEIN 2100 Intro. Gest. de l'info. en santé	3
GEIN 3100 Tech. de rech. de l'info.	3
GEIN 3700 Gestion des connaissances	3
GEIN 3800 Audit informationnel	3
GEIN 3900 Programmation internet avancée	3
GEIN 4100 Leadership et supervision	3
GEIN 4500 Étude dirigée	3

9 cr.

Total discipline principale

60 cr.

Disciplines connexes

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Cours obligatoires

	Crédits
ADMN 1220 Introduction au management	3
ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
MATH 1153 Intro math des affaires	3
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3
INFO 1001 Principes de programmation I	3
INFO 1002 Principes de programmation II	3
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3

21 cr.

À option : Choisir 3 cours parmi la liste ci-dessous

	Crédits
ADMK 1310 Introduction au marketing	3
ADMK 2353 Comportement du consommateur	3
ADMN 2250 Gérer aujourd'hui	3
ADRH 3222 Comportement organisationnel	3
EDAN 2160 Stratégies d'enseignement	3
PHIL 2210 Philo de la communication	3
PSYC 2800 Relations humaines	3
SOCI 1000 Introduction à la société	3
SOCI 3320 Technologies et sociétés	3
STAT 3423 Sondages et inférences stat.	3

9 cr.

Total disciplines connexes

30 cr.

Formation générale et cours au choix

30 cr.

Total programme

120 cr

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route : **Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)**

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (33 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
GEIN 1000 Intro à la science de l'information	3	
GEIN 1010 Gestion documentaire	3	OFG 7
GEIN 1020 Intro à la prog. Internet	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires		
ADMN 1220 Introduction au management	3	
ECON 1011 Introduction à l'économie	3	OFG 4
MATH 1153 Intro math des affaires	3	OFG 5
Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	OFG 1
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1022 <i>Language, writing and reading</i> (voir note 2)	3	OFG 9
Choisir trois crédits de cours au choix	3	
Deuxième année (36 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
GEIN 2000 Stage I	0	
GEIN 2010 Documents numériques	3	
GEIN 2020 Commerce électronique	3	OFG 3
GEIN 2040 Information corporative	3	
Discipline principale – Cours optionnel (voir note 3)		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires		
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3	
INFO 1001 Principes de programmation I	3	
INFO 1002 Principes de programmation II	3	
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3	
Disciplines connexes – Cours optionnels (voir note 3)		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3	
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3	
Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir trois crédits de cours de la Banque de cours de l'OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3	OFG 6
Choisir trois crédits de cours au choix	3	
Troisième année (36 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – cours obligatoires		
GEIN 3000 Stage II	0	
GEIN 3010 Les télécomm. et les affaires	3	
GEIN 3020 Gestion des outils multimédias	3	
GEIN 3030 Base de données I	3	
GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info	3	OFG 3
GEIN 3060 Gestion d'un réseau local	3	
GEIN 3070 Base de données II	3	
GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info	3	OFG 3
GEIN 3090 Veille stratégique	3	OFG 7
Discipline principale – cours optionnel (voir note 3)		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3	
Disciplines connexes – cours optionnel (voir note 3)		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste B	3	
Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	3	OFG 2
Choisir trois crédits de cours au choix	3	
Quatrième année (15 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
GEIN 4000 Stage III	0	
GEIN 4010 Calendrier et trait. de l'info	3	
GEIN 4020 Mémoire de fin d'études	3	
GEIN 4030 Sources d'info et prod. docum.	3	OFG 7
Discipline principale – Cours optionnel (voir note 3)		
Choisir trois crédits de cours parmi la liste A	3	
Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir trois crédits de cours au choix	3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)

Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2 - Ouverture à l'Autre / internationalisation	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne	Réunion des contenus de trois cours : GEIN 2020 Commerce électronique GEIN 3050 Éthique, politique sur l'info GEIN 3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
OFG 4 - Multi / interdisciplinarité	ÉCON 1011 Introduction à l'économie	3
OFG 5 – Sciences et mathématiques	MATH 1153 Intro math des affaires	3
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour atteindre cet objectif.	3
OFG 7 - Pensée logique et critique	Réunion des contenus de trois cours : GEIN 1010 Gestion documentaire GEIN 3090 Veille stratégique GEIN 4030 Sources d'info et prod doc	3
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 FRAN 1600	6
OFG 9 - Anglais fonctionnel	Couvert par les cours d'anglais (ANGL 1022 ou niveau supérieur selon le test de classement)	3

Notes:

¹ Dans le cadre du **Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)**, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de **Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif)**, la formation fondamentale permet de répondre à quatre OFG :

OFG 3 au moyen de la réunion des contenus des cours GEIN 2020; GEIN 3050; GEIN 3080.

OFG 4 au moyen du cours ÉCON 1011.

OFG 5 au moyen du cours MATH 1153.

OFG 7 au moyen de la réunion des contenus des cours GEIN 1010; GEIN 3090; GEIN 4030.

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois OFG :

OFG 1 au moyen du cours ADMN 1000.

OFG 8 au moyen de deux cours FRAN 1500 et FRAN 1600.

OFG 9 au moyen du cours ANGL1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir six crédits de cours de la **Banque de cours de formation générale** soit trois crédits de chaque rubrique suivante : OFG 2 et OFG 6.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **12 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

² ANGL1022 ou niveau supérieur selon le test de classement

³ Liste de cours à option

Liste A : Discipline principale

GEIN 2100	Intro gest. de l'info en santé
GEIN 3100	Tech. de rech. de l'info
GEIN 3700	Gestion des connaissances
GEIN 3800	Audit informationnel
GEIN 3900	Programmation internet avancée
GEIN 4100	Leadership et supervision
GEIN 4500	Étude dirigée

Liste B : Disciplines connexes

ADMK 1310	Introduction au marketing
ADMK 2353	Comportement du consommateur
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui
ADRH 3222	Comportement organisationnel
EDAN 2160	Stratégies d'enseignement
SOCI 1000	Introduction à la société
SOCI 3320	Technologies et sociétés
PHIL 2210	Philo de la communication
PSYC 2800	Relations humaines
STAT 3423	Sondages et inférence stat.

7. **MISE EN VIGUEUR DES PROGRAMMES RECONFIGURÉS DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION (RÉGIME RÉGULIER ET RÉGIME COOPÉRATIF)**

R : 19-CPR-120418

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique d'approuver la mise en vigueur des programmes reconfigurés de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier) et de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif) dès le 1^{er} septembre 2012. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique approuve la mise en vigueur des programmes reconfigurés de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier) et de Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif) dès le 1^{er} septembre 2012. »

8. **NOUVEAU RÈGLEMENT UNIVERSITAIRE 2A (PROGRAMMES RECONFIGURÉS)
(DOC. 28/11-12)**

R : 03-CPR-120418

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création du règlement universitaire 2A (Programmes reconfigurés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création du règlement universitaire 2A (Programmes reconfigurés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes. »

Bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement

Le 2 avril 2012



Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Édifice Taillon

Objet : Reconfiguration des programmes – Projet de règlements transitoires

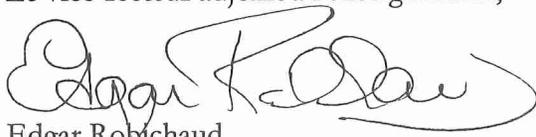
Monsieur,

Une proposition de règlement transitoire dans le cadre de la reconfiguration des programmes a été présentée à la RVD du 23 mars 2012 pour étude. Ce projet de règlement est adopté par les membres de la RVD.

Comme suite à la décision du Sénat académique d'implanter des programmes reconfigurés en septembre 2012, certains règlements devront être ajoutés à ceux existants afin de définir la structure des programmes reconfigurés. On retrouverait alors au Répertoire des règlements parallèles : le règlement "2" s'appliquant aux programmes non reconfigurés et un règlement "2 a)" s'appliquant aux programmes reconfigurés, et ce, jusqu'à ce que le processus de reconfiguration soit terminé. De plus, un certain nombre de définitions a été ajouté au règlement 1. Lexique. Une note serait ajoutée au descriptif des programmes reconfigurés faisant référence au règlement approprié.

Je vous prie donc de faire l'étude de ce projet de règlement transitoire au Comité des programmes et de l'acheminer au Sénat académique. Veuillez trouver la proposition du règlement en pièce jointe.

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement,


Edgar Robichaud

Reconfiguration des programmes de premier cycle – projet de règlement

PROGRAMMES ACTUELS (Ne changent pas)	PROGRAMMES RECONFIGURÉS (Nouveaux règlements)
<p>2. Programmes</p>	<p>2 A) Programmes reconfigurés Les programmes de huit sessions comportent 120 crédits et ceux de dix sessions comportent 150 crédits. Les programmes se répartissent en crédits de cours de formation fondamentale et en crédits de cours de formation générale et de cours au choix. Les crédits de formation fondamentale se répartissent en crédits de la discipline principale et en crédits de disciplines connexes.</p>
<p>2.1 Baccalauréat spécialisé (programme professionnel) Portant de façon marquée sur un même champ d'études, ce programme entend répondre à des exigences professionnelles.</p>	<p>2 A).1 Baccalauréat spécialisé Dans l'optique de l'exercice d'une profession, le programme de Baccalauréat spécialisé vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées dans une discipline ou un champ d'études et d'une autonomie intellectuelle. Ce type de programme intègre la théorie et la pratique, exige généralement un projet de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, ou une prestation artistique et est parfois soumis aux exigences d'accréditation d'un ordre professionnel. Le programme de Baccalauréat spécialisé prépare aussi aux études supérieures.</p>
<p>2.1.1. Description Les programmes, d'une durée de huit sessions, comportent de 120 à 126 crédits de cours. Le champ d'étude comporte 90 crédits, dont 60 à 66 crédits de cours dans la discipline de la spécialisation, 21 à 30 crédits de cours de formation générale et de 9 à 15 crédits de cours au choix.</p> <p>Pour les programmes d'une durée de dix sessions, les mêmes paramètres s'appliquent au huit premières sessions et les deux dernières comportent de 30 à 36 crédits.</p> <p>Lorsqu'un programme est soumis à un agrément « accréditation », les normes d'agrément ont priorité sur les paramètres des programmes spécialisés.</p>	<p>2 A).1.1. Structure 2 A).1.1.1 Programme de huit sessions Les programmes d'une durée de huit sessions comportent 120 crédits de cours, dont 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale et de cours au choix. Les crédits de formation fondamentale se répartissent en 60 crédits de la discipline principale et 30 crédits de disciplines connexes.</p> <p>2 A).1.1.2 Programme de 10 sessions Les programmes d'une durée de dix sessions comportent 150 crédits de cours, dont 120 crédits de formation fondamentale et 30 de formation générale ou crédits au choix. Les crédits de formation fondamentale se répartissent en 90 crédits de la discipline principale et 30 crédits de disciplines connexes.</p>

	<p>2 A).1.1.3 Programmes soumis à un agrément professionnel</p> <p>Lorsqu'un programme nécessite l'agrément d'un ordre professionnel pour donner droit de pratique professionnelle, les normes d'agrément ont priorité sur les règlements 2.a).1.1.1 et 2.a).1.1.2.</p>
<p>2.2 Baccalauréat avec spécialisation</p> <p>Ce programme offre une forte concentration de cours dans une discipline et permet, compte tenu des conditions d'admission des programmes de 2^e cycle, l'accès à un programme de cours supérieurs regroupés sous la spécialité choisie.</p>	<p>2 A).2 Baccalauréat avec spécialisation</p> <p>Le programme de Baccalauréat avec spécialisation vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire étendu. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à un programme de Baccalauréat avec spécialisation participe à la recherche dans la discipline dans l'optique d'approfondir ses connaissances et de maîtriser les méthodes de la discipline et/ou du champ d'études. Ce programme exige normalement une activité de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, une prestation artistique et mène aux études supérieures.</p>
<p>2.2.1 Description</p> <p>Les programmes, d'une durée de huit sessions, comportent de 120 à 126 crédits de cours. La concentration comporte un maximum de 90 crédits, dont 60 à 66 crédits de cours dans la discipline de la spécialisation, de 21 à 30 crédits de cours de formation générale et de neuf à 15 crédits de cours au choix.</p>	<p>2 A).2.1 Structure</p> <p>Les programmes, d'une durée de huit sessions, comportent 120 crédits, dont 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale et de cours au choix. Les crédits de formation fondamentale se répartissent en 60 crédits de la discipline principale et 30 crédits de disciplines connexes.</p>
<p>2.3 Baccalauréat avec majeure et mineure</p> <p>Ce programme porte en grande partie sur deux disciplines ou champs d'étude, dont l'une (la majeure) comprend un plus grand nombre de crédits que l'autre (la mineure). Exceptionnellement, la doyenne ou le doyen peut accorder l'autorisation de transformer une mineure en une seconde majeure.</p>	<p>2 A).3 Baccalauréat avec majeure et mineure</p> <p>Le programme de Baccalauréat avec majeure et mineure vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, des connaissances spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire dans deux disciplines. Tout en n'exigeant pas normalement une activité de fin d'études (mémoire, projet de recherche, exposition), ce type de programme exige néanmoins une solide connaissance fondamentale de la discipline principale comme préparation au marché du travail ou à l'accès, direct ou indirect, aux études supérieures dans la discipline principale ou dans un domaine professionnel.</p>

<p>2.3.1 Description du programme Le programme est d'une durée de huit sessions et comporte normalement un minimum de 120 crédits et un maximum de 126 crédits; ce total comprend 21 à 27 crédits de cours de formation générale et un minimum de 6 crédits de cours au choix.</p> <p>2.3.2 Description de la majeure La concentration majeure comporte normalement un maximum de 60 crédits, dont 42 à 48 crédits de cours dans la discipline de la majeure et de 12 à 18 crédits de cours dans des disciplines connexes.</p> <p>2.3.3 Description de la mineure unidisciplinaire La concentration mineure comporte un maximum de 33 crédits, dont 24 à 30 crédits dans la discipline de la mineure et de trois à neuf crédits dans des disciplines connexes.</p> <p>2.3.4 Description de la mineure pluridisciplinaire Cette mineure comporte de 30 à 33 crédits normalement répartis entre 3 et 5 disciplines principales en ce qui a trait aux cours obligatoires. Le cours de cours à option doit être approuvé par la direction du programme de la mineure.</p>	<p>2 A).3.1 Structure de la majeure Les programmes, d'une durée de huit sessions, comportent 96 crédits, dont 66 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale et de cours au choix. Les crédits de formation fondamentale se répartissent en 42 à 48 crédits de la discipline principale et 18 à 24 crédits de disciplines connexes.</p> <p>2 A).3.2 Structure de la mineure Le programme de mineure comporte 24 crédits et est associé à un programme d'une autre discipline; normalement une majeure ou d'autres mineures.</p>
	<p>1.20 Formation fondamentale La formation fondamentale a comme objectif l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies dans au moins une discipline ou un champ d'études; connaissances ou compétences qui mènent à l'insertion dans le marché du travail ou à l'admission aux études supérieures.</p> <p>La formation fondamentale dans une discipline ou un champ d'études repose sur la connaissance des fondements historiques de cette discipline ou de ce champ d'études, sur la compréhension de ses concepts de base, sur l'acquisition de ses principales démarches et méthodes et la connaissance des problématiques et défis qui lui sont propres.</p> <p>La formation fondamentale comporte des cours dans la discipline principale et dans des disciplines connexes.</p>

	<p>1.20.1 Discipline principale Branche de la connaissance autour de laquelle le programme s'articule (p. ex. la psychologie, la sociologie, la physique).</p> <p>1.20.2 Discipline connexe Une discipline connexe fait partie de la formation fondamentale et est liée de par ses fondements à la discipline principale ou au champ d'études principal.</p>
	<p>1.21 Formation générale pour programmes reconfigurés Connaissances et compétences que doit posséder toute étudiante ou tout étudiant ayant terminé ses études universitaires de premier cycle. Ces connaissances et/ou compétences s'acquièrent par la fréquentation de différents champs de la connaissance et par une initiation aux disciplines ou champs d'études.</p> <p>Les objectifs de formation générale (OFG) sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Initiation au travail intellectuel universitaire 2. Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation 3. Responsabilité sociale et citoyenne 4. Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire 5. Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences 6. Sensibilité aux arts et lettres 7. Pensée logique et critique 8. Capacité de s'exprimer en français 9. Capacité de s'exprimer en anglais

9. **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT UNIVERSITAIRE 4.3 (DATES LIMITES D'ADMISSION) (DOC. 25 et 25A/11-12)**

R : 07-CPR-120418

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au règlement universitaire 4.3 (dates limites d'admission) et que son entrée en vigueur soit en septembre 2013. »

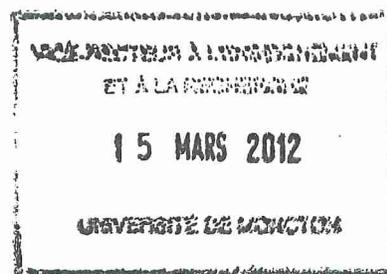
Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement universitaire 4.3 (dates limites d'admission) et que son entrée en vigueur soit en septembre 2013. »

Bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement

Le 14 mars 2012



Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Édifice Taillon

Objet : Modifications au règlement 4.3 – Dates limites d'admission

Monsieur,

Nous vous proposons un projet de modifications au règlement 4.3 relativement aux dates limites d'admission. Ces modifications ont été soumises à la RVD du 21 février 2012 et ont été adoptées par ses membres.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative de l'Université qui a pour objectif de permettre une admission anticipée plus hâtive des étudiantes et des étudiants. Ceci nous permettrait de mieux compétitionner avec les autres établissements d'enseignement postsecondaire qui recrutent dans les milieux scolaires du Nouveau-Brunswick.

Je vous prie donc de faire l'étude de ces modifications au Comité des programmes et de les acheminer au Sénat académique. Vous trouverez le règlement modifié en pièce jointe.

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement,

Edgar Robichaud

Le 19 avril 2012

Date limite de dépôt d'une demande d'admission

Règlement du premier cycle

Règlement actuel	Règlement proposé
<p>4.3 Dates limites</p> <p>Les dates limites de réception des demandes d'admission sont les suivantes :</p> <p>a) Session d'automne</p> <p>Personne résidant au Canada -Programmes réguliers 1^{er} juin(1) -Programmes contingentés 1^{er} avril Personne résidant à l'étranger 1^{er} février</p> <p>b) Session d'hiver(2)</p> <p>Personne résidant au Canada 15 novembre</p> <p>Personne résidant à l'étranger 1^{er} septembre</p> <p>L'Université se réserve le droit de refuser toute demande d'admission reçue après l'une ou l'autre des dates limites mentionnées ci-dessus. Cette demande peut être considérée pour la session ou l'année universitaire suivante si la personne en exprime le désir.</p> <p>(1) Certains dossiers pourront être considérés jusqu'au 1^{er} août.</p> <p>(2) La structure de certains programmes ne permet pas toujours l'admission à la session d'hiver débutant en janvier.</p>	<p>4.3 Dates limites d'admission</p> <p>Les dates limites de réception des demandes d'admission sont les suivantes :</p> <p>a) Session d'automne</p> <p>Personne résidant au Canada -Programmes réguliers 1^{er} juin(1) -Programmes contingentés 1^{er} avril Personne résidant à l'étranger 1^{er} février</p> <p>b) Session d'hiver(2)</p> <p>Personne résidant au Canada 15 novembre</p> <p>Personne résidant à l'étranger 1^{er} septembre</p> <p>L'Université se réserve le droit de refuser toute demande d'admission reçue après l'une ou l'autre des dates limites mentionnées ci-dessus. Cette demande peut être considérée pour la session ou l'année universitaire suivante si la personne en exprime le désir.</p> <p>(1) Certains dossiers pourront être considérés jusqu'au 1^{er} août.</p> <p>(2) La structure de certains programmes ne permet pas toujours l'admission à la session d'hiver débutant en janvier.</p> <p>L'Université suggère à toute candidate ou à tout candidat à l'admission dans un programme d'études d'en faire la demande dans les meilleurs délais.</p>

<p>Il n'y a pas d'admissions nouvelles dans les programmes contingentés à la session d'hiver.</p>	<p>4.3.1 Programmes non-contingentés</p> <p>Les demandes d'admission à un programme non contingenté sont normalement soumises au plus tard le 1^{er} août pour la session d'automne et le 15 novembre pour la session d'hiver. L'Université peut refuser l'étude d'une demande d'admission ou la rejeter si elle est incomplète ou si elle est reçue après les dates susmentionnées.</p> <p>4.3.2 Programmes contingentés</p> <p>Les demandes d'admission à un programme contingenté sont étudiées à compter du 1^{er} avril pour la session d'automne. Toute demande reçue après cette date peut être rejetée si aucune place n'est disponible. En général, il n'y a pas d'admissions nouvelles dans les programmes contingentés à la session d'hiver.</p> <p>4.3.3 Candidate ou candidat de l'international</p> <p>La candidate ou le candidat de l'international doit tenir compte du délai d'obtention du visa d'études et, à cette fin, est invité à soumettre une demande d'admission avant le 15 juin pour la session d'automne et 1^{er} octobre pour la session d'hiver.</p> <p>4.3.4 Report de la demande d'admission</p> <p>L'admission peut être reportée à l'une des deux sessions universitaires suivantes sur demande de la candidate ou du candidat. La candidate ou le candidat qui désire reporter son admission au-delà de deux sessions, doit soumettre une nouvelle demande d'admission dans les délais prévus à ce règlement et y joindre une mise à jour de son dossier scolaire, collégial ou universitaire. Cette nouvelle demande d'admission peut être rejetée en fonction de l'évolution dudit dossier ou des conditions d'admission.</p>
	<p>4.3.5 Admission tardive</p> <p>Les demandes d'admission tardives seront considérées seulement jusqu'à la date limite d'abandon ou de changement de cours-session sans mention au dossier.</p>

10. **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT UNIVERSITAIRE 10.7 (RÉADMISSION AU MÊME PROGRAMME) (DOC. 26/11-12)**

R : 20-CPR-120418

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au règlement universitaire 10.7 (réadmission au même programme). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement universitaire 10.7 (réadmission au même programme). »

26/11-12

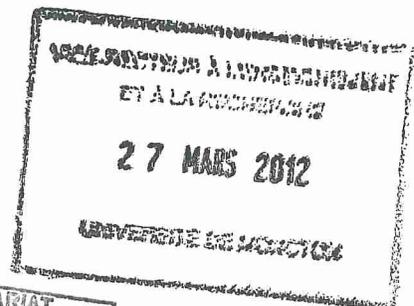


UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement

Le 27 mars 2012

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Édifice Taillon



Objet : Modifications au règlement 10.7 – Réadmission au même programme

Monsieur,

Nous vous proposons un projet de modifications au règlement 10.7 – Réadmission au même programme. Ces modifications ont été proposées et adoptées à la RVD du 27 janvier 2012.

Puisque le mot "réadmission" est utilisé dans différents règlements et afin d'éviter toute confusion quant à sa signification, des modifications sont proposées au titre et au contenu du règlement 10.7. Ce règlement porte sur la demande d'admission à un même programme à la suite de l'abandon de celui-ci. Le mot "réadmission" est maintenu au règlement 1.16 car il s'agit du terme le plus couramment utilisé lorsqu'il s'agit de poursuivre ses études au sein d'un même programme.

Je vous prie donc de faire l'étude de ces modifications au Comité des programmes et de les acheminer au Sénat académique. Vous trouverez le règlement modifié en pièce jointe.

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement,

Edgar Robichaud

Réadmission au même programme – projet de règlement

Règlement actuel	Règlement proposé
10.7 Réadmission au même programme	10.7 Réadmission au même programme Retour aux études
10.7.1 L'étudiante ou l'étudiant qui a abandonné son programme peut subséquemment reprendre le même programme, compte tenu de l'évolution du programme. Dans le cas d'études à temps partiel, il y a abandon de programme si aucun cours n'a été suivi pendant six sessions consécutives.	10.7.1 L'étudiante ou l'étudiant qui a abandonné son programme peut subséquemment reprendre le soumettre une nouvelle demande d'admission au même programme, compte tenu de l'évolution du programme. Dans le cas d'études à temps partiel, il y a abandon de programme si aucun cours n'a été suivi pendant six sessions consécutives.
10.7.2 Une demande de réadmission au programme doit être présentée.	10.7.2 Une demande de réadmission au programme doit être présentée La demande d'admission sera évaluée compte tenu du rendement de l'étudiante ou de l'étudiant lors de l'abandon du programme.
10.7.3 En cas de réadmission et compte tenu des articles 1.6.7 et 8.9.2, toutes les notes attribuées précédemment pour le programme apparaissent par la suite dans le calcul de la moyenne cumulative.	10.7.3 Lorsque l'étudiante ou l'étudiant est admis et reprend son programme, elle ou il est réintégré au programme en tenant compte de l'évolution du programme. En cas de réadmission et Compte tenu des articles règlements 1.6.7 et 8.9.2, et sous réserve du règlement 1.6.10 , toutes les notes attribuées précédemment pour le programme apparaissent par la suite dans le calcul de la moyenne cumulative.

11. RÉSOLUTIONS TRANSMISES À TITRE D'INFORMATION

13.1 Création de cours

R : 17-CPR-120220

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers, le Comité des programmes accepte la création du sigle ADSF et du cours ADSF2999 Formation services financiers. »

R : 04-CPR-120327

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : CGIV1110 Communication en ingénierie; CGIV5975 Gestion des projets en ing.; GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie; GELE4010 Économie en ingénierie; GELE5119 Automates Program. Et RFID; GELE5416 Simulation et systèmes réseaux; GELE5930 Production industrielle; GELE5940 Qualité, fiabilité et mtce et GELE5950 Mesure & conception du travail. »

R : 16-CPR-120327

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours SINF6823 Rôles et responsabilités IIP. »

R : 11-CPR-120418

« Sous réserve de la création des programmes reconfigurés en économie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ECON2060 Économie de l'environnement, ECON2070 Économie de la santé, ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I (cours à contenu variable), ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II (cours à contenu variable), ECON4080 Thèmes spéc. en économie III (cours à contenu variable) et ECON4620 Théorie du commerce intern. »

13.2 Abolition de cours

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : CGIV5970 Gestion de la construction; GIND1000 Stage I en génie industriel; GIND1110 Communication en ingénierie; GIND2000 Stage II en génie industriel; GIND3000 Stage III en génie industriel; GIND3125 Production industrielle I; GIND3411 Recherche opérationnelle I; GIND3815 Étude du travail; GIND3825 Santé, sécurité et ergonomie; GIND4000 Stage IV en génie industriel; GIND4117 Automatique industrielle; GIND4119 Automates progr. & productique; GIND4128 Manutention et aménagement; GIND4130 Logistique et pilotage de flux; GIND4217 Mesure & conception du travail; GIND4413 Recherche opérationnelle II; GIND4416 Simulation système industriel; GIND4425 Rech. Opérationnelle en ing.; GIND4426 Économie en ingénierie; GIND4713 Expérimentation industrielle; GIND4715 Ingénierie des projets; GIND4716 Assurance de la qualité; GIND4718 Maintenance préventive; GIND4725 Contrôle de la qualité; GIND4817 Conception ergonomique; GIND4820 Conception d'interfaces; GIND5117 Production industrielle II; GIND5133 Innovation et technologie; GIND5135 Entreposage et distribution; GIND5138 Productique; GIND5139 Procédés industriels; GIND5235 Chaînes logistiques; GIND5238 Commande avancée des systèmes; GIND5426 Ingénierie de coûts et projets; GIND5430 Systèmes à événements discrets; GIND5431 Analyse stochastique appliquée; GIND5433 Techniques d'optimisation; GIND5435 Bases de données industrielles; GIND5437 Modélisation en industrie; GIND5439 Systèmes intelligents; GIND5715 Qualité, fiabilité et mtce.; GIND5739 Fiabilité et conceptions; GIND5836 Biomécanique et travail; GIND5837 Interface personne-machine et GIND5930 Projet de génie industriel. »

R : 13-CPR-120327

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du sigle GIND. »

R : 14-CPR-120327

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours DEMO2050 Économie et population et DEMO1000 Introduction à la démographie. »

R : 20-CPR-120327

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du sigle TEIN et des cours suivants : TEIN 6201 Introduction à la TI; TEIN6201 Publication internet; TEIN6203 Systèmes d'information; TEIN6204 Programmation I; TEIN6205 Programmation II; TEIN6206 Programmation III; TEIN6207 Base de données I; TEIN6208 Base de données II; TEIN6209 Réseaux I; TEIN6210 Réseaux II; TEIN6211 Projet de spécialisation et TEIN6212 Stage. »

R : 05-CPR-120418

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours MATH1054 Mathématiques des affaires, mais en reporte la date d'effet à la deuxième année suivant l'implantation de la totalité du projet de reconfiguration des programmes. »

R : 13-CPR-120418

« Que, sous réserve de la création des programmes reconfigurés en économie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ECON2050 Économie et population, ECON2130 Économie de l'Atlantique, ECON2600 Économie internationale, ECON3050 Analyse écon. des coopératives, ECON3800 Écon. régionale et urbaine, ECON4010 Économie appliquée, ECON4020 Critique et synthèse, ECON4240 Économétrie II, ECON4500 Choix publiques et ECON4800 Séminaire d'écon. régionale. »

R : 17-CPR-120418

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de Baccalauréat en gestion de l'information, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GEIN4101 Classification de l'info, GEIN4200 Diagnostic et dévelop. des org., GEIN4600 Multimédia avancé, GEIN4700 Économie numérique, GEIN4800 Services évolués télécomm. et GEIN4900 Services télématiques. »

R : 21-CPR-120418

« Que le Comité des programmes abolisse le cours FRAN2032 Communication commerciale II. »

R : 22-CPR-120418

« Que le comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ECON6010 Thème de recherche, ECON6030 Thèse, ECON6800 Développement régional et ECON6810 Séminaire d'écon. régionale. »

13.3 **Reconfiguration des programmes**

R : 14-CPR-120418

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ECON. »

R : 15-CPR-120418

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours des objectifs de la formation générale ayant le sigle ECON. »

R : 18-CPR-120418

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEIN. »